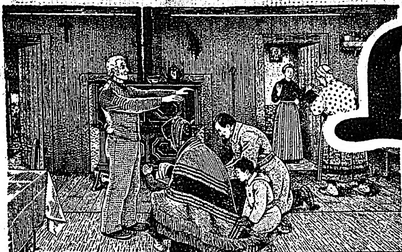


La Survivance

VOLUME X — NUMERO 14
ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $2 — Etats-Unis: $2.50 — Europe $3

HEBDOMADAIRE
"La Voix des Canadiens-français de l'Alberta"
MERCREDI, 2 FEVRIER 1938

REDACTION ET ADMINISTRATION
10010-109ème rue, tél: 24702
EDMONTON, ALBERTA, CANADA

1938	FEVRIER		1938			
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

LA SEMAINE

"Honore ton père et ta mère," source première du patriotisme sain et éclairé qu'il appartient à tous de pratiquer.

* * *

25 délégués des différentes commissions scolaires albertaines étudient nos intérêts religieux et nationaux à leur 3ème convention annuelle à Edmonton et à Calgary.

* * *

Les banques fermeront-elles leurs portes? La décision d'Ottawa sur les taxes imposées par l'Alberta dictera la réponse.

* * *

La 3e session du 18e Parlement s'est ouverte à Ottawa jeudi dernier. Les problèmes de l'assurance-chômage, des armement et du traité de commerce seront à l'ordre du jour.

* * *

La situation fausse qui est faite aux Indiens du Nord se doit d'être corrigée au plus tôt. C'est un "double" devoir de justice.

Il invite les étudiants à lire la Bible

BOSTON — A la première réunion du Cercle des Etudiants Franco-Américains, cette année, le R. P. François Larivière, le chapelain, encouragea tous les membres de se procurer une Bible éditée par l'abbé Crampon et de s'y adonner par une lecture quotidienne. M. Ralph Thibodeau, avocat consulaire et conférencier de la soirée, étudia les causes ultimes des temps présents à la lumière des principes de la philosophie chrétienne. Le principe par excellence "Aimez-vous les uns les autres" se pose, dit-il, comme le seul remède à nos maux présents.

90ème anniversaire de Lourdes

PARIS — Le 90ème anniversaire de l'apparition de la Vierge à Bernadette Soubirous dans la grotte de Lourdes sera célébré le 11 février prochain. A cette occasion, une manifestation religieuse émouvante dans sa simplicité se déroulera à Lourdes. On ne peut songer, étant donné l'inclémence du temps dans ces régions montagneuses, d'organiser des fêtes de grande envergure en hiver. Mais son Eminence le cardinal Gerlier, évêque du diocèse de Lourdes, l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, ainsi qu'il l'annonça au Pape dans une audience privée en décembre dernier, se rendra à Lourdes et dira une messe à l'intention du Souverain Pontife, dans la grotte miraculeuse de Massabielle. Tout le clergé de la région assistera à cette cérémonie à laquelle seront également présents de nombreux fidèles venus de tous les alentours.

La carte du Canada

DEMANDES NOMBREUSES A OTTAWA

Plus de 20,000 copies de la dernière carte géographique du Canada ont été distribuées depuis la dernière émission en 1936. Cette popularité est due à mon format réduit, soit 100 milles au pouce. Elle mesure 25 pouces par 36.

Une nouvelle impression de 10,000 copies vient d'être tirée.

La carte représente les provinces districts, lignes de chemin de fer, villes et villages avec les différents cours d'eau.

Le Département des Mines en fournira une copie gratuitement à toute maison d'éducation, à la demande du principal. Le public peut en obtenir une copie en envoyant la somme de 25c.

Programme

"Tes père et mère honoreras"

Depuis ses dix années d'existence on a dû remarquer que "La Survivance" prêche entre autres impérieux devoirs que la religion et la vie commandent, l'amour de la Patrie. C'est son but et ce faisant, elle remplit un rôle d'apostolat social que, dans notre milieu du moins, nulle autre oeuvre ne peut remplir. Il en est qui s'en offusquent, et ce n'est pas étonnant. Les uns seraient intéressés de ne voir survivre qu'une seule langue au pays. Les autres et ce sont des nôtres, aimeraient mieux s'accommoder à la loi du moindre effort.

"La Survivance" prêche quand même le patriotisme.

Ce n'est pas sans raison comme ce n'est pas sans besoin.

* * *

Le patriotisme est un *devoir* — un devoir religieux qui n'est primé que par celui de la foi à conserver et à défendre; dans le clergé il va jusqu'à prendre la forme d'un devoir sacerdotal.

* * *

Le patriotisme en théorie et en pratique, c'est le quatrième commandement:

"Tes père et mère honoreras" et c'est le premier commandement auquel DIEU a attaché une promesse:

"afin d'être heureux et de vivre longuement".

Il est donc à la source même de la vie des peuples.

Ce commandement impose aux enfants et aux parents des devoirs graves.

Parce que les parents participent à la paternité et au gouvernement divins, le quatrième commandement impose aux enfants des devoirs de *respect, d'amour et d'obéissance.*

Donc, les enfants pèchent contre le respect s'ils ont honte de leurs parents, s'ils les renient....

Parce que les parents participent à la paternité et au gouvernement divins, le quatrième commandement *leur* impose des devoirs d'amour, de justice, de vigilance.

Donc, les parents sont responsables de l'*éducation* de leurs enfants. Ce droit naturel ne peut pas être enlevé aux parents par l'Etat....

* * *

"La Survivance" prêche le patriotisme. En d'autres termes, elle prêche le quatrième commandement et ce n'est pas sans besoin.

Pour ne parler que des Canadiens français, disons tout de suite que notre foi est menacée surtout du côté du quatrième commandement.

Nous vivons dans un milieu païen....

Notre société en général....

Le programme de nos écoles....

Les cinémas, les moeurs et la littérature qui nous inondent portent une forte empreinte de paganisme.

Et tout ce paganisme nous arrive, aujourd'hui, sous les auspices d'une langue et d'une civilisation qui ne sont pas les nôtres.

Les résultats sont *effarants!*..

Et les parents le savent! A moins qu'ils ne se modernisent pour plaire à leurs enfants — ils ne sont plus à l'honneur et les enfants ne sont pus au pas du quatrième commandement. Dès lors, la religion s'en va, la famille se dissout, la société se désagrège. Ce n'est pas le moyen de former un monde meilleur!

* * *

Qui donc, nous reprochera de prêcher le patriotisme!

Qui donc nous reprochera de vouloir conserver nos enfants!

Qui donc nous reprochera d'élever un rempart contre le paganisme!

Qui donc nous reprochera de vouloir conserver la langue et la foi de nos pères!

Le patriotisme chrétien est le baromètre de la foi d'un peuple. Selon les paroles d'un Evêque de France:

"On ne voit le patriotisme briller que dans les siècles de croyance et toujours il décline et meurt avec elle".

* * *

Nous voulons sauver notre foi.... Nous voulons sauver notre peuple!

Nous allons donc continuer de prêcher le vrai patriotisme:

"Tes père et mère honoreras".

GÉRARD FORCADE, O.M.I.

VERS LA CHINE



Le Rév. Père Prosper Bernard, S.J., natif de Beloeil, P.Q., et ancien du Collège des Pères Jésuites, qui s'est arrêté quelques jours parmi nous en se rendant à ses missions.

Affiches communistes

QUEBEC. — Des affiches communistes ont été placées en divers endroits de la ville de Québec sans que l'on n'ait pu savoir par qui. Ce sont de petits collants portant l'inscription: "La loi du cadenas Duplessis est contraire à la liberté de parole. (Signé) Le parti communiste du Canada, division provinciale". Le Procureur général a été averti de la chose et une enquête se poursuivra.

Billet

Comme vous maman!

Un jeune homme revenait de soirée. Sa mère qui désire ardemment le marier l'interrogea:

—Voyons, raconte-moi ta soirée....? Quelles jeunes filles as-tu vues là-bas, dans le salon de nos amis?

Alors il énuméra....

Il avait vu la petite N.... en laque de garance rose avec un flot de long rubans sur l'épaule.

Il avait vu la grande B.... en vert-jade, avec des paniers qui balançaient ....

Il avait vu la grosse Y.... Celle-là en crêpe marocain tout noir.... parce que le noir ça effile!

Il avait vu.... etc.... Il ne se souvenait plus, lui, le pauvre!...

Sa mère l'écoutait, en le regardant bien dans les yeux.

—Allons, avoue....? Il y en avait sûrement de bien gentilles....? Et tu n'en as pas trouvé une à ton goût....? à ton rêve....?

Le jeune homme réfléchit, cherchant à ne pas bluffer sur ce sujet gracieux et redoutable:

—Eh bien! non, maman!... Vraiment non!....

Sa mère alors le raisonna:

—J'ai peur que tu sois trop difficile.... Voyons, dis moi... Comment te la figures-tu, celle que tu cherches....?

Alors le grand jeune homme alla vers sa mère et, lui nouant ses bras autour du cou, et la regardant à son tour bien dans les yeux:

—Comment je me la figure....? Mais comme vous, ma chère maman!.... La femme de mon rêve serait une jeune fille qui vous ressemblerait.... Vous me dites que je suis difficile....? C'est que je vous connais.... et que je compare!....

Pierre L'ERMITE

LES BANQUES FERMERONT LEUR PORTE

Si les tribunaux confirment la législation bancaire de l'Alberta.—C'est ce que déclare le président de l'Association des banquiers canadiens devant la commission Rowell.— Les taxes.

OTTAWA.—Si les tribunaux confirment la législation bancaire de l'Alberta, les banques "ne pourront plus continuer leurs opérations dans cette province". C'est ce qu'a souligné devant la commission Rowell, M. S.-G. Dobson, président de l'association des banquiers canadiens, en présentant un mémoire sur l'inégalité des impôts au Canada. Il fit remarquer que les banques ne trouvaient nullement équitable un impôt sur leur capital. Elles considèrent en outre, injuste l'augmentation des impôts projetés par l'Alberta.

(Le bill albertain qui a pour but de hausser l'impôt sur les banques a été soumis à la Cour Suprême du Canada qui devra en déterminer la validité. On ne s'attend pas que l'on rende jugement sur ce point avant un mois. En vertu de cette législation les banques seraient obligées de verser $2,080,000 plus d'impôts à l'Alberta)

Bien que leurs profits en 1937 aient été 24 pour cent moindres qu'en 1930, les banques ont dû verser 13 pour cent de plus en taxes.

C'est ce que fit voir M. Dobson. Les banques ont versé en impôts au Dominion, aux provinces et aux municipalités $8,521,000 en 1937, alors qu'elles n'avaient dû débourser que $6,244,000 en taxes en 1926. Ce qui fait une augmentation de 36 pour c.

Les taxes provinciales seules se sont accrues de 39 pour cent, bien que le nombre des succursales de banques en opération après 1930 ait diminué de 740.18 pour cent.

L'Alberta n'est pas seule à taxer le capital des banques, bien que ce soit plus évident en cette province que par tout ailleurs. Ainsi, au début de 1937, les banques payaient $73,564 en taxes provinciales en Alberta. A la session régulière on augmenta cet impôt d'une somme de $140.000. A une session suivante on porta l'impôt sur les banques à $2,080,000, ce qui fait une augmentation des taxes provinciales sur les banques en Alberta de plus de 3,000 pour cent en une seule année.

LES PERMIS DE RADIO AUGMENTENT

$2.50

OTTAWA — A partir du 1er avril prochain, le permis de radio-receveur sera de $2.50 par année au lieu de $2., annonce l'hon. C.-D. Howe, ministre du transport. De nouveaux règlements exigent aussi un permis par radio-receveur, au lieu d'un seul permis dans une maison s'appliquant également à l'appareil radiophonique dans une automobile. Cette augmentation de 50 cents par permis améliorera le revenu de la Société Radio-Canada de $650,000 par année qui l'an prochain aura à sa disposition une somme d'environ $2,575,000 provenant des radios-receveurs. L'hon. M. Howe fait remarquer qu'un revenu plus substantiel est nécessaire pour le développement, particulièrement pour accorder de meilleurs programmes et augmenter l'étendue d'irradiation.

Convention des commissaires Canadiens-fr.

VINGT-CINQ DELEGUES A LA SALLE ST-JOACHIM

Après la lecture du rapport annuel, élection du nouvel exécutif de l'Association des Commissaires canadiens-français pour 1938

M. J.-O. PILON EST REELU PRESIDENT

C'est à la salle paroissiale de St-Joachim qu'a eu lieu la troisième convention annuelle des Commissaires d'écoles canadiens-français cette année encore.

Vingt-cinq délégués d'Edmonton, Morinville, Legal, Vimy, Picardville, Lamoureux, St-Paul, St-Edouard, St-Vincent, Mallaig, Bonnyville, Fort Kent, Chauvin, Donnelly et Winterburn ont pu répondre à l'appel pour discuter les différents problèmes de leur milieu et présenter un candidat à l'élection du nouveau représentant à la section catholique provinciale.

La plupart des délégués venus à Edmonton se rendaient à Calgary le soir même pour la convention du 2, 3 et 4.

LA SEANCE

Après la prière d'usage récitée par le Rév. P. Fortier, S.J., M. Pilon souhaita la bienvenue à tous les congressistes; puis dans un petit discours tout évocateur il rappela les activités de l'Association durant 1937. M. le Président était heureux de faire remarquer que non seulement l'Association avait concourru à conserver nos positions, mais qu'en plusieurs questions importantes elle avait été intermédiaire d'avancement et de perfectionnement.

Nous avons le plaisir de citer textuellement le discours de M. Pilon, plus bas.

Puis vint la lecture du rapport par le R. Père secrétaire.

Comme le notera M. St-Germain, il y a quoi s'émerveiller à la prise de connaissance de tout le travail accompli par l'Exécutif durant l'année 1937-38, si l'on a égard aux moyens dont il disposait.

Avant de céder le fauteuil présidentiel pour procéder à l'election du bureau de direction pour la nouvelle année, M. Pilon suggère un vote de remerciement aux RR. PP. Oblats pour la cession de la salle paroissiale à cette occasion.

LE NOUVEL EXECUTIF

M. J.-O. Binette, de Bonnyville est élu comme président de l'élection.

Son premier geste est de rappeler la bonne tenue et la marche heureuse de l'Association durant cette dernière année. Puisqu'elle est en voie d'accroissement et de rayonnement, il propose de conserver le même président.

M. O. Poirier et J. Levasseur propose et seconde la motion.

En reprenant la charge qu'il venait de résigner, M. Pilon offre de

Monsieur J.-O. Pilon

nouveau ses services à tous ceux qui croiraient devoir se servir de son intermédiaire ou de son concours.

M. St-Germain, proposé par M. Binette et secondé par M. Paradis est élu vice-président.

Procédant à l'élection des directeurs pour les différents districts, M. Binette pour St-Paul-Bonnyville et M. St-Arnaud pour Edmonton sont élus à l'unanimité.

Pour le district de la Rivière-la-Paix, la proposition de M. Fillion comme directeur fait écho à la proposition de M. Cimon que faisait M. Fillion lui-même.

La fine remarque de M. Pilon rappelant que M. Fillion se réjouirait de la nomination de M. Cimon tout comme M. Cimon de celle de M. Fillion manifeste bien l'estime et la fraternité qui règnent au district du Nord.

Et M. Fillion ne trouvant personne pour seconder son refus d'accepter la nomination se voit obligé de se soumettre.

Le choix pour un représentant du Sud de l'Alberta se fera à Calgary.

On procéda immédiatement à la préparation de la grande convention de Calgary. Le banquet offert aux commissaires catholiques, l'élection de représentants à la section catholique, même la soirée offerte aux Canadiens français par la paroisse Ste-Famille, tout fut étudié.

On en vint alors à la discussion des problèmes propre à chaque commission ou à chaque commissaire.

La réunion ajournée à 6 h. se termina dans la soirée.

DISCOURS DE M. PILON

Voici le texte de l'allocution de M. J.-O. Pilon à l'ouverture de la convention.

Permettez-moi, au nom de votre Exécutif et en mon nom personnel de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre troisième convention annuelle.

L'année écoulée a apporté beaucoup de consolations dans l'oeuvre de l'éducation que nous poursuivons en faveur de nos enfants de langue française en Alberta, et je suis persuadé à l'avance que notre génération écolière d'aujourd'hui saura demain nous remercier pour les efforts que nous faisons pour elle.

Je sais que la tâche paraît ingrate, mais tout de même, je suis persuadé qu'avec les quelques sacrifices imposés, nous conservons au moins nos positions et même nous en avons conquis de nouvelles dans le cours de l'année écoulée, surtout dans le nombre d'écoles qui ont réussi à se procurer une institutrice pour enseigner la langue française à nos petits Albertains. Après trois années de sur-

(Suite à la page 2)



Le jeune Farouk d'Egypte n'a rien perdu de sa sévérité malgré les difficultés que lui a causé son parlement.

GRAND CONCOURS DE FRANCAIS

Pour en promouvoir l'enseignement

Le "Droit" d'Ottawa en date du 24 dernier annonçait un grand concours de français pour la province ontarienne.

C'est M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement du français qui faisait cette déclaration:

"Ce concours englobera tous les points de la province où l'on enseigne le français.

Chaque inspecteur des onze districts scolaires français d'Ontario sera chargé d'organiser des épreuves dans toutes les écoles placées sous sa surveillance. La jeune fille et le jeune garçon qui obtiendront le plus grand nombre de points dans ces épreuves éliminatoires seront considérés comme candidats pour les épreuves finales qui se tiendront à Ottawa. L'inspecteur est libre de choisir le procédé d'élimination qu'il voudra.

Les épreuves seront préparées de façon à ce que la connaissance du français sera très bien éprouvée. Cette connaissance devra comprendre de l'orthographe, de l'épellation, un peu d'analyse des textes, de l'élocution et de la composition.

Une fois les meilleurs élèves de chaque district connus (ce qui fera en tout 22) ils seront préparés dans les mêmes sujets pour les épreuves finales qui se tiendront toutes la même journée.

Au soir de cette journée d'épreuves il y aura séance publique dans une salle de la ville.

Afin de décider de la façon la plus exacte possible, quels seront les meilleurs élèves français de la province, un jury composé des meilleurs professeurs et des meilleurs pédagogues locaux sera choisi.

La récompense bien méritée aux vainqueurs de ces différents examens sera, nous le croyons, une bourse d'études de quatre années dans les meilleures maisons d'éducation de la province, ce qui n'est pas peu dire.

Et comme le faisait remarques M. Gauthier en terminant la réunion nous avons tout lieu de croire que ce concours, dont le principal but est de promouvoir l'enseignement du français en Ontario, nous rendra les plus grands services. C'est une réelle occasion de secouer l'inertie qui pourrait exister en certains centres. C'est de plus un avantage accordé aux petits ontariens que de participer à de telles épreuves, de gagner des bourses d'études pour former ensuite des chefs.

La récolte de blé en 1937

En 1937, les semences de blé qui s'était faite sur une superficie de 25,570,200 acres, au Canada, rapportaient 182,410,000 boisseaux. Le rendement dans les trois provinces de l'Ouest fut de 159 millions boisseaux.

C'était la cinquième année successive dans laquelle la récolte de blé était en moins de 300 millions boisseaux. L'année 1937 produisait aussi la moindre récolte de blé depuis 1914 lorsque le rendement sur une superficie de 10,294,000 acres n'était que de 161,280,000 boisseaux.

La sauvegarde des droits du Québec français

Voilà ce que doit assurer le Canada anglais dans la revision de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ......

Dans une causerie sur "Québec et la Confédération", donnée sous les auspices du Rotary Club de Winnipeg, M. John Bird, rédacteur à la "Tribune", a exposé les causes des tendances nationalistes actuelles des Canadiens français.

Ce nationalisme, a-t-il dit, se fond avec une protestation économique, réaction de la rapide industrialisation d'une province autrefois agricole. La dépression, en produisant la même sorte de mécontentement économique qui a entraîné l'Ordre nouveau aux Etats-Unis, a entraîné dans le Québec des mouvements et des formes de protestation qui prennent une tournure nationaliste.

Parlant de la loi du cadenas actuellement en vigueur, M. Bird estime que le reste du Canada doit veiller à combattre les attaques contre la liberté de parole qui pourraient nuire à la démocratie canadienne. Mais sous aucun prétexte il ne devrait y avoir aucune forme de contre-nationaliste d'une nature antifrançaise. Au contraire, dans la revision de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le Canada anglais devrait soutenir des mesures de protection spéciale pour garantir les droits de la province de Québec en matière de religion, de langue et d'éducation.

Finalement, on devrait faire en sorte d'écarter de l'esprit du Québec français tout soupçon que la tendance actuelle est vers une centralisation entraînant une forme unifiée de gouvernement, alors que tout ce que l'on désire est un renforcement du système fédéral — une Reconfédération.

Revue de presse

LES JOURNAUX DISENT...

$2.50 POUR LA LICENCE DE RADIO

La proclamation de l'hon. M. Howe, ministre des Transports et Communications, portant à $2.50 le prix de la licence de radio a été l'occasion d'une série de commentaires dans toute la presse canadienne.

Le "Journal" de Québec note:

Radio-Canada n'a jamais eu plus mauvaise presse. D'un océan à l'autre, tous les journaux lui tombent dessus. Tempête provoquée moins par la décision de l'hon. M. Howe, ministre des Transports et Communications, de porter à $2.50 le prix de la licence que par l'américanisation des programmes. La première commission de la radio était loin de la perfection, et Dieu sait si on la décria en certains milieux. Le gouvernement King ayant voulu faire mieux, tout le monde applaudit à son projet.

ET A PROPOS DES CONTRATS AVEC LES POSTES AMERICAINS

Ne s'éloigne-t-on pas ainsi de plus en plus de l'idéal que nos gouvernants s'étaient tracé: rendre le Canada indépendant des Etats-Unis au point de vue radiophonie? Bien entendu, dans la campagne qui se poursuit d'un bout à l'autre du pays, des exagérations sont commises. On a tort de dénoncer tous les programmes qui viennent d'outre-frontière. Il y en a, parmi eux, de bien supérieurs aux nôtres. Par exemple, l'opéra du Metropolitan le samedi après-midi, l'orchestre de Toscanini le samedi soir, l'orchestre philharmonique de New-York le dimanche.

Si Radio-Canada s'était contenté de prendre ce qu'il y a de mieux à l'étranger, pour l'ajouter à ce qu'il y a de mieux chez nous—nous ne sommes pas si pauvres—,le nuage serait vite dissipé. Mais une promesse a été faite au peuple canadien et elle est aujourd'hui violée. Même si Ottawa augmente le prix de la licence, il y a peu de chance que les droits de la logique et du bon sens soient sauvegardés. Radio-Canada a sans doute eu la main forcée par les circonstances. Alors, qui l'obligeait d'entreprendre tant à la fois? Pourquoi nous avoir soutiré notre $2 au nom du patriotisme quand, avec une surcharge de cinquante sous, elle nous livre pieds et poings liés aux Américains?

L'Action Catholique consent bien à ce que nous aidions Radio-Canada, mais . . .

Consentons à donner cinquante sous de plus pour notre licence; mais, devenons plus exigeants pour la qualité des programmes. Donnons-nous donc la peine de manifester nos goûts afin de ne pas laisser accaparer les micros pour les amateurs de musique de plats à vaisselle, de fonds de chaudières, de miaulements de matou, de siroteux masculins ou féminins.

Au surplus, exigeons de Radio-Canada plus de français et un meilleur service, surtout pour certaines régions qui se plaignent à bon droit.

Radiophiles, aidons Radio-Canada de notre cinquante sous.... de plus; mais soyons plus exigeants que par le passé. Veillons au grain afin que l'on y sème moins d'ivraie. C'est en payant pour un meilleur service que nous serons le mieux protégés.... Et si nous ne le sommes pas, nous aurons plus raison de protester.

Faisant une revue des cris élevés par la presse, le Droit écrivait:

Nombre de journaux protestent contre la nouvelle politique de Radio-Canada. Le "Financial Post" de Toronto écrit: "Il est nécessaire et urgent de tirer au clair la situation de Radio-Canada parce que cette institution a vendu à une douzaine d'annonceurs américains des contrats nouveaux ou augmentés qui représentent un revenu brut de $600.000. Ces programmes sont déjà donnés sur des réseaux couvrant les Etats-Unis.

"Cela signifie que Radio-Canada va chaque jour s'alimenter aux Etats-Unis à un riche filon de programmes américains qui absorbent plusieurs heures par semaine. Ces programmes accapareront quelques-unes des heures les plus avantageuses de la journée. Ils atteindront jusqu'à trente postes canadiens, y compris même ceux construits avec les fonds publics dans le but exprès de "nationaliser." Et l'on ne fait que commencer à vendre.

"Non seulement une telle politique réduit à rien l'objectif fondamental qui incita à créer ce coûteux système, mais elle constitue un subside direct à une forme de publicité aux dépens des autres formes. Car Radio-Canada ne pourrait pas offrir ces taux de préférence auxquels elle vend ces heures si elle n'avait pas l'appui des fonds de l'Etat. Et de plus cet argent dépensé par les annonceurs américains sera enlevé, au moins partiellement, à d'autres organismes de publicité: revues et journaux canadiens, — institutions qui non seulement donnent du travail aux Canadiens, mais constituent en outre le château-fort de l'unité nationale de notre pays."

La plupart des autres journaux ont parlé dans le même sens. La "Gazette" de Montréal trouve que Radio-Canada "s'éloigne considérablement du but tracé par le Parlement lorsqu'il a édicté la nationalisation des services radiophoniques en ce pays", et le "Saturday Night" fait remarquer avec raison que Radio-Canada devient "une agence pour l'encouragement du même état de choses que sa création devait décourager". M. Louis-Philippe Roy, dans l'"Action Catholique" lance également le cri d'alarme: "Une telle publicité (américaine) offrirait un danger d'américanisation et occasionnerait pour nos produits canadiens une concurrence illégitime. En somme, Radio-Canada fournirait aux producteurs américains un excellent moyen de damer le pion à nos producteurs canadiens. Au surplus, Radio-Canada deviendrait pour les postes privés, entreprises commerciales, un concurrent redoutable." Quant au "Chronicle-Telegraph" de Québec, qui mène une campagne suivie contre le changement de politique de Radio-Canada, il a décidé de supprimer de ses colonnes de radio tout les programmes commerciaux provenant de sources américaines.

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord

On effectuera un amendement très simple à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord pour accorder au parlement fédéral les pouvoirs nécessaires lui permettant d'adopter un plan national d'assurance-chômage.

On amendera l'article 91 de la constitution qui énumère les points sur lesquels le Dominion a juridiction en ajoutant à la liste: "l'assurance-chômage".

Le premier ministre Mackenzie King a rendu publique l'adresse conjointe au roi qu'il se propose de soumettre au sénat et à la Chambre des Communes. Il l'a envoyée le 20 janvier dernier aux premiers ministres des neuf provinces en leur demandant de faire connaitre l'attitude de leur gouvernement au sujet du changement projeté à la constitution du Canada.

Six provinces ont déjà donné leur approbation sans restriction, mais le Québec, l'Alberta et le Nouveau Brunswick attendent plus de renseignements. On ne connaitra toutefois les détails du bill d'assurance-chômage que lors de sa présentation au parlement.

On pense qu'une adresse conjointe des deux Chambres au roi, approuvée par les deux-tiers des provinces, suffira pour obtenir du parlement d'Angleterre l'amendement de la constitution canadienne.

On ignore si le premier ministre fédéral procèdera à l'encontre des d sirs de trois provinces, esp rant obtenir leur consentement plus tard.

Le premier ministre Duplessis de Qu bec a affirmé que son gouvernement ne consentirait pas à céder aucun degré de l'autonomie provinciale. Le premier ministre Dysart du Nouveau-Brunswick a dit qu'il soumettrait la question à la législature de sa province, tandis que l'Alberta a demandé du délai afin d'obtenir plus de renseignements au sujet du projet même d'assurance-chômage.

LA CONVENTION DES COMMISSAIRES D'ECOLES

(Suite de la page 1)

veillance assidue de l'enseignement du français dans nos écoles Albertaines, nous avons eu à traiter avec le Département, de la première et seule plainte à propos de nos activités scolaires comme cette plainte venait d'un fanatique, étranger à notre cause, il me fait plaisir de mentionner en passant que le Ministre d'Education a personnellement congédié le plaignant, en lui disant qu'il ne laissera pas le fanatisme pénétrer dans nos écoles tant qu'il sera en charge de son Département. Quoiqu'il me soit impossible de préciser davantage cette plainte, je ne serais pas sincère, si publiquement je ne remerciais pas notre Ministre de l'Education pour cette belle attitude à notre égard et nous essaierons de justifier la confiance mise en l'oeuvre que nous poursuivons tous ensemble.

Je dois vous remercier très sincèrement pour le support financier que vous avez donné à notre Association durant le cours de l'année dernière, et notre Secrétaire vous en donnera les détails au cours de son rapport qu'il vous soumettra dans le cours de cet après-midi, mais laissez-moi vous dire en passant, que dans la pratique rigide de l'économie, nous avons pu équilibrer notre budget, et sans jamais être obligé de ralentir le travail d'éducation, et je sollicite votre même appui, pour l'année qui commence.

Au cours de l'année, nous avons maintenu des relations assez cordiales avec le Département, sans tout de même sacrifier en rien, les droits que nous avons en cette Province et de plus, nous avons pris des contacts assez étroits avec les autres groupes catholiques en cette Province. Premièrement, en juillet dernier, nous recevions une invitation des Commissaires Catholiques de descendants Allemands qui demeurent aux alentours de Strome et Heisler qui voulaient connaître leur position comme Catholique dans la grande UNITE, qui s'est formée au 1er janvier 1938. Au delà de 150 catholiques étaient présents à la conférence que j'ai eu l'honneur de donner à Spring Lake.

Ensuite, lors de la fondation d'une Association de Commissaires dans l'Inspectorat de St-Paul, tenue à St-Paul même, il me faisait plaisir d'accompagner le Dr Staples, président provincial de l'Association des Commissaires, et permettez-moi ici de féliciter les Commissaires de langue française du District de St-Paul, qui ont bien voulu accepter des charges sur l'Exécutif Central de cette nouvelle association, et j'espère que nos commissaires de langue française sauront maintenir ces positions, non seulement à St-Paul, mais dans tous les autres districts, lorsque l'occasion se présentera, car je suis convaincu que c'est un devoir, pour chacun d'entre nous, de représenter les nôtres, lorsqu'il s'agit de représentation de la part des Catholiques ou Canadiens français. Si nous sommes convainçus de notre cause, ayons le courage de la défendre partout.

Quoique le nombre d'institutrices de langue française ne soit pas suffisant pour remplir toutes les demandes, il y a certainement eu beaucoup d'améliorations dans ce sens l'an dernier, et alors je vous supplie, chers amis de faire les efforts voulus pour conserver celles que vous avez, en les encourageant autant qu'il est possible, car, d'après le nombre d'élèves étudiant aux écoles normales de la province, nous ne pourrons pas combler les vides de l'an prochain. Mais le gouvernement nous promet de nous aider tout de même. C'est sur nous-mêmes premièrement que nous devons compter, et nous cherchons la coopération des autres jusqu'à ce que nous pourrions compter un surplus de maîtresses bilingues bien qualifiées.

En terminant, laissez-moi vous remercier pour l'étroit concours que vous m'avez généreusement donné au cours de la dernière année, je pourrais même ajouter depuis la fondation de notre Association. Je complète mon terme d'office avec la satisfaction personnelle, que si je n'ai pas réussi autant que je l'aurais désiré, du moins, je vous ai donné le meilleur de moi-même, en autant que le temps et mes moyens pécuniaires me le permettaient, et je sollicite pour votre nouvel exécutif, cette même généreuse coopération qu'il m'a fait plaisir de recevoir de votre part.

—J. O. P.

* * *

Voici le liste des délégués:

Edmonton: MM. Pilon et Gariépy; **Morinville:** Thibault: M. Saint-Germain; Riopel: M. Armand Sylvestre; Tellier: M. H. Gibeau; Labbé: M. H. Boissonneault;

Legal, M. A. Bergeron; Diligence: M. H. Montpetit;

Vimy: Dunrobin: M. T. St-Arnaud; Boudreau: M. A. Bilodeau;

Picardville: Racine: M. Jérôme Lambert;

Lamoureux: Saskatchewan: M. A. Houle;

St-Paul: Doucet: M. S. Tétrault; Belzil: M. J. Belzil;

St-Edouard: M. Oscar Poirier;

St-Vincent: Arctic: M. G. Tardif;

Mallaig: M. J. Viel;

Bonnyville: M. J.-O. Binette;

Fort Kent: Durlingville: M. J. Levasseur;

Chauvin: St-Aubin: M. F.-J. Poirier;

Donnelly: M. J. Fillion;

Winterburn: M. A. Larue.

Commissaires de l'école séparée de Lamoureux

MM. W. Paradis, I. Paradis, E. Lamoureux.

COIN DES ANCIENS

Réunion intime

Prenez ue train, sautez un omnibus, louez un fiacre, dégelez votre "Ford" chaussez des raquettes ou des skis, achetez des billets de tram, marchez s'il le faut, mais venez au Collège samedi soir, le 5 février à 8 heures pour une réunion d'Anciens.

Les Anciens tenteront de battre les élèves au hockey; nous verrons des vues animées, courtoisie de l'ami "Pat" et du C. P. R.; un grand nombre de discussions animées et agréables, sur des sujets aussi variés qu'insignifiants ou importants, pour saluer des amis que vous voyez rarement et d'autres que vous rencontrez tous les jours.

Comme d'habitude, il est probable que la soirée se terminera au réfectoire. L'entrée est gratuite et plus vous serez nombreux, plus vous aurez de plaisir.

Un secret qui ne sera dévoilé que ce soir-là: dimanche après-midi un autre événement au Juniorat et il y aura du hockey. A plus tard les détails.

Autre avertissement: si vous mettez la main sur un "trente sous" d'ici à dix jours gardez-le soigneusement pour un grand Thé donné par les Anciens chez Madame Dow dans un but d'intérêt général.

Votre agent de publicité,
(André-W. Dechêne.)

BONNYVILLE

Corr.:—M. P. Durocher

Le rapport de la paroisse pour l'année 1937, montre une situation financière très améliorée, ceci est satisfaisant pour tout le monde, et un grand encouragement pour notre curé.

La population catholique rurale donne 138 foyers et 553 âmes. Celle du village 92 foyers et 445 âmes, voilà donc mille catholiques presque tous Canadiens français, formant déjà une grande paroisse.

Durant l'année, il y eut 47 baptêmes, 6 mariages et 9 sépultures. Les baptêmes accusent une légère baisse sur les années passées.

Le premier baptême de 1938 fut celui de Marie, Gloria, Héléna, fille de M. et Mme Antonio Mercier, née le 9 janvier et baptisée le 13 janvier.

Le premier mariage de l'année cause quelque surprise, accoutumés que nous étions à voir l'heureux couple parmi nous depuis longtemps. M. Hervé Turcotte, autrefois de St-Vincent conduit à l'autel l'une de nos plus gentilles demoiselles, Mlle Jeanne Sabourin, de Bonnyville. Les nouveaux mariés furent amicalement fêtés de part et d'autres par un très grand nombre d'amis qui sûrent ajouter à leurs bons souhaits et à leurs félicitations des cadeaux précieux et très pratiques.

Les nouveaux époux partent pour

(Suite à la page 7)

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

LE FRANCAIS SERA EXIGE

Monsieur le Rédacteur:—

L'autre soir, j'ouvre un journal et je tombe sur une dépêche intitulée: "Le français sera exigé!"

Tout de suite, vous croyez qu'il s'agit d'un arrêté de l'Exécutif, d'un décret du Parlement fédéral statuant qu'à l'avenir "le français sera exigé", par exemple, sur la papeterie de l'administration fédérale, ou encore sur les plaques indicatrices des édifices publics, bureaux de douane, gares de chemins de fer, bureaux de poste, etc. Et vous vous vous dites: "Enfin, ce n'est pas trop tôt".

Vous continuez votre lecture intéressante pour un Canadien français surtout.... On nous dit qu'en Chine, les timbres-postes étaient bilingues du temps de l'Empire; ils le sont restés sous le régime républicain.

Des lettres enregistrées des Iles Britanniques étaient rédigées en anglais et en français. Quel scandale! L'Empire Britannique tremble sur ses bases!!

Mais c'est tout simplement que l'emploi de formules bilingues est obligatoire pour tous les gouvernements qui sont membres de l'Union Postale Internationale, c'est-à-dire, à peu près tous les pays du monde.

De l'Afrique du sud, à côté des mots français: "Déclaration en douane", on lit: "Custom declaration" et Doeaneverklaring, et chose curieuse, tous les avis français sont en plus gros caractères que les autres.

Au Japon, à côté des inscriptions japonaises: "Bulletin d'expédition—Despatch note".

Je reviens à l'Afrique sud, on y est plus pratique encore qu'à Ottawa; on y a des en-tête d'enveloppes et de lettres, soit en français, soit en anglais. Avec ce système, les gens de Toronto, par exemple, reçoivent de la papeterie française et ceux de Québec, de la papeterie anglaise. En Afrique sud, on y est plus conséquent; on lit sur l'en-tête d'une lettre provenant du Ministère de l'Agriculture: "Union of South Africa" Unie van Sund Afrika—Department of Agriculture—Department of Van Landbou.

Et après cela, vous vous étendez langoureusement sur votre chaise quand tout-à-coup vous arrive un vieil ami, de mauvaise humeur, parce qu'il vient de recevoir une réponse d'Ottawa en anglais, ensuite parce qu'il n'a entendu que de l'anglais au concert donné par la Commission fédérale de la Radio, etc.... Et nos amis de s'expliquer, l'un tenant pour la nouvelle qu'il vient de lire: "Le français sera exigé...." A la bonne heure, alors dit le visiteur, mais laisse-moi donc voir où tu as "pêché" cette fameuse nouvelle?

Et au grand désappointement des deux copains, on trouve que c'était une requête, un désir.... un rêve ni plus ni moins....

DESAPPOINTE

HISTOIRE TRONQUEE

Monsieur le Rédacteur:—

Nos manuels d'histoire du Canada et des Etats-Unis et ceux surtout écrits par des Anglais avec les meilleures dispositions du monde, tels un Milne, un Parker et quelques autres, oublient de citer les plus beaux faits, les gestes les plus partiotiques; ils les passent sous silence tout simplement.... soit pour ne les avoir pamais sus.... ou appris dans les manuels par eux consultés.

Pour le moment, laissez-moi relever une grave omission que je viens de découvrir en lisant un des chapitres les plus intéressants et les plus importants de l'histoire des Etats-Unis; son indépendance arrachée à l'Angleterre qui ne voulait le développement de cette grande colonie qu'à la condition qu'il serve ses propres intérêts d'abord.... (même politique pour le Canada....)

On mentionne le fait que la France fut invitée à prendre fait et cause pour les Etats-Unis contre l'Angleterre. La France envoya des troupes et des secours de toutes sortes; ces secours pécuniaires nécessaires, nerf de la guerre, sont supposés avoir été fournis par la France comme nation.

Il faut lire l'histoire de France par M. l'abbé Ch. Delor, entr'autres écrivains, pour constater que, en 1770, l'Assemblée du clergé français donna aux Américains qui luttaient pour leur liberté, 30 millions dont 14 millions à titre de simple prêt et 16 millions en don gratuit.

Et dans ce même temps, l'Eglise était chargée de tout ce qui concerne aujourd'hui l'Assistance publique, cependant qu'on trouvait de l'argent pour subvenir aux oeuvres de charité et même en temps de crise financière venait en aide à l'Etat.

C'est cet oubli malheureux que nous voulions signaler en passant. Et il y aurait de quoi écrire une belle et intéressante histoire avec tout ce qui est omis "on purpose" à dessein, dirons-nous.... Serait-ce parce que ces secours portaient l'étiquette française et catholique?

CURIEUX

Au Juniorat St-Jean

LAUREATS DU MOIS DE JANVIER

		CONDUITE	APPLICATION	EXCELLENCE
Préparatoire	1er	Lionel Vincent, Normandeau	Lionel Vincent, Normandeau	Lionel Vincent, Normandeau
	2e	Emile Déry, Bonnyville	Joseph Lapointe, Bonnyville	Reny Gauthier, St-Isidore
Eléments	1er	Raymond Gamache, St-Paul	Marcel Blackburn, Edmonton	Maurice Michaud, Battleford
	2e	Alb. Van Hecke, Villeneuve	Maurice Blackburn, Edmonton	Maurice Blackburn, Edmonton
Syntaxe	1er	Gérard Fortier, Mattes'	Henri Detilleux, Vonda	Jules Laberges, St-Vincent
	2e	Jules Laberges, St-Vincent	Paul Labrie, Bonnyville	Laurent Despins, Calgary
Méthode	1er	Jules Van Brabant, St-Paul	Henri Thomas, Grouard	Louis Collin, Donnelly
	2e	Clément Richer, Donnelly	Louis Collin, Donnelly	Edmond Peltier, Lac-la-Biche
Versification	1er	Alfred Comeau, Vancouver	Alfred Comeau, Vancouver	Fer. Champagne, Morinville
	2e	Ferd Champagne, Morinville	F. Champagne, Morinville	Eugène Hamel, St-Hyppolyte
Rhétorique	1er	Alb. Bouchard, Doussal	Alb. Bouchard, Doussal	Pierre Landreville, St-Paul
	2e	Edm. Douziech, St-Charles	Pierre Landreville, St-Paul	Alb. Bouchard, Doussal

MONSEIGNEUR CHARLEBOIS

Notes et souvenirs

par le R. P. Pénard, O.M.I.

Mettre en pleine lumière une belle figure de religieux, de missionnaire et d'évêque; c'est l'objet que s'est proposé le R. P. Pénard, lui-même un vétéran des missions, en retraçant dans un beau volume qui vient de paraître sous le titre modeste de: "Notes et Souvenirs", la vie admirable de Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., premier Vivaire Apostolique du Keewatin.

L'auteur n'a eu qu'à laisser parler les faits et gestes de son héros pour le faire connaître tel qu'il était: l'homme de Dieu avant tout, dont la longue vie fut un acte continuel de fidélité au devoir, en toute simplicité et droiture.

Aussi bien, dans une lettre-préface, Son Eminence le cardinal Villeneuve félicite l'auteur de nous avoir révélé au naturel l'âme de cet apôtre héroïque, "son âme, si profonde sous une écorce qui la contenait pour ainsi dire à l'étroit, si chaude malgré les glaces de la timidité et l'habitude des longs isolements".

De la première à la dernière ligne, l'ouvrage se lit avec un très vif intérêt et une profonde édification. Ceux qui ont eu l'avantage de connaître quelque peu Mgr Charlebois, ne peuvent manquer de se dire: "Oui, c'est bien lui".

"Vous l'avez bien saisi, note Son Eminence, c'est son amour du bon Dieu qui explique ses vertus; zèle pour les âmes, dévouement vraiment surnaturel pour les Indiens, courage dans les épreuves, abnégation personnelle poussée au plus haut degré, exactitude capable d'en remontrer à un novice".

Sur la couverture du volume, on voit Mgr Charlebois ployant sous la charge de ses bagages, dans un de ces interminables portages embroussaillés qu'il franchit d'un pas décidé, comme l'évêque missionnaire en a parcouru tant d'autres pendant ses quarante-six années de missions et de rudes voyages dans l'immense Vicariat qu'il a fondé, évangélisé et organisé.

Cette photographie évoque le symbole de toute une vie que le P. Pénard a résumé dans ces lignes de l'Avant-Propos: "Travailler à l'oeuvre de Dieu, malgré toutes les fatigues, toutes les difficultés, toutes les contradictions et tous les déboires, tel a toujours été le programme de Mgr Charlebois, parce qu'il regardait cela comme son devoir. Et ce devoir, il l'accomplissait tout simplement, sans phrases et sans vaine discussion".

Dès l'enfance et l'adolescence au foyer d'une belle famille canadienne de quatorze enfants, riche de vertus chrétiennes et bénie d'abondantes vocations religieuses et sacerdotales, le futur missionnaire se révélait l'homme de devoir qu'il serait toujours. Au moment qu'il allait entrer au noviciat, son père, qui n'était pas aveugle, ni porté à l'indulgence envers ses enfants, disait de lui: "Ce garçon-là, je n'ai jamais eu un reproche à lui faire".

Le chapitre qui n'est pas le moins intéressant de l'ouvrage, est celui que l'auteur a consacré au milieu familial si édifiant où germa la vocation de Mgr Charlebois, celle de quatre de ses frères, dont deux prêtres séculiers et deux Oblats, celle d'une soeur religieuse, et de plusieurs neveux et nièces, — prêtres, missionnaires, religieuses, et même un autre évêque qui sera son successeur

Ordonné prêtre par Mgr Grandin, le jeune missionnaire hérita de l'esprit apostolique du grand Serviteur de Dieu et exerça ses premières armes sous sa direction. Sur plus d'un point, la vie de Mgr Charlebois rappelle celle de Mgr Grandin.

Lorsqu'après vingt-trois années de vie missionnaire dans les postes les plus difficiles, il est appelé aux nouvelles responsabilités de l'épiscopat qui rempliront vingt-trois autres années, Mgr Langevin, l'éloquent et vaillant archevêque de Saint-Boniface, qui le connaît bien, peut dire de lui: "C'est un évêque moderne, et un évêque catholique que nous venons de sacrer. Il saura s'adapter au langage et aux usages de ses ouailles, pour les garder au bon Dieu. Pour convertir les sauvages et les garder fidèles, il faut les prêcher dans leur langue.... Mgr Charlebois sera de ceux qui font toujours passer les intérêts de la foi avant ceux de la nationalité ou de la politique, ce qui, d'ailleurs, n'empêche pas d'être bon patriote".

L'oeuvre de Mgr Charlebois a dépassé de beaucoup les limites de son immense Vicariat. Si éloquente qu'elle soit dans les édifices religieux, produits de ses privations et de ses sueurs, qu'il a fait surgir de terre dans sa jeune ville épiscopale du Pas où il n'y avait rien à son arrivée, dans les missions et les écoles fondées ou restaurées par lui dans toute l'étendue du Vicariat, elle ne représente qu'une partie de son rayonnement.

"Vous soulignez justement ce trait, remarque Son Eminence dans la lettre-préface, cet homme si attaché à ses missions et perdu dans les forêts, précisément parce qu'il y travaillait pour les motifs les plus élevés et les plus larges, ne manquait point d'horizon. Au contraire, l'Eglise et la patrie tout entières lui étaient toujours présentes à la pensée".

Déjà, avant son épiscopat, on le trouve à l'origine de l'établissement de la première oeuvre de presse catholique en Saskatchewan, la fondation du "Patriote de l'Ouest". C'est lui également qui donne l'essor définitif au pèlerinage marial de Notre-Dame de Lourdes de St-Laurent-Grandin, qui se continue depuis lors.

Du développement des missions esquimaudes qu'il entreprend dès le débuts de son épiscopat, naîtra le nouveau Vicariat Apostolique de la Baie d'Hudson, dont on a célébré l'été dernier les prodiges accomplis en vingt-cinq ans.

Dans les luttes scolaires de l'Ontario, du Manitoba et de la Satkatchewan, on le voit au premier rang des défenseurs du droit opprimé pour soutenir les courages et affermir les résistances.

Bien plus, le nom de Mgr Charlebois vivra éternellement dans l'histoire de l'Eglise comme celui de l'initiateur d'une démarche que seules sa piété et sa foi audacieuse lui inspirèrent, et qui aboutira, le 14 décembre 1927, à un événement de portée surnaturelle illimitée pour l'Eglise toute entière du présent et de l'avenir: la proclamation par Sa Sainteté Pie XI de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus comme patronne spéciale des missionnaires et des missions du monde entier. Ce fut en effet l'humble Vicaire Apostolique du Keewatin qui eut la première inspiration, et qui la mit aussitôt à exécution avec l'aide d'un secrétaire laïc, M. Paul-Lionel Bernard, de recueillir les suffrages de tous les évêques de pays de missions pour adresser une supplique en ce sens au Souverain Pontife. La proclamation de ce décret à la gloire de sainte Thérèse, que Pie XI avait rédigé lui-même, aura été pour l'évêque missionnaire la plus grande joie de sa vie.

Ce ne sont là que quelques rapides aperçus des richesses que l'on trouvera dans le beau livre du P. Pénard, dont le texte est agrémenté d'excellentes illustrations.

C'est un livre qu'il faut lire.

Souhaitons qu'il pénètre dans toutes les familles pour y prolonger le rayonnement d'une belle âme et les précieux enseignements d'une grande vie.

—A.-F. A.

La Survivance

Histoire du monde

en UN mot

22 écoliers se noient

LONDRES.— Vingt-deux écoliers, âgés de huit à dix ans et le principal de l'école, se sont noyés dans le Danube lundi, lorsque le bateau où ils se trouvaient a chaviré entre Cladova et Ada-Kaleh, suivant une dépêche transmise de Bucarest par une agence télégraphique. Le marinier seul a pu se sauver. A date, dix-sept cadavres ont été repêchés.

Envolée italienne au Brésil

ROME.— Trois gros avions italiens à trois moteurs, dont l'un est piloté par Bruno Mussolini, fils du premier ministre d'Italie, sont partis de l'aéroport militaire de Guidonia, pour faire une envolée expérimentale en Amérique du Sud. Trois aéroplanes nommés "Souris vertes" survolent l'Italie, en route pour le désert de Sahara. Ils feront halte à Dakar, Sénégal, à 2,484 milles de leur point de départ, avant de survoler l'Atlantique pour se rendre à Natal, Brésil, puis à Rio de Janeiro.

Eglise incendiée

DRACUT, Mass.— L'église catholique de Ste-Thérèse de cette ville a été détruite par l'incendie vendredi. Une chandelle qui tomba de son chandelier mit le feu à l'autel principal. L'incendie se propagea rapidement par tout l'édifice. Il ne reste plus que la façade de l'église qui avait été construite il y a neuf ans. M. l'abbé Arthur-O. Mercier, curé, estime les pertes à environ $50,000, y compris $10,000 en ornements sacrés. Il eut cependant le temps de sauver les vases sacrés et le T. S. Sacrement.

Comment les Rouges souhaitent la paix

Toutes les nations ont présenté leurs hommages et leurs sympathies lors des funérailles de 5 journalistes qui s'étaient rendus en Espagne afin de mieux connaître la vérité et d'en informer les lecteurs.

Voici ce que les Rouges écrivaient dans leur journal:

"Des curieux impertinents.—Quatre journalistes anglais et un américain qui avaient accepté l'invitation du Généralissime de visiter Teruel pour constater que la ville, des amants célèbres était au pouvoir des troupes franquistes, ont payé cher leur crédulité, pour ne pas dire leur partialité....

"Les funérailles que les factieux ont faites aux journalistes décédés nous forcent à ne pas souhaiter qu'ils reposent en paix".

Voici les funérailles que font les rouges aux journalistes envoyés par la presse des pays démocratiques pour être témoins de la tragédie espagnole.

La Tchécoslovaquie gagne

LONDRES — L'équipe féminine de la Tchécoslovaquie a battu l'équipe américaine, par 3 à 0, dans le match qui décidait du championnat mondial au jeu de ping-pong.

La coupe Corbillon fut remise à l'équipe victorieuse.

La Session fédérale à Ottawa

INAUGURATION DES ASSISES NATIONALES

TROIS SIEGES D'ARGENTEUIL, P.Q.; DE ST-JEAN-ALBERT, N.B.; ET D'EDMONTON-EST, ALTA SONT VACANTS A LA CHAMBRE DES COMM.

Lecture du discours du Trône par Lord Tweedsmuir. MM. Francoeur et Warren sont proposeur et secondeur de l'adresse en réponse du discours

(Extrait du Droit d'Ottawa)

A trois heures, jeudi dernier, s'est ouverte avec tout l'éclat traditionnel, la troisième session du dix-huitième parlement fédéral. Cette session promet d'être longue et orageuse, car on prétend en bien des milieu que ce sera l'avant-dernière d'ici les prochaines élections générales que l'on fixe éventuellement à l'automne de 1939. D'ailleurs les problèmes que les parlementaires auront à affronter seront aussi multiples qu'épineux. Les débats porteront, en effet, sur la politique étrangère, la défense nationale, le commerce, les tarifs, l'exportation de l'énergie électrique et l'assurance-chômage. Il peut surgir, en outre, au cours de la session des questions imprévues et peut-être d'une gale importance à celles déjà mentionnées.

Mais la cérémonie d'ouverture qui fut particulièrement brillante, a quelque peu relégué dans l'ombre la politique qui reprendra pleinement ses droits dans les deux Chambres pour les prochains cinq mois, car on prévoit que la session actuelle ne sera certainement prorogée avant la fin du mois de juin. Le gouverneur-général du Canada, Lord Tweedsmuir, est arrivé sur la colline parlementaire à 3 heures. Une escorte militaire accompagnait le représentant du roi en l'honneur de qui on tira les dix-neuf coups de canon d'usage.

Le premier ministre Mackenzie King en livrée, et l'hon. sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement au Sénat, reçurent Lord Tweedsmuir à la porte centrale du parlement. Puis, entouré des personnages officiels, le gouverneur-général se rendit en grande pompe au Sénat procéder à la lecture du discours du Trône en anglais comme en français. Les députés des Communes, convoqués par le huissier de la verge noire, se rendirent en corps à la Chambre pour écouter la lecture du document dans lequel le gouvernement a exposé le programme législatif qu'il entend suivre au cours de la présente session.

Comme nous le disions au début, c'est l'aspect politique de la présente session fédérale qui offre aujourd'hui le plus vif intérêt à l'occasion de l'ouverture du parlement. L'hon. William-Lyon Mackenzie King, qui devint chef du parti libéral en 1919, succédant à Sir Wilfrid Laurier, entreprend aujourd'hui sa onzième session comme premier ministre. Son gouvernement a la majorité la plus forte qu'on ait encore enregistrée dans l'histoire du parti libéral. En effet, au cours des élections complémentaires qui ont eu lieu depuis l'été, l'administration actuelle a augmenté le nombre de ses députés qui sont passés de 177 à 178 à la suite de l'échec conservateur dans Victoria. Et l'on trouve maintenant dans les rangs de l'opposition 38 conservateurs, 16 créditistes, 7 C.C.F., 1 indépendant, 1 restauratiste et 1 fermier-uni d'Ontario.

SIEGES VACANTS

Il y a actuellement trois sièges vacants à la Chambre des Communes: Argenteuil, un comté de Québec dont Sir Georges Perley fut le député conservateur pendant de longues années: Saint-Jean-Albert, Nouveau-Brunswick, qui était représenté par le libéral William Ryan; et Edmonton-Est, devenu vacant par suite du décès du Dr W.-S. Hall, créditiste. Les élections complémentaires dans Québec et au Nouveau-Brunswick auront lieu le 28 février. Celle d'Edmonton-Est est annoncée pour le 21 mars. Notons que c'est la première vacance dans un comté créditiste depuis les élections générales de 1935.

On remarque aussi quatre sièges libres au sénat, deux pour Québec, un pour l'Alberta et un pour le Manitoba.

Deux chefs s'affrontent pour le salut du peuple



Le T. H. Mackenzie King



L'hon. R. B. Bennett

Le gouvernement n'a pas laissé prévoir la date de la nomination des nouveaux sénateurs, mais on pense qu'elle sera prochaine. On compte maintenant 56 sénateurs conservateurs contre 36 sénateurs libéraux. Mais les lignes de parti sont beaucoup moins rigides à la Chambre Haute qu'aux Communes.

PREMIER DEBAT

MM. Francoeur et Warren proposaient et secondaient l'adresse en réponse au discours du trône. Ce débat donne ordinairement l'occasion aux parlementaires de discuter de toutes les questions à l'horizon politique. On peut difficilement en prédire la durée exacte, mais on pense que ce sera 10 à 15 jours. La politique étrangère du Canada mettra sûrement le feu aux poudres durant la session. Les députés C.C.F. se préparent à discuter l'attitude du gouvernement dans les conflits espagnols et sino-japonais ainsi que les exportations de matériel de guerre de même que l'enrôlement à l'étranger. Il est probable que l'on touchera aussi dans ce débat à la Société des Nations et à la participations du Canada à l'union pan-américaine.

Les députés libéraux de l'ouest, partisans d'un bas tarif, donnent des signes de mécontentement depuis des mois. On ignore encore si leurs protestations auront lieu ouvertement en pleine Chambre des Communes ou resteront circonscrites dans les murs de la salle des caucus. A tout événement, il est fort possible que les tarifs actuels suscitent une discussion animée.

TRAITES DE COMMERCE

Les négociations commerciales en cours entre le Canada et les Etats-Unis, puis entre l'Angleterre et les Etats-Unis, se rattachent étroitement à la question tarifaire. On prépare actuellement à Washington le nouveau traité de commerce avec Ottawa, qui sera intimement lié avec le pacte commercial que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis doivent conclure ensemble. Ce dernier traité aura probablement une répercussion considérable sur le premier, vu que le Canada sera peut-être obligé d'abandonner au profit des Etats-Unis un certain nombre des préférences obtenues sur le marché anglais.

Il est certain que l'on protestera du parquet du parlement contre la perte de préférence britannique. On a déjà fait des représentations au gouvernement pour empêcher que l'on entame les privilèges que nos producteurs de pommes possèdent en Angleterre. On ne s'attend pas toutefois que la discussion générale sur les traités commerciaux aient lieu avant les dernières semaines de la session ou du mois tant que le traité avec Washington n'aura pas été signé.

ENERGIE ELECTRIQUE

On sait que la Commission Hydro-Electrique d'Ontario, par l'intermé-

(Suite à la page 8)

A LA SOIREE DU COMITE FRANCE-CANADA

Veillée intéressante

Le Comité France-Canada réunissait ses membres à une soirée mercredi soir dernier dans un salon de l'hôtel MacDonald.

L'hon. Juge Frank Ford qui a été élu président du Bureau aux récentes élections, dirigeait la soirée.

Il nous faisait plaisir de remarquer les progrès de M. le Juge dans son parler français, c'est dans un langage plaisant et gracieux qu'il présenta les différents conférenciers.

Mademoiselle Evans donna une causerie sur "les noms". Dans un langage distinct, elle amusa l'assemblée en l'intéressant par un brin d'humour anglais.

Le R. F. Memorian traita des légendes canadiennes d'une façon éloquente bien agréable.

Madame Boulanger donna une courte conférence sur "La maison", le home au sens anglais. Elle démontra encore une fois comment le foyer est le vrai sauveur de la jeunesse, donc la gardienne de la race.

Monsieur le professeur de Savoye donna une leçon de français à l'assemblée.

Monsieur le Président avait signalé avec justesse que la pièce de Mme Lambert était drôle et amusante. L'assistance y fit bon accueil.

C'est à Monsieur Maurice Lavallée que revint le plaisir de remercier les différents conférenciers. Il sût trouver le mot juste pour exprimer les sentiments de tous les membres à l'égard de ceux qui les avaient intéressés.

Chacun se retira enchanté de sa veillée.

Il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre des nôtres correspondent au mouvement de sympathie venant de ces personnalités de l'élément anglais. Les rencontres que permettent ces réunions favorisent une meilleure compréhension et facilitent la fraternité qui doit régner dans la société canadienne.

ALLOCUTION DE M. FORD

Voici le texte de la courte allocution que prononça M. le Juge Ford à l'ouverture de la soirée.

Mesdames et Messieurs:

Il est difficile d'improviser même en sa langue maternelle. Il est plus difficile d'improviser en une langue étrangère. Il est aussi une forme de politesse de préparer ce qu'on prononce publiquement.

Donc, pour franchir mes difficultées, j'ai décidé d'écrire mes quelques mots pour vous faire bon accueil, et vous remercier de votre assistance.

Vos officiers sont très reconnaissants du progrès qui a suivi leurs efforts depuis la renaissance des années dernières.

Quoique le fait soit vrai, comme on m'a dit qu'il n'est pas nécessaire que toutes les conférences du Comité soient en français, c'est mon avis que nous avançons sa raison d'être en donnant l'occasion aux membres de causer en français, d'entendre le français, et de prendre la parole en français. C'est le motif qui a inspiré le programme de ce soir. Nous aurons le vif plaisir d'entendre plusieurs de vos membres dont la langue maternelle est anglaise, aussi bien que des membres dont la langue maternelle est française. Nous entendrons aussi une courte représentation amusante présenté par une polyglotte.

Mlle Sylvia Evans, la principale de l'école "Queensmead"; le Frère Memoriam, le recteur du Collège St-Joseph; Mme Boulanger, écrivain et conférencière bien connue; et notre secrétaire, M. le professeur de Savoye, parleront de sujets intéressants. A propos de la représentation présenté par Mme Lambert, je peux vous dire qu'elle est très drôle et amusante.

Un prêtre transporte un indien

MOOSONEE, Ont.—Le R.P. Langlois, O.M.I. a fait le récit d'un voyage de 115 milles par un prêtre catholique, qui transporta dans un traîneau un Indien grièvement blessé, dans les neiges du Nord de l'Ontario.

La nouvelle de l'état du blessé fut envoyée à une Mission catholique d'Albany, région de la baie James, par un Indien ,qui dit comment Georges Mechat se blessa le pied avec une hache à 115 milles à l'Ouest d'Albany. Le R. P. Lavoie O..MI. et 3 Indiens partirent avec des traîneaux tirés par des chiens pour aller chercher Mechat, dit le R. P. Langlois, mais la neige était trop molle, et le R. P. Lavoie partit seul avec ses raquettes. A certains endroits il s'enfonçait de trois ou quatre pieds, mais après huit jours, il atteignit le wigwam de Mechat. L'Indien était alors dans le coma. La gangrène avait envahi la plaie.

Pendant 14 jours, il n'eut pour toute nourriture qu'un peu de farine et de lièvre. Le R. P. Lavoie prodigua ses soins autant qu'il le put à l'Indien puis le transporta en traîneau. La semaine dernière, le R. P. Lavoie arriva à Albany avec Mechat, dont la jambe fut amputée par la Rév. Soeur L.-Marie, des Soeurs Grises, qui est connue sous le nom d'ange blanc du Nord.

Le père et le fils sont religieux

WESTON, Mass. — Une cérémonie probablement unique dans les annales des Jésuites de l'Amérique du nord, aura lieu mercredi prochain quand un père et son fils prononceront leurs voeux perpétuels au même autel, au collège de Weston.

Le fils est le R. P. Federick Berigan, et son père le frère John Berigan, qui est entré dans les ordres comme frère convers après la mort de son épouse. Le P. Berigan entra chez les Jésuites en 1923, après avoir fait son cours classique à Holy Cross.

Le P. Berigan enseigne au Boston College High School. Son père est de service au collège de Weston. Tous deux sont natifs de Worcester.

La Commission

CALGARY — Les membres de la commission tarifaire canadienne, ayant en tête leur président, G.-H. Sedgewick, et accompagnés de l'hon. N.-E. Tanner, ministre des terres et des mines d'Alberta, ont visité la nouvelle industrie de cette province, la production de l'huile brute.

M. Sedgewick devait tenir une séance jeudi dernier. Les principales séances auront lieu à Ottawa au commencement de ce mois.

Histoire du Canada

en DEUX mots

Nouvelle école

SILLERY, QQué.—La nouvelle école de Sillery, à laquelle on a donné le nom d'école St-Michel, a été bénite par S. Exc. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec.

Trois-Rivières en deuil

TROIS-RIVIERES. — M. l'abbé Henri Rivard, desservant aux Forges, est décédé presque subitement le 23. Il n'avait que 40 ans et exerçait son ministère depuis 1921 dans le diocèse des Trois-Rivières.

Pluie à Montréal

MONTREAL—Une pluie diluvienne, poussée par une vent violent, a transformé certaines rues en des lacs très dangereux. Par contre la neige a baissé de moitié partout. Il a plu depuis quatre heures lundi jusqu'à mardi matin, vers 4 heures.

Les Japonais en Colombie

VICTORIA. — Le gouvernement provincial estime que la population japonaise de la Colombie canadienne a augmenté de 66 p.c. depuis 15 ans. Les Japonais seraient actuellement au nombre de 25,878, dont 11,214 femmes. Depuis 15 ans, le nombre des Chinois a diminué d'environ 1,000 par année et ils sont actuellement 22,084, dont 2,525 femmes.

Propagande communiste

MONTREAL.—M. Edouard Asselin, ass.-procureur général de la province, a annoncé que la Sûreté provinciale de Montréal venait de saisir un camion chargé de matériel de propagande communiste. Cette saisie a été faite en vertu de la loi dite du cadenas.

Congrès d'institutrices

QUEBEC.—A la deuxième réunion du Bureau fédéral de l'Association Catholique des Institutrices rurales de la province de Québec, tenue dans la vieille capitale, on a fixé à la date du 1er au 4 juillet 1938, le prochain congrès provincial de l'Association. C'est à Nicolet que ces assises auront lieu. L'enquête sur les conditions de travail et les traitements des institutrices dans les districts organisés a révélé de nombreux cas. Ceux-ci seront consignés dans le mémoire que soumettra la Fédération au comité catholique de l'Instruction publique. Des amendements seront suggérés, aussi, au paragraphe de la 4e ordannance de la Commission des Salaires raisonnables qui a trait aux salaires des institutrices.

Au diocèse de Gaspé

GASPE. — D'après les dernières statistiques, le diocèse de Gaspé compte actuellement 74 prêtres séculiers et 17 religieux. Un seul décès a été enregistré au cours de l'année 1937, celui de M. l'abbé Fabien Gauthier.

LES INDIENS DU NORD

Une lettre révélatrice

La pénible situation faite aux Indiens du Nord a été le sujet de sérieuses discussions et de vives protestations auprès du gouvernement ces mois derniers. Les affidavit présentés à cette occasion et les documents enregistrés font foi d'une négligence grave de la part des contractants quant à la fidélité à la parole donnée et à l'exécution consciencieuse des engagements. Il est à craindre que cette situation s'aggravant occasionne de grands embarras à l'Autorité.

Le courrier du matin nous apportait une lettre de Son Exc. Mgr Fallaize, coadjuteur du Mackenzie. Les quelques mots que daignait nous écrire Monseigneur montrent bien jusqu'à quel point les Indiens souffrent de la fausse situation qui leur est faite par l'injuste aliénatior de leurs droits lors des traités du Fort Chipewyan et du Fond du Lac.

Fort Simpson, le 21 janvier 1938

Mon cher Père,

J'ai reçu les cartes que vous avez imprimées pour moi à "La Survivance"; j'en suis pleinement satisfait et je vous en remercie.

Depuis mon passage à Edmonton au commencement de décembre, je me suis rendu en avion sur le "Santa Maria 2" jusqu'à Aklavik et je suis revenu ici, à ma résidence normale, depuis environ un mois. La situation économique de nos indigènes, Indiens et métis, est déplorable partout, mais peut-être plus grave dans cette région-ci habitée par les Indiens Esclaves. Elle va réclamer de la part du Gouvernement une action rapide et décisive.

Ici tous les animaux à fourrures, exceptés les castors, ont presque complètement disparu et la traite a atteint, dit-on, son plus bas niveau historique.

Les loups aussi, si difficiles à détruire, se promènent en bandes et déciment les orignaux. Le résultat est que nos gens sont dans une disette croissante et sont même menacés de famine générale. Le point culminant a été atteint cette semaine même lorsque l'aviateur North Sawle de la Canadian Airways a ramené ici, à l'hôpital, le vieux Julien Monye, un Indien du Fort des Liards, tellement réduit par la faim que ni les soins du Docteur et des Soeurs n'ont pu le sauver et il est mort mercredi matin.

Le Dr Truesdal, Agent des Indiens a dû envoyer par avion des secours à des Indiens du Fort Wrigley et il doit envoyer sous peu des traines dans la Liard pour en secourir d'autres.

Le Gouvernement, justement alarmé, a annoncé qu'il ouvrait la chasse aux rats. C'est une mesure juste, qui sera appréciée là où les rats abondent; mais presque inutile par ici, où les rats n'ont jamais été en grande abondance. Par contre nos Indiens, à qui des promesses de protection furent faites lors du Traité, ne comprennent pas qu'on ne leur donne pas une plus grande latitude pour la chasse aux castors et ils ont sollicité par l'entremise de leur Agent et de la Police qu'on leur octroie dans ce district trente castors par chasseur au lieu de quinze, afin de se procurer de la viande et de quoi acheter les nécessités de la vie.

Ils donnent comme raisons que:

1—Il n'y a presque rien d'autre à se procurer actuellement;

2—Les castors sont en constante augmentation dans ce district;

3—Il n'y a aucun danger de voir disparaître les castors si on en laisse la chasse exclusive aux Indiens, et aux métis qui vivent de la vie des Indiens.

Ils désireraient voir rétablir une plus haute prime pour la chasse aux loups, qui font partout de grands ravages.

Comme ces réclamations me paraissent justifiées et que ces mesures appliquées à temps me semblent devoir être plus efficaces et plus économiques que des secours directs, je les appuierai volontiers auprès qui de droit.

Espérant ne vous avoir trop ennuyé, mais vous avoir donné quelques détails sur une question digne d'intérêt, je reste, mon Révérend Père,

Votre tout dévoué,

†P. FALLAIZE, O.M.I.

LA NOUVELLE AUTORITE DE PEIPING



Après avoir redonné le nom de Pékin à la ville de Peiping, les Japonais ont organisé l'autorité civile en choisissant ses représentants chez les Chinois eux-mêmes. On voit ici, de gauche à droite, le ministre de la sûreté, le président de l'exécutif, le maire, le ministre de la justice, le président du comité législatif et le ministre de la réhabilitation.

LA GRANDE UNITE

Clauses qui sauvegardent nos droits

Plusieurs personnes ont manifesté le désir de connaitre les passages où nos droits sont sauvegardés dans le bill de la Grande Unité scolaire; il nous fait plaisir de répondre à leur désir en citant ces paragraphes qui ont trait à notre enseignement religieux et national.

Clauses 2 et 3 de la section 249.—

"Dans le cas, où une commission scolaire de district dans une division, passe une résolution demandant que l'instruction religieuse, tel qu'il est prévu aux Sections 147, 148, et 149 de la Loi scolaire, soit donnée dans toute école du district, et fera parvenir une copie de la résolution à la commission de division, il sera du devoir de la commission de division de donner à cette école un instituteur nommé par les commissaires de ce district".

"Si la commission locale d'un district scolaire, dans une division, passe une résolution demandant qu'un cours primaire soit donné en français dans nos écoles, et transmet une copie de la résolution à la commission de division, il sera du devoir de la commission de division de donner à cette école un instituteur nommé par la commission locale de ce district".

Clauses 2 et 3 de la section 270.—

"Dans le cas où une commission d'un district scolaire, protestant, ou d'un district scolaire catholique faisant partie d'une grande unité de division, ont pour des motifs religieux, raison de se plaindre de la grande commission de division, elle pourra envoyer au ministre de l'Education, copie d'une résolution demandant la séparation de son district de la grande unité. Des copies de résolutions passées par au moins deux autres districts dans la même division, devront appuyer la demande du district qui veut se séparer et être aussi envoyées au ministre. Dans une période de 60 jours, le ministre devra ordonner le vote des électeurs du district intéressé, pour savoir si la majorité des contribuables du district est favorable ou non à l'exclusion de la grande unité. Si la majorité des contribuables est favorable à l'exclusion de la grande unité, le ministre de l'Education ordonnera l'exclusion de ce district de la grande unité et cette exclusion devra être effectuée au plus tard le 31 décembre qui suivra le

A l'ombre de nos Clochers

LOS ANGELES, Cal.

Corr: M. J.-R. Thibodeau

Mme Omer Jean, vice-présidente du Cercle Jeanne d'Arc excelle à cuisiner des "tomates pies". Elle peut les faire chaudes, très chaudes, et trop chaudes. Nous en avions entendu parlé; samedi soir, le 22, nous étions une dizaine chez elle à en manger. Excellentes! C'est la première fois que je mange des olives avec bon goût, elles étaient dans la tarte.

Cartes ensuite. Bien amusé.

* * *

Nous aurons "Danse des Valentins" le 12 février. Venez tous. C'est moi que suis le secrétaire, ce qui veut dire que c'est à moi d'écrire quelques centaines de cartes d'invitations. En voilà une occupation! Ne m'enviez pas. Chanceux! que j'aime bien cela. Le secrétaire a ses bons moments lui aussi.

* * *

Nous avons été enchantés de lire le succès de nos jeunes demoiselles Lorraine Landry et Rita Fillion. Elles sont petites cousines de plusieurs de nous ici. Nous en sommes fiers. Nous sommes 7 descendants de David Chévigny ici. Qui dit que les jeunes ne s'occupent plus des vieux? Il est vrai que la postérité s'occupe de nous. Faisons de notre mieux pour le mériter.

Si Lorraine et Rita mettaient le prix de leur récompense sur les dépenses pour venir nous voir, ce serait agréable. C'est l'habitude maintenant à ces concours, quand le prix en est assez fort, de donner un petit voyage. Nous sommes portés à croire que c'est justement la chose la plus profitable, après un cours d'instruction, pour les gagnants. Ce sont eux qui devraient en profiter le plus.

Pourquoi "La Survivance" n'a-t-elle pas publié leurs écrits? On ne cache pas de telles choses (1). Ceci nous donne l'idée d'écrire quelque chose, nous-mêmes, de ce pionnier David Chévigny. C'est une histoire que je ne me lasse jamais d'entendre raconter. Elles deviennent assez rares. Voici:

UN PEU D'HISTOIRE DE CHEZ NOUS

Il y a déjà quelque temps, un certain jeune homme servait dans les rangs de la police montée dans l'Ouest canadien. Nous ne savons pas s'il y excellait, mais il aurait dû être bon, puisqu'il était de nos ancêtres. M. Alfred Arcand. Vers 1880, on lui donne vacance. Il se rend dans l'Est pour voir les parents. Et là une aventure lui arrive! (aventure qui arrive à chacun de nous, tôt ou tard, si nous sommes bien fait: il se marie). Ceci à Deschambault, P.Q. Ses soeurs, Elise, Josephine, étaient déjà épouses de David et Louis Chevigny, St-Stanislas, les deux frères. Alfred leur parle du merveilleux Ouest, des belles terres les attendant. Où mieux placer leurs enfants? Pas là sûrement où ils sont tassés comme ils le sont.

En 8 jours, on est décidé à partir. En août. Que Mme Louis a pleuré! "Mais tu n'y pense pas Louis, s'en aller si loin, parmi les sauvages, avec tous ces petits enfants!" Mais Louis était décidé. Alfred la connaissait la belle prairie de l'Ouest, et s'il avait le don de la parole? Et n'y avait-il pas les "Pères" à St-Albert? Où les "Pères" sont, tout est bien.

Enfin on partit 3 familles et un ami. 8 enfants chez David, 6 chez Louis; 21 personnes. Que pense notre nouvelle mariée de ceci? pour un voyage de noce? Son mari n'a pas voulu qu'elle s'ennuie. Aujourd'hui ceci ne se fait plus; à peine peut-on souffrir la noce!

Sur train jusqu'à St-Boniface, de là, avec boeufs et wagons couverts. J'en frémis d'excitement! Si j'eus été là! Où fait-on de tels voyages encore pour que je m'y rende!

On arrive à St-Albert le 8 ou 10 novembre, 9 semaines de St-Boniface. Qu'y trouve-t-on? Des sauvages! Et la Mission! Mgr Grandin, le Père Leduc, etc. Et le couvent: 8 religieuses, Soeurs Grises. On va s'installer ici? Oui. Enfin, les blancs sont à St-Albert! Si le village venait à changer de nom, on le nommerait Chevigny, ou Arcand. Que faire à St-Albert? travailler pour la Mission. Et il y a le pont. Pas de ce qu'il était à l'idée de débouler, ou à l'envie de le déménager, mais il y avait "toll" à payer pour le traverser. Et oui, la taxe était ici avant nous.

Cet automne de 1880, vit les premiers élèves blancs dans les classes de St-Albert au couvent; Mme A. Gaumont, Edmonton-Nord; Mme U. Verreau, Edmonton; Maman, Mme V. Thibaudeau; Mme G. Sarrasin, Los Angeles, Georges Chevigny, Plamondon; Mme P. Ringuette, St-Albert. Tout ces petits sauvages assis par terre! La maîtresse avait une chaise pour s'asseoir, et une autre chaise pour pupitre. Ce devait être un trône pour ces petits sauvages. Quand nous lisons des belles salles de classes de nos collèges d'Edmonton, ce n'est pas à comparer. Et certaines salles de classes d'ici, sans pupitre, mais tables, chaises, tapis, draperies? Qu'elles piles de livres et cahiers il aurait dû y avoir! Pour nos petits blancs, fallut aller chercher les petits bancs pour genoux à l'église. Apprend-t-on mieux assis par terre ou sur ces bancs?

D'autres enfants arrivèrent chez David, chez Louis, et chez Alfred. Qui ne connait pas Joseph et Clovis Arcand à St-Albert? Quel Canadien français à Edmonton qui ne connaît pas quelque Chévigny? Le R. Père Albert Chévigny, O.M.I., du Juniorat était fils de David.

La Présidente du plus important club canadien-français de Los Angeles, notre Cercle Jeanne d'Arc, Mme Georges Sarrasin, est fille aînée de Louis Chevigny. C'est de l'entendre nous raconter ses souvenirs! Ceci vient d'elle. Elle avait 9 ans. Son plus grand plaisir de ce temps - là était de visiter les petits bébés sauvages. Quel désespoir parfois pour la maman, de voir arriver Mélina à la maison avec trop de petits bébés cuivrés! On trouve son amusement partout. Ici, nous l'appelons tous "ma tante". Jamais femme n'eût autant de nièces et neveux. Mais elle est plus que cela; elle est la nièce de tout le monde.

(1)—"La Survivance" publiera le travail de nos deux gagnantes au concours des "Old Timers". Nous n'avons pu le faire plus tôt parce que ces copies étaient protégées par le droit d'auteur obtenu par l'Association. Toute reproduction était interdite avant arrangement.

ST-EDMOND

Mme Meunier de Morinville était en visite chez Mme A. Leguerrier la semaine dernière.

* * *

On annonce aussi pour dimanche soir prochain une partie de Whist Militaire à la salle paroissiale. Il y a de bons prix et un délicieux goûter sera servi.

* * *

M. Alfred Girard arrivait en aéroplane de Fort McMurray dimanche dernier pour visiter ses parents, M. et Mme Marc Girard et aussi en voyage d'affaires. Il est retourné au commencement de la semaine.

DECES

Mlle Gertrude St-Jean, fille bien-aimée de M. et Mme Wilfrid St-Jean de cette paroisse. Elle laisse, outre ses parents désolés, une soeur, Claire, et trois frères, Guilbert, Charles-Edouard et André, tous à la maison. Les funérailles auront lieu mercredi matin. Nos sympathies les plus sincères.

EN VISITE

Mme L'Heureux, d'Avilla, chez M. et Mme A. Garon.

M. Jérôme Lambert, de Picardville, aussi chez M. Garon.

NOS MALADES

Mme J. Gagné est sortie de l'hôpital lundi.

BINGO

Tous les jeudis à la salle paroissale, à 8 heures, bingo à un sou, vingt-cinq parties pour 25c. Bons prix.

JOUSSARD

TEMPERATURE

Vraiment idéale, juste assez de froid et de neige pour conserver chemins, viandes, poisson en bonne condition, etc., dans un état de congélation suffisant....

La radio nous apporte chaque soir les pronostics de chaque province de l'Atlantique au Pacifique et réellement, nous sommes dans un pays de climat tempéré, si l'on en juge par une simple comparaison avec les données de l'annonceur; cependant qu'il ne manque jamais de dire que ces renseignements viennent directement du bureau de service météorologique du Dominion du Canada.... S'il y a des incrédules, qu'ils prêtent l'oreille.... ou plutôt les deux, aux différentes émissions radiophoniques sur la température au pays du Canada.

GLACE

Chacun est occupé à couper, charroyer et empiler sa glace. On se hâte plus que d'habitude, soit à cause d'un printemps hâtif, soit pour profiter du beau temps. De même pour le bois de chauffage qui abonde dans toutes les cours. Il en va autrement du bois de service, billots, pour convertir en planches, madriers, etc.... cependant que deux Inspecteurs du Gouvernement sont venus dernièrement dans le but spécifique de mettre les choses au point.... Malheureusement leur visite n'a fait que confirmer le "statu quo", le sprix offerts étant insuffisants pour couvrir les frais de coupe qui sont encore de $3.00 le mille pieds, en plus une surtaxe de 75 c. pour chaque mille pieds de sciage.

PECHE

Finie la pêche depuis une semaine dans notre grand lac! pour ne reprendre que dans trois mois, dit-on. D'aucuns songent sérieusement à aller tendre leurs fillets dans quelque lac du grand nord d'où l'on expédie le poisson à Faust par avion.

RENARDIERE

Une compagnie à actions limitées vient d'être fondée ici par trois jeunes filles: Mlles Laura et Jeanne Brassard et B.-S. Laperle, institutrice. Il s'agit de l'exploitation d'une renardière, mais de renards argentés. La Cie débute avec trois belles pièces. Mlle Germaine est chargée, pour sa part du soin et de l'entretien des bêtes à fourrure recherchée.

La renardière voisine, une "visonnière" que surveille le propriétaire, M. J. Brassard. A propos de visons et de visonnières, il est convenu de mentionner le cas de M. P. L'Heureux qui en a au-delà de 60. On nous dit que ces petits poilus dévorent une demie livre de poisson par jour en moyenne.

* * *

Mlle Marie-Alice Plante arriva à Joussard la semaine dernière pour passer deux mois avec ses parents, M. et Mme François-Xavier Plante. Elle est en repos, après une assez grave opération.

LA COREY

Corr.:—Laviolette

Mardi le 25 courant M. Louis Normandeau tenait une assemblée ici en faveur du Wheat Pool. Une foule nombreuse remplissait la salle pour voir dérouler sous leurs yeux de belles vues animées, ainsi que le couronnement de notre roi. M. Normandeau adressa la parole dans l'intérêt de nos fermiers.

* * *

Mardi matin le feu détruisait la demeure de M. Pierre Chouinard. Plusieurs vinrent au secours et tout fut préservé des flammes, sauf la charpente même de la maison.

Nos sympathies à cette famille dans cette épreuve.

* * *

Samedi le 29 janvier, le Père Thibault unissait dans les liens du mariage Nick Panas et Mary Galick, de cette paroisse.

Les témoins étaient Nick Broski et Jeanne Galick.

BROSSEAU
St. Laurent

Corr: "Z. A. C."

Le 21 janvier, Monsieur Olivier Vincent et Mlle Gabrielle Chouinard profitèrent de l'excursion du C.N.R. pour rendre visite à leurs parents et amis d'Edmonton.

* * *

Le 26 janvier, une lampe-fantaisie de salon, donnée par Mme Joseph Brosseau au profit des oeuvres de l'église fut envoyée à Mlle Yvette Belzil de St-Paul. C'est le petit Marcel Rioux qui tira le billet de la râfle de l'heureuse gagnante.

* * *

Le 23 janvier, les filles de la paroisse organisèrent une très amusante soirée paroissiale sous la direction de Mlle Carmen Brosseau.

* * *

Le 24 janvier, M. Wilfrid Desrosiers et sa Dame, née Agnès Garneau, quittèrent définitivement Duvernay pour Turner Valley.

MORINVILLE

Corr: Maximus

Nous avons le chagrin d'enterrer un de nos vieux paroissiens, la semaine dernière, nous voulons dire M. Théodore Isoke. Ce Monsieur demeurait dans notre paroisse depuis près de quarante ans. Il avait su par ses nombreuses qualités gagner l'amitié de tout le monde, et nous n'avons pas été surpris de voir l'église presque remplie pour les funérailles. C'était là une marque de sympathie dont le cher défunt était certainement digne. Il laisse pour pleurer sa perte une femme tendrement aimée et trois enfants qui sont inconsolables.

Le service fut chanté par Mgr Pilon curé de la paroisse, assisté par M. Loranger comme diacre et de M. Marchand comme sous-diacre.

M. Albert Trottier était en charge des funérailles.

* * *

Il nous fait peine de savoir que M. Forget se rétablit tranquillement. Même il a dû retourner à l'hôpital après un court séjour à la maison et les dernières nouvelles ne sont pas encore très encourageantes.

* * *

Nos séminaristes d'Edmonton sont dans leurs vacances d'hiver. Ceci nous vaut la visite de M. Alcidas Ricard. Il est inutile d'ajouter que les parents sont tout heureux de ce séjour de leur enfant à la maison paternelle.

* * *

La température s'est refroidie ces jours derniers et nous aurons ainsi une touche de l'hiver avant que celui-ci ne se termine. En tout cas nous devons remercier la Providence de nous avoir ménagés durant janvier. De fait, ce premier mois de l'année a été exceptionnellement doux et la dépense de charbon plutôt faible.

* * *

M. Camille Charest a acheté le garage de M. Antille. Il est déjà entré en possession de la propriété et travaille à son compte pour le public qui veut bien l'encourager. M. Charest est dans notre paroisse depuis un certain nombre d'années et nous ne doutons pas qu'il ne fasse un succès de son entreprise.

* * *

Notre club de gouret s'est rencontré dernièrement avec celui de Legal sur leur propre glace et l'a emporté par un score de 3 à 1. Dans une autre rencontre avec Westlock, la fortune a favorisé ce dernier par 4 contre 2.

* * *

A l'assemblée annuelle du district de l'école Labbé 1842, M. Romuald DeTonnancourt a été élu commissaire.

Voici les membres du conseil:

M. Louis Turgeon, président; M. Wilfrid Beaupré; M. R. DeTonnacourt; M. H. Boissonnault, secrétaire-trésorier.

A la même assemblée M. Hector Boissonnault est nommé délégué à la convention des commissaires d'écoles à Calgary.

LAMOUREUX

Nous avons donné déjà le résultat des élections des commissaires de l'école St-Eugène. A Ste-Claire, William Hostyn a été réélu pour un nouveau terme. A l'école Saskatchewan, Adélard Houle est le nouveau commissaire remplaçant Omer Villeneuve. Ce dernier reste cependant secrétaire-trésorier du district. A l'école Notre-Dame on s'attend à des changements importants.

Nos commissions d'écoles envoient deux délégués à la convention des commissaires à Calgary, ce sont MM. William Hostyn et Adélard Houle.

* * *

Un certain nombre de nos paroissiens et surtout des parents sont allés assister aux funérailles de feu Joseph Laframchise à St-Albert. Nous offrons de nouveau nos sincères condoléances aux membres de la famille du défunt.

* * *

M. et Mme Barbeau et leur fils Jean-Louis étaient en visite dimanche dernier au presbytère.

M. et Mme Wilfrid Théroux et Mme Vennes y faisaient aussi une courte apparition ces jours derniers.

* * *

Lundi dernier avait lieu le mariage de Donald McLellan et de Blondine Houle. La messe fut célébrée par M. le curé Garnier qui reçut le consentement des deux époux et leur donna la bénédiction nuptiale. M. Omer Houle et M. Allan Larose étaient les deux témoins.

Parmi l'assistance de parents et d'amis, on remarquait la présence d'un grand nombre de nos frères séparés. M. McLellan est en effet un converti de date récente. Après avoir suivi assidûment un cours d'instruction religieuse et montré une détermination sincère d'embrasser la religion catholique il prononça son abjuration entre les mains de M. le Curé.

Les témoins de cet acte solennel étaient: M. et Mme Adélard Houle. M. McLellan reçut aussi le baptême conditionnellement et fit quelques jours après sa première communion.

Le repas des noces se fit chez Adélard Houle, oncle de la mariée et le soir, la veillée de réjouissance avait lieu à la salle Memoriam de Fort Saskatchewan. Le nouveau couple doit partir incessamment en voyage aux Etats-Unis. Nos voeux de bonheur et de prospérité les accompagnent.

CHAUVIN

CORR. G. Souci

Les contribuables du district scolaire se sont réunis ces jours derniers pour nommer un remplaçant à M. Corriveau, président de la Commission scolaire, qui sortait de charge. M. Roméo Benoit a été nommé.

A une réunion subséquente on procéda à l'élection du président. M. Joseph Paré fut élu. M. F. Poirier demeure secrétaire, tandis que MM. O. Marsolais et R. Benoit sont conseillers.

Un vote de remerciement fut envoyé à M. Corriveau pour le remercier des multiples services qu'il a rendus durant son stage comme président.

La Commission espérait pouvoir déléguer un de ses membres à la convention des commissaires afin de se tenir en union avec tous ceux qui travaillent à la même cause que nous.

BEAUMONT

DECES DE M. BELLEY

Samedi le 22 janvier mourait M. Thomas Belley à l'âge de 64 ans. Il était malade depuis plusieurs mois. Les funérailles eurent lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le R. P. Gaborit chanta le service avec le R. P. Langlois comme diacre et le R. P. Ketchen comme sous-diacre.

A la tribune, M. Lachance et Mlle Annette Vaugois chantèrent chacun un beau cantique d'adieu.

Le deuil était conduit par M. Albert Rodrigue et le cercueil porté par MM. Joseph Villeneuve, Emile Rodrigue, Olivier Lachance, Arthur Demers, Albert Lavergne, Albert Rivard.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, 6 filles: Nora, Laura, Géraldine, Marie-Ange, Simonne, Hélène; 2 fils: Thomas et Marcel.

Le défunt était aussi le frère de feu Mgr Belley, décédé dans l'Est, il y a quelques années.

Venu du Lac St-Jean, il y a une trentaine d'années, ses parents demeurent tous là-bas. Il n'a ici que sa famille. Le corps repose maintenant dans le cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

Connelly McKinley avaient charge des funérailles.

NOS MALADES

Mme William Herard est revenue de l'hôpital et est assez bien.

M. Achille Royer a été opéré pour l'appendice, il va assez bien.

* * *

Nous venons d'être encore une fois frappé par le feu. Cette fois c'est le magasin de M. Alcide Magnan qui fut entièrement détruit ainsi que la résidence. L'on ne put rien sauver; la famille se sauva tête-nue et sans manteau, par un grand froid. Les pompiers volontaires, venus de toute la paroisse, firent tout ce qu'ils purent pour sauver les bâtisses environnantes; d'un côté Mme A. Vaugois dont on réussit, avec de la neige à empêcher le feu de se communiquer. Le vent étant contraire, il en fut pas de même pour la résidence de M. Wilfrid Royer, occupée par M. et Mme Edmond Vallée. Malgré tous les efforts on ne put que sauver le ménage, la maison y passa.

Notre petit village est bien mal protégé contre les incendies. Nous n'avons pas d'eau, et n'avons qu'à regarder brûler. Heureusement qu'il faisait bien froid, car tous le centre du village y passait. Il y eut aussi commencement d'incendie chez M. Paul Magnan, mais il y avait assez de monde que ce fut vite éteint. Le magasin occupé par M. Magnan appartenait à Mme Léo Laperle, de Winterburn.

A toutes ces familles, nous offrons nos vives sympathies.

CUT KNIFE

CORR. Adèle De L'Ouest

ELECTIONS

M. Lucien Dion a été élu maire de notre village, ainsi que M. A.-E. Finley, conseiller, tous deux par acclamation. Nos sincères félicitations et nous sommes particulièrement heureux au sujet de notre nouveau maire. Les catholiques forment environ le tiers de la population du village—22 familles sur 80 en tout—. Dû à un bon esprit d'entente et d'union avec nos frères séparés, nous avons eu toujours "fair play" — représentation proportionnelle dans le conseil du village et dans le bureau des commissaires d'écoles et à plusieurs reprises un catholique a été maire de notre village.

AU CERCLE D'ETUDES

La tempête a empêché plusieurs membres d'assister à notre 4e réunion du cercle d'études et malgré cela l'assistance était bonne. Dans une intéressante et instructive conférence, M. Robert Dion nous a parlé sur le commerce des marchandises: la compétition, l'annonce, l'étalage, l'importation des denrées alimentaires, le tarif, et même la taxe éducationnelle. Plusieurs questions furent demandées au conférencier et réponduces à la satisfaction de tous.

La prochaine conférence aura lieu le 9 février prochain. M. Walter Kington, ancien corporal de la police Montée, nous parla de cette importante institution civile de notre pays.

LES INCENDIES

Pour certain, il y a du mystérieux dans ces incendies récentes de couvents, collèges, et d'églises dans l'Est du Canada. En trois semaines, le Couvent de Loretto, Niagara Falls Ont., le Collège du Sacré-Coeur, de St-Hyacinthe, Qué., l'église de St-Joseph à Montréal, et le couvent des Saints Anges à St-Laurent, Qué. Heureusement en ces derniers endroits, le feu, découvert à temps, n'a pas causé dommages. Donc en trois semaines, 46 pertes de vies, $1,000,000.00 de dollars de dommages. Serions-nous déjà en proie aux puissances de l'enfer déchaînées par l'athéisme sur notre terre du Canada!

ST-JOACHIM

Nouveaux syndics

Cette année, M. J.E. Morrier sortait de charge et M. J.-E. Brodeur nous quittait pour Sherbrooke. Il s'agissait donc de les remplacer. Il n'y eut que deux candidats proposés. M. J. Julien fut présenté par MM. Patenaude et L. Morin, et M. Roméo Bouchard, par MM. Gérard Baril et Alphonse Hervieux. Comme il n'y avait aucune objection, ces derniers furent acceptés comme syndics.

Nous sommes heureux d'offrir à ces nouveaux syndics nos sincères félicitations. Nous remercions sincèrement M. J.-E. Morrier pour les bons services qu'il nous a rendus, ainsi que M. J.-E. Brodeur que nous regrettons de voir parti de la paroisse.

LE R. P. PROSPER BERNARD, S.J.

En route pour le Japon et la Chine, le R. P. P. Bernard, S.J., arrivait chez sa soeur, Mme Raoul Blanchard, le 15 janvier dernier. Il y retrouvait ses frères, Paul, Narcisse et Dominique. Dimanche, le 16, tous se rendaient à Beaumont où le missionnaire avait passé une partie de son enfance. Ce fut une fête de famille.

D'abord, le matin, à la messe paroissiale, ce fut le missionnaire qui officia et donna le sermon; le reste de la journée se passa chez Paul Bernard, son frère.

Il passa quelques jours avec sa soeur et ses frères à Edmonton, visitant les amis en ville, à Morinville et St-Albert.

Jeudi, le 20, dans la soirée, le Père prenait le train pour Calgary; il était accompagné de Madame Blanchard, sa soeur.

Vendredi matin, il disait la messe à l'hôpital Ste-Croix de Calgary; à cette dernière messe en Alberta, assistait ses deux soeurs, Révérende Soeur Marguerite Bernard, des Soeurs Grises et Mme Thérèse Blanchard.

Après quelques heures, c'était la dernière séparation d'avec les chers siens; il partait pour Vancouver où ses compagnons l'attendaient pour monter sur le bateau qui devait les emporter vers leurs missions lointaines.

A St-Joachim, paroisse où demeure Mme Blanchard et M. Narcisse Bernard, nous avons gardé un souvenir ému de ce jeune missionnaire, qui, malgré la déchirante séparation d'avec son Père, sa Mère, ses frères et ses soeurs, portait une figure sereine et heureuse.

Puisse le Seigneur accepter son sacrifice pour l'extension de son règne au pays de Chine.

BAPTEME

Dimanche, le 30 janvier, le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, baptisa Joseph, Georges, Maurice, né le 6 janvier, enfant de Georges Gaucher et d'Annette Guenette. Le parrain fut Lucien Guenette et la marraine Cécile Guenette, représentée par Mme Parson. Félicitations aux heureux époux.

HISTOIRE DE L'EGLISE

III--PERSÉCUTIONS

Production de la maison G. MAZO, 38 boulevard St-Martin, PARIS.

Les mêmes images en couleur sur papier transparent pour protections lumineuses.

31.—6e Persécution, 235 à 238. Martyre de Sainte Barbe

Maximin le Thrace déchaîna la sixième persécution; son édit a ceci de particulier qu'il désignait uniquement les évêques à la répression des tribunaux. En raison de cette restriction et de la brièveté de son règne, l'histoire, outre les deux papes Pontien et Anteros, n'a enregistré qu'un seul nom celui de Sainte Barbe, fille de Dioscore, païen endurci de la ville de Nicomédie. Selon la coutume orientale la jeune vierge tenue rigoureusement à l'écart vivait avec sa mère dans une tour attenante à la maison paternelle. Or ses suivantes lui parlèrent d'Origène comme d'un sage qui enseignait la doctrine d'un Dieu unique. Sainte Barbe lui adressa une lettre pour lui demander de l'instruire. Origène lui envoya un prêtre, vénérable vieillard, qui fut introduit comme médecin; il instruisit et baptisa la jeune vierge. Dioscore, étonné de voir sa fille refuser toujours le mariage, finit par apprendre qu'elle était chrétienne. Fou de rage, il la chassa, puis la livra au proconsul Marcien. Celui-ci voulut la faire sacrifier aux dieux, mais ni la flagellation, ni les ongles de fer, ni les torches ne purent avoir raison de sa foi inébranlable. Enfin, elle eut la tête tranchée de la main même de son père, dit-on [illegible] En raison de la tour où elle habitait, elle a été choisie pour la patronne des [illegible]

32.—7e Persécution, 250 à 251. Martyre de Sainte-Reine.

Dèce venait d'être proclamé empereur après l'assassinat de Philippe, son premier acte fut un édit de persécution, où il recommandait de graduer et de conduire lentement les supplices pour vaincre la résistance des chrétiens. S'il se trouva une multitude d'âmes courageuses, il y eut beaucoup de lâches, qui, intimidés par les longs interrogatoires, lassés par le raffinement et la lenteur des supplices, renièrent leur foi, cependant que des jeunes filles comme Denyse en Asie Mineure, Agathe en Sicile, et Reine dans les Gaules eurent le courage de souffrir jusqu'à la mort pour leur Dieu. Sainte Reine, âgée de quinze ans gardait son troupeau dans la plaine d'Alésia, lorsque le préfet Olibrius venant à passer remarqua sa grande beauté et l'interrogea. Dans ses réponses la jeune vierge ne lui cacha pas qu'elle était chrétienne. Le préfet voulut la faire sacrifier; ce fut en vain. Alors il lui fit déchirer le corps de mille manières, puis on la jeta en prison. Le lendemain après les supplices du chevalet et des torches on lui lia les pieds et les mains et on la jeta dans un bassin plein d'eau, mais son corps [illegible] lui trancha la tête.

33.—8e Persécution, 257 à 260. Martyre de Saint Laurent

L'empereur Valérien témoignait de la bienveillance aux chrétiens, mais son fils jeune débauché et le maître du palais Macrien, mage d'Egypte, lui firent signer un édit de persécution. Le pape St Etienne, St Cyprien, St Fructueux furent les premières victimes. A Utique, trois cents chrétiens furent précipités dans une fosse pleine de chaux vive. Le pape Sixte II fut arrêté et condamné; comme on le conduisait au supplice, son diacre St Laurent le suivait en pleurant: "Où allez-vous, mon père, sans votre fils?" disait-il. Le vieillard lui répondit: "Un plus grand combat t'est réservé, dans trois jours tu me suivras." Il fut en effet arrêté et le préfet le somma de livrer les richesses de l'Eglise. Le saint répondit qu'il allait les rassembler, et réunissant les malades, les pauvres, les veuves, les orphelins, il les montra au préfet en lui disant: "Voilà les trésors de l'Eglise." Le préfet exaspéré fit apporter un immense gril de fer sur lequel on plaça des charbons ardents. St Laurent y fut étendu et trouva encore la force de dire au tyran: "Faites-moi retourner, ce côté est assez rôti". Puis il ajouta: "C'est assez cuit, vous pouvez manger". Valérien prisonnier de Sapor, roi des Perses, la peste [illegible]

LE SPORTIF
par Roland Morrier

Braddock-Farr

La première rencontre Farr—Braddock à peine achevée que déjà Mike Jacobs, "Match-maker" par excellence du monde pugilistique, s'empresse d'organiser les détails de leur seconde bataille.

Le plus important détail, celui des pourcentages sur les recettes, est encore en suspens, car Braddock hésite apparemment entre sa demande de 37½% et l'offre de Jacobs 35%. Farr de son côté se contentera d'accepter de 20% en montant pourvu qu'on lui donne un match revanche.

Qui gagnera? Il est un peu tôt pour se prononcer définitivement sur l'issu de cette rencontre — attendons encore quelques semaines, mais il ne serait pas surprenant de voir Farr jouer un bon "poisson d'avril" à Braddock lors de leur rencontre du 1er avril prochain.

* * *

La Coupe Stanley

Huit semaines environ et la cédule régulière de la Ligue Nationale de gouret sera close. Les sportifs se préparent maintenant aux "play off" et naturellement chacun croit voir son équipe favorite détentrice de la coupe Stanley.

Pour ceux qui sont anxieux de savoir sur qui placer leurs sous, il serait bon de rappeler: les Rangers de New-York, les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal.

Les Américains aussi de la métropole américaine auront un bon mot à dire, mais les trois autres équipes méritent une attention particulière dans notre choix d'un champion mondial de gouret pour la saison 37-38.

* * *

E. A. C. Juniors

15-0, 12-2, non, vous n'avez pas sous les yeux les points d'une partie de balle au panier, mais tout simplement les "scores" enregistrés par la puissante équipe junior d'Edmonton, les E. A. C., (Edmonton Athletic Club) actuellement en tête de leur section dans ce district.

Devançant leurs plus proches rivaux, les "Safeways", de 13 points, l'équipe de Stan Moher possède certainement les qualités requises pour détenir du moins le championnat junior de l'Ouest pour cette saison.

Rapides, robustes et pesants, les E. A. C. ont écrasé leurs adversaires par un pointage vraiment surprenant, mais maintenant leurs nombreux supporteurs sont impatients de voir cette puissante équipe se mesurer avec les autres clubs des provinces voisines dans les détails prochains.

Lynch décédé à New York

NEW-YORK. — Charles Lynch, sportif bien connu, est mort subitement lundi, à l'âge de 48 ans.

C'est lui qui, vendredi soir, donna son vote à Tommy Farr dans le match avec Braddock. Il était depuis longtemps juge pour la commission athlétique.

M. McCarthy est confiant

NEW-YORK.— J. McCarthy, gérant des Yankis de New-York, est arrivé en ville lundi. Il s'est empressé de dire qu'il pense ses gars capables de décrocher un troisième championnat consécutif.

Il a ajouté que Di Maggio, comme tous les autres troupiers d'ailleurs, sera au poste quand le temps viendra.

Dean et Dimaggio enlevés

WASHINGTON.—Le chef de police Edgar-J. Hoover, chef du service des investigations à Washington, a révélé que Dizzy Dean, lanceur des "Cardinals" de St-Louis, a failli être enlevé à la place de Charles Ross, le manufacturier américain enlevé et tué par Peter Anders et des complices récemment. Henry Seadlund, l'un de ceux qui participèrent à l'enlèvement de Ross, a déclaré au chef Hoover que Dean ne fut pas enlevé parce qu'il ne croyait pas que les "Cardinals" voulussent payer $50,000 pour sa libération. Sealund déclara aussi que la bande à laquelle il appartenait avait discuté la possibilité d'enlever Jos Dimaggio, des "New-York Yankees" ainsi que plusieurs autres personnalités éminentes dans le monde des sports, mais que finalement ils s'en tinrent à Charles Ross. Seadlund a été identifié comme ayant fait partie de la bande de Dellinger.

Montréal aurait un entre athlétique

MONTREAL — L'hon. M. William Tremblay, ministre du Travail, a accepté les plans d'un centre athlétique qui serait construit à Montréal, et devant être bâti avec l'argent du chômage destiné aux travaux publics. Ce stadium, pouvant servir aux jeux olympiques, coôterait $150,000.

38 — Histoire de France
PAUL LE HUGEUR

LOUIS VII

Saint Bernard prêche la croisade à Vézelay.

Après le départ des premiers Croisés la Terre-Sainte se trouva réduite à un petit nombre de défenseurs et en 1144 la ville d'Edesse retomba au pouvoir des Musulmans qui y massacrèrent tous les chrétiens. Saint Bernard prêcha une seconde croisade. A Vézelay où le roi et les plus grands seigneurs s'étaient réunis pour l'entendre, des milliers de chrétiens demandèrent à partir avec le roi: comme les croix manquaient, saint Bernard tailla son manteau en lanière, et bientôt toutes les poitrines furent ornées du même symbole, de même que tous les coeurs battaient du même enthousiasme (1146).

Alexandre III pose la première pierre de Notre-Dame.

Le XIIe siècle est une époque de transition dans l'histoire de l'art: l'architecture romane, qui est dans toute sa splendeur au XIe siècle, fait place à l'architecture ogivale ou gothique, dont le nom exact serait l'architecture française du moyen-âge: le plein cintre est remplacé par l'ogive; les nefs sont plus élancées et s'appuient en dehors sur des contreforts et des arcs-boutants, qui se transforment en ornements nouveaux. Notre-Dame de Paris est, avec les cathédrales de Senlis, de Noyon, de Lyon et de Soissons une des premières églises ogivales; la première pierre en fut posée en 1165 par le pape Alexandre III.

SUR LE MARCHE D'EDMONTON

Enfin, soit pour le mieux, soit pour le pire, le mercure planait aux alentours de 20 en bas et faisait frissonner les gens de la ville et de la campagne qui se hasardaient à courrir les magasins de la ville samedi dernier.

Ainsi, les patrons au marché public d'Edmonton brillaient par leur absence, ce qui, loin de décourager les fermiers-vendeurs, les faisaient opiner que c'était pour le mieux, car, disaient-ils, maintenant que la température est plus propice à la saison, pour pourrons espérer d'obtenir des prix plus stables.

VOLAILLES

Malgré la ténacité de quelques vendeurs pour les prix de rigueur depuis quelques semaines sur les volailles, plusieurs les offraient à un rabais d'un et même deux sous la livre. Les coqs-d'Indes se vendaient à .25c et .27c la livre pour oiseaux à moins de dix livres, et .22c et .20c pour les plus pesants.

OEUFS

Les oeufs souffraient d'une grande brèche entre les prix de rigueur dans toutes les parties du marché.

Ici ils étaient affichés au même prix que la semaine auparavant, soit .30c la douzaine pour Al gros, .28c pour Al moyens, et .25c pour A de poulettes; là on les offraient à .28c, .25c et .22c, et encore ailleurs à .25c, .22c .23c et .20.

BEURRE ET CREME

Le beurre en regagnait de nouveau à 2 livres pour .65c, un gain de .02½ la livre sur les prix précédents.

Selon qu'ils sont gouvernés par le Conseil des Utilités Publiques de gouvernement, les prix réglementaires s'appliquaient aux ventes de crème. Ils sont, pour crème à table, 22c la chopine, 36c la pinte; pour crème à fouetter, .30c la chopine, .52c la pinte.

LEGUMES

A part les préparatifs maintenant entretenus pour les semences de produits légumineux qui occupent ces jours-ci la pensée des vendeurs de légumes, ceux-ci trouvaient le marché sans entrain, et n'avaient aucun change de prix ou de produits à rapporter.

"Non, vous ne pouvez pas laisser ce pauvre petit jouer au ballon . . . "Il le faut bien, c'est le ballon . . . "

MOTS CROISES
PROBLEME No 1

HORIZONTALES

1—Couvert d'herbes. 2—Chemin de ville. — Chemin de marais salant. 3—Conjonction. — Punition pareille à l'offense. — Equerre. 4—Suc dépuré d'un fruit. — Tonneau. — Terminaison. 5—Qui est à moi. — Deux lettres de gars. — En outre, de plus. 6—Mode d'attache. 7—Septième mois, dans le calendrier républicain. 8—Représentation d'une chose dans l'esprit. — Préposition. — Eau chargée d'acide carbonique. 9—Lettres de quiscale. — La seizième partie d'une livre. — Propre. 10—Note de musique. — Placer, poser. — Conjonction. 11—Action de lancer. — Changement dans le plumage. 12—Qui ressemble à l'herbe.

VERTICALES

1—Qui appartient à la Germanie. 2—Pronom personnel. — Forme du verbe dire. 3—Terminaison. — De Belgique. — Equerre. 4—Etat physiologique. — Dire qu'une chose n'existe pas. — Commune rurale en Russie. 5—Calme et sans inquiétude. — Lettres de gras. — Lettres de robe. 6—Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux. 7—Impulsion naturelle. 8—Cri des bacchantes. — Qui n'admet pas de division. — Lettres de Rome. 9—Lettres de uni. — Forme du verbe aller. — Terminaison. 10—Pronom. — Aire sur laquelle on trace en grandeur naturelle le plan d'un bâtiment. — Lettres de même. 11—Ote la vie. — Article contracté. 12—Qui a rapport à la germination.

Guy de Fontgalland

Madame la Comtesse de Fontgalland, dans une lettre à Son Exc. Mgr Breynat, incluait quelques récentes statistiques sur l'universelle survie du jeune Serviteur de Dieu, Guy de Fontgalland.

Guy de Fontgalland naquit à Paris le 30 novembre 1913. Dès son enfance, il aima (pardessus tout son petit Jésus et sa Maman du ciel).

Le jour de sa première communion, Notre-Seigneur lui dit: (Tu ne seras pas mon prêtre, je veux faire de toi mon Ange).

A Lourdes, en 1924, la Sainte-Vierge lui annonça qu'elle viendrait bientôt le chercher pour l'emmener au ciel tout droit.

Il s'y envola le 24 janvier 1925, après avoir héroïquement supporté un martyre de plusieurs semaines.

Le petit Ange commença immédiatement à remplir sa mission.

Cet enfant décédé en 1925, n'avait pas sitôt rendu sa belle âme à Dieu qu'une vraie dévotion se répandait autour de son nom, dans tous les pays du monde à la manière du culte rendu à la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus.

L'enfant du secret accomplissait des merveilles au pôle Nord par l'appui qu'il donnait aux missionnaires de là-bas. Maints séminaristes de Chine et des Indes se sentaient la mission de remplacer le jeune Guy qui n'avait pu réaliser son rêve de devenir le Prêtre de son Jésus.

Les demandes ne retardèrent pas à arriver à Rome pour reconnaître la vertu de leur nouveau protecteur.

Les statistiques de 1931 rapportaient déjà l'appui de trois cardinaux et d'un grand nombre d'évêques du monde entier.

Voici les statistiques du 3 janvier 1938:

2,314,134 signatures demandant au Pape la béatification de Guy.

125 vies écrites en langues différentes.

103 traductions d' "Une Ame d'Enfant".

1238 guérisons attestées certifiées, attribuées à Guy. Ce sont les miracles qui obtiendront sa béatification.

158,046 faveurs obtenues;

1036 vocations dues à Guy.

6290 articles en toutes langues.

1,238,988 reliques demandées.

183,855 lettres reçues.

Les gouvernements peuvent attirer l'attention du monde sur eux par leur fragilité et leur illogisme, très peu atteindront la popularité croissante de cet enfant de 12 ans.

Corrigeons-nous

A propos d'automobile

No. 10

Speedometer

L'équivalent français de ce mot est **indicateur de vitesse, tachymètre** ou **compteur**.

L'indicateur de vitesse ou tachymètre indique la vélocité, le nombre de milles par heure; le compteur indique le nombre de milles parcourus.

Gauge

Ce terme, prononcé comme s'il s'écrivait **gage**, a pour équivalent français **manomètre**.

Body

Il ne faut pas dire **body**, mais carrosserie ou caisse d'une voiture, d'une automobile.

Porte

Il ne faut pas traduire **door** par **porte**, pour désigner la portière d'une automobile. Le bon usage veut que l'on dise **portière** et non pas **porte**.

Ignition

Ignition a pour équivalent français **allumage**.

Chamois

C'est une incorrection que de se servir du mot **chamois** pour désigner une peau de chamois. Ne dites donc pas: "J'essuie ma voiture avec un **chamois**", mais dites: "J'essuie ma voiture avec une **peau de chamois**".

La Société du Parler français au Canada s'efforcera de répondre par la voix des journaux aux questions de linguistique qu'on lui posera.

La Société du Parler français au Canada
Université Laval
Québec

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

BLE—	
No 1 Nord	1.23
No 2 Nord	1.13
No 3 Nord	0.97
No 4 Nord	0.89½
No 5 Nord	0.74
No 6 Nord	0.65
Fourrage	0.55
No 1 CW	0.99
AVOINE—	
No 2 CW	0.44½
No 3 CW	0.37½
Fourrage	0.33
ORGE—	
No 3 CW	0.45
No 4 CW	0.44
No 5 CW	0.42½
SEIGLE—	
No 2 CW	0.62
No 3 CW	0.59½
No 4 CW	0.55½
Ergot	0.53½
BETAIL—	
Agneaux de choix	5.00 - 6.25
Moutons d'un an	2.50 - 4.00
Brebis	2.00 - 3.00
Taures de choix	3.50 - 4.09
Taures moyennes	2.00 - 3.25
Bouvillons de choix	4.00 - 4.50
Bouvillons moyens	2.50 - 3.50
Vaches de choix	2.50 - 2.75
Vaches moyennes	1.75 - 2.25
Taureau	2.00 - 3.00
Veaux de choix	6.00 - 7.00
Porc à Bacon	- 8.35
BOEUF D'ENGRAIS—	
Choix	3.00 - 3.50
Autres	2.00 - 2.75
OEUFS—Variations quotidiennes Prix payés par les marchands de gros aux producteurs	
Grade A	0.18
B	0.13
C	0.11
CREME—	
Spécial	0.22
No 1	0.20
No 2	0.17
No 1, en boîte	0.27
BEURRE— Enveloppé,	
No. 1	.26
No. 2	.25
No. 3	.23

Les Anciens Canadiens

par Philippe Aubert de Gaspé

CHAPITRE PREMIER

Eheu! fugaces, Posthume....
HORACE

La sortie du collège

Le chapitre peut, sans inconvénient, servir en partie de préface; car je n'ai nullement l'intention de composer un ouvrage secumdum artem, encore moins de me poser en auteur classique. Ceux qui me connaissent seront sans doute surpris de me voir commencer le métier d'auteur à soixante et seize ans; je leur dois une explication. Quoique fatigué de toujours lire, à mon âge, sans grand profit ni pour moi ni pour autrui, je n'osais cependant passer le Rubicon; un incident assez trivial m'a décidé.

Un de mes amis, homme de beaucoup d'esprit, que je rencontrai, l'année dernière, dans la rue Saint-Louis de cette onne ville de Québec, me saisit la main d'un air empressé, en me disant: "—Heureux de vous voir: j'ai conversé ce matin avec onze personnes; eh bien, mon cher, tous êtres insignifiants! pas une idée dans la caboche!! Et il me secouait le bras à me le disloquer. — Savez-vous, lui dis-je, que vous me rendez tout fier; car je vois, à votre accueil chaleureux, que je suis l'exception, l'homme que vous attendiez pour.... —Eh oui! mon cher, fit-il, sans me permettre d'achever ma phrase, ce sont les seules paroles spirituelles que j'aie entendues ce matin". Et il traversa la rue pour parler à un client qui se rendait à la cour, son douzième imbécile, sans doute.

—Diable! pensais-je, il paraît que les hommes d'esprit ne sont pas difficiles, si c'est de l'esprit que je viens de faire: j'en ai alors une bonne provision; je ne m'en étais pourtant jamais douté.

Tout fier de cette découverte, et en me disant à moi-même que j'avais plus d'esprit que les onze imbéciles dont m'avait parlé mon ami, je vole chez mon libraire, j'achète une rame de papier foolscap (c'est - à - dire, peut-être, papier-bonnet ou tête de fou, comme il plaira au traducteur), et je me mets à l'oeuvre.

J'écris pour m'amuser, au risque de bien ennuyer le lecteur qui aura la patience de lire ce volume; mais comme je suis d'une nature compatissante, j'ai un excellent conseil à donner à ce cher lecteur: c'est de jeter promptement le malencontreux livre, sans se donner la peine de le critiquer: ce serait lui accorder trop d'importance, et, en outre, ce serait un labeur inutile pour le critique de bonne foi; car, à l'encontre de ce vieil archevêque de Grenade dont parle Gil Blas, si chatouilleux à l'endroit de ses homélies, je suis, moi, de bonne composition et, au lieu de dire à ce cher critique: "Je vous souhaite toutes sortes de prospérités avec plus de goût", j'admettrai franchement qu'il y a mille défauts dans ce livre, et que je les connais.

Quant au critique malveillant, ce serait pour lui un travail en pure perte, privé qu'il serait d'engager une polémique avec moi. Je suis, d'avance, bien peiné de lui enlever cette douce jouissance, et de lui rogner si promptement les griffes. Je suis très vieux et paresseux avec délice, comme le Figaro d'ironique mémoire. D'ailleurs, je n'ai pas assez d'amour-propre pour tenir le moins du monde à mes productions littéraires. Consigner quelques épisodes du bon vieux temps, quelques souvenirs d'une jeunesse, hélas! bien éloignée, voilà bien toute mon ambition.

Plusieurs anecdotes paraîtront, sans doute, insignifiantes et puériles à bien des lecteurs: qu'ils jettent le blâme sur quelques-uns de nos meilleurs littérateurs, qui m'ont prié de ne rien omettre sur les moeurs des anciens Canadiens. "Ce qui paraîtra insignifiant et puéril aux yeux des étrangers, me disaient-ils, ne laissera pas d'intéresser les vrais Canadiens, dans la chronique d'un septuagénaire né vingt-huit ans seulement après la conquête de la Nouvelle-France".

Ce livre ne sera ni trop bête, ni trop spirituel. Trop bête! certes, un auteur doit se respecter tant soit peu. Trop spirituel! il ne serait apprécié que des personnes qui ont beaucoup d'esprit, et, sous un gouvernement constitutionnel, le candidat préfère la quantité à la qualité.

Cet ouvrage sera tout canadien par le style: il est malaisé à un septuagénaire d'en changer comme il ferait de sa vieille redingote pour un paletot à la mode de nos jours.

J'entends bien avoir, aussi, mes coudées franches, et ne m'assujétir à aucunes règles prescrites, — que je connais d'ailleurs, — dans un ouvrage comme celui que je publie. Que les puristes, les littérateurs émérites, choqués de ces défauts, l'appellent roman, mémoire, chronique, salmigondis, pot-pourri: peu m'importe!....

Bon bout de préface achevé, je commence sérieusement ce chapitre par cette belle épigraphe inédite, et bien surprise, sans doute, de se trouver en si mauvaise compagnie:

Perché comme un aiglon sur le haut promontoire,
Baignant ses pieds de roc dans le fleuve géant,
Québec voit ondoyer, symbole de sa gloire,
L'éclatante splendeur de son vieux drapeau blanc.
Et, près du château, la jeune cathédrale
Fait monter vers le ciel son clocher radieux,
Et l'Angélus du soir, porté par la rafale,
Aux échos de Beaupré jette ses sons joyeux.
Pensif dans son capot, que la vague balance,
L'Iroquois sur Québec lance un regard de feu;
Toujours rêveur et sombre, il contemple en silence
L'étendard de la France et la croix du vrai Dieu.

Que ceux qui connaissent notre bonne cité de Québec se transportent, en corps ou en esprit, sur le marché de la haute ville, ne serait-ce que pour juger des changements survenus dans cette localité depuis l'an de grâce 1757, époque à laquelle commence cette histoire. C'est toujours la même cathédrale par la structure, minus sa tour moderne, qui semble supplier les âmes charitables, soit de l'exhausser, soit de couper la tête à sa soeur géante, qui a l'air de la regarder sous cape, avec mépris, du haut de sa grandeur.

Le collège des Jésuites, plus tard métamorphosé en caserne, présentait bien le même aspect qu'aujourd'hui; mais qu'est devenue l'église construite jadis à la place des halles actuelles? Où est le bocage d'arbres séculaires, derrière ce temple, qui ornaient la cour maintenant si nue, si déserte, de cette maison consacrée à l'éducation de la jeunesse canadienne? La hache et le temps, hélas! ont fait leur oeuvre de destruction. Aux joyeux ébats, aux saillies spirituelles des jeunes élèves, aux pas graves des professeurs qui s'y promenaient pour se délasser d'études profondes, aux entretiens de haute philosophie, ont succédé le cliquetis des armes, les propos de corps de garde, souvent libres et saugrenus!

A la place du marché actuel, des boucheries très basses, contenant, tout au plus, sept ou huit étaux, occupaient une petite partie du terrain, entre la cathédrale et le collège. Entre ces boucheries et le collège, coulait un ruisseau, qui descendant de la rue Saint-Louis, passait au beau milieu de la rue de la Fabrique, traversait la rue Couillard et le jardin de l'Hôtel-Dieu, dans sa course vers la rivière Saint-Charles. Nos ancêtres avaient des goûts bucoliques très prononcés!

Nous sommes à la fin d'avril; le ruisseau est débordé, et des enfants s'amusent à détacher de ses bords des petits glaçons qui, diminuant toujours de volume, finissent, après avoir franchi tous les obstacles, par disparaître à leurs yeux, et aller se perdre dans l'immense fleuve Saint-Laurent. Un poète, qui fait son profit de tout, contemplant, les bras croisés, cette scène d'un air rêveur, et suivant la descente des petits glaçons, leurs temps d'arrêt, leurs ricochets, les eût comparés à ces hommes ambitieux arrivant, après une vie agitée, au terme de leur carrière, aussi légers d'argent que de réputation, et finissant par s'engloutir dans le gouffre de l'éternité.

Les maisons qui avoisinent le marché sont, pour la plupart, à un seul étage, à l'encontre de nos constructions modernes, qui semblent vouloir se rapprocher du ciel, comme si elles craignaient un autre déluge.

Il est midi: l'Angélus sonne au beffroi de la cathédrale; toutes les cloches de la ville annoncent la salutation que l'ange fit à la mère du Christ, la patronne chérie du Canade. Les habitants (1) en retard, dont les voitures entourent les boucheries, se découvrent et récitent dévotement l'Angelus. Tout le monde pratiquant le même culte, personne ne tourne en ridicule cette coutume pieuse.

Certains chrétiens du dix-neuvième siècle semblent avoir honte d'un acte religieux devant autrui: c'est faire, pour le moins, preuve d'un esprit rétréci ou de pusillanimité. Les disciples de Mahomet, plus courageux, prient sept fois par jour, en tous lieux, en présence des timides chrétiens.

Les élèves du collège des Jésuites, toujours si bruyants lorsqu'ils entrent en récréation, sortent silencieux de l'église, où ils viennent de prier. Pourquoi cette tristesse inusitée? C'est qu'ils vont se séparer de deux condisciples chéris, de deux amis sincères pour tous sans distinction. Le plus jeune des deux, qui, plus rapproché de leur âge, partageait le plus souvent leurs jeux enfantins, protégeait aussi le faible contre le fort, et décidait avec équité leurs petits différends.

La grande porte du collège s'ouvre et deux jeunes gens en habit de voyage, paraissent au milieu de leurs compagnons d'étude. Deux portemanteaux de cuir, longs de cinq pieds, garnis d'anneaux, chaînes et cadenas, qui semblent assez forts pour amarrer un navire, gisent à leurs pieds. Le plus jeune des deux voyageurs, frêle et de petite taille, peut avoir dix-huit ans. Son teint brun, ses grands yeux noirs, vifs et perçants, ses mouvements saccadés, dénotent en lui l'origine française: c'est, en effet, Jules d'Haberville, fils d'un seigneur, capitaine d'un détachement de marine (1) de la colonie.

Le second, plus âgé de deux à trois ans, est d'une taille beaucoup plus forte et plus élevée. Ses beaux yeux bleus, ses cheveux blonds châtains, son teint blanc et un peu coloré, quelques rares taches de rousseur sur le visage et sur les mains, son menton tant soit peu prononcé, accusent une origine étrangère; c'est un effet, Archibald Cameron of Locheill vulgairement Arché de Locheill, jeune montagnard écossais qui a fait ses études au collège des Jésuites de Québec. Comment, lui, étranger, se trouve-t-il dans une colonie française? C'est ce que la suite apprendra.

Les jeunes gens sont tous deux d'une beauté remarquable. Leur costume est le même: capot de couverte avec capuchon, mitasses écarlates bordées de rubans verts, jarretières de laine bleue tricotées, large ceinture aux couleurs vives et variées ornée de rassades, souliers de caribou plissés à l'iroquoise, avec hausses brodées en porc-épic, et enfin, chapeaux de vrai castor, rabattus sur les oreilles au moyen d'un fichu de soie rouge noué sous le col.

Le plus jeune montre une agitation fébrile et porte, à chaque instant, ses regards le long de la rue Buade.

"—Tu es donc bien pressé de nous quitter, Jules? dit un de ses amis, d'un ton de reproche.

—Non, mon cher de Laronde, répliqua d'Haberville; oh! que non, je t'assure; mais, puisqu'il faut que cette séparation pénible ait lieu, je suis pressé d'en finir: ça m'énerve. Il est bien naturel aussi que j'aie hâte de revoir mes chers parents.

—C'est juste, fit de Laronde; et, d'ailleurs, puisque tu es Canadien, nous vivons dans l'espoir de te revoir bien vite.

—Il n'en est pas de même de toi, cher Arché, dit un autre: je crains bien que cette séparation soit éternelle, si tu rentres dans ta patrie.

—Promets-nous de revenir", criat-on de toutes parts.

Pendant ce colloque, Jules part comme un trait au-devant de deux hommes s'avançant à grands pas, le long de la cathédrale, avec chacun un aviron sur l'épaule droite. L'un d'eux porte le costume des habitants de la campagne: capot d'étoffe noire tissée dans le pays, bonnet de laine grise, mitasses et jarretières de bataille, vous devez doublement aimer et servir le bon Dieu. S'il est dans les décrets de la Providence que vous succombiez, soyez prêts en tout temps à vous présenter à son tribunal avec une conscience pure. Que votre cri de guerre soit: Mon Dieu, mon roi, ma patrie!

Les dernières paroles d'Archée furent:

—Adieu, vous tous qui avez ouvert vos bras e tvos coeurs à l'enfant proscrit; adieu, amis généreux, dont les efforts constants ont été de faire oublier au pauvre exilé qu'il appartenait à une race étrangère à la vâtre! Adieu! Adieu! peut-être pour toujours.

Jules était très affecté.

—Cette séparation serait bien cruelle pour moi, dit-il, si je n'avais l'espoir de revoir bientôt le Canada avec le régiment dans lequel je vais servir en France.

S'adressant ensuite aux régents du collège, il leur dit:

—J'ai beaucoup abusé de votre indulgence, messieurs, mais vous savez tous que mon coeur a toujours mieux valu que ma tête: pardonnez à l'une, je vous prie, en faveur de l'autre. Quant à vous, mes chers condisciples, ajouta-t-il d'une voix qu'il s'efforçait inutilement de rendre gaie, avouez que si je vous ai beaucoup tourmentés, par mes espièglеries, pendant mes dix années de collège, je vous ai par compensation fait beaucoup rire.

Et, prenant le bras d'Arché, il l'entraîna pour cacher son émotion.

Laissons nos voyageurs traverser le fleuve Saint-Laurent, certains de les rejoindre bien vite à la Pointe-Lévis.

(1)—Hahitant est synonyme de cultivateur, au Canada.
(2)—Ces détachements faisaient aussi le service de terre dans la colonie.

Suite au prochain numéro

GIROUXVILLE

BINGO ET PARTIE DE CARTES

Le soir du 23, il y eut un "Bingo" avec douze articles (très bien choisis) et une partie de cartes (Whist et Bridge) au profit de nos oeuvres paroissiales; le froid empêcha un bon nombre de paroissiens de répondre à l'appel ou plutôt l'effroi de dépenser plus que leurs moyens leur permettaient.

Ce fut une soirée très intéressante; on débuta par le Bingo en mettant au sort six des objets fournis; il y eut plus de perdants que de gagnants, mais ceux qui gagnèrent en eurent plus que pour leur argent.

Ensuite, on se mit à jouer aux cartes avec le choix pour le Whist ou le Bridge; au Whist, les premiers prix furent décernés à Mlle Yolande Lanctot et à M. Elphège Benoit; les prix de consolations trouvèrent des acquéreurs en Mlle Jeannette Dumont et M. Eusèbe Bélanger.

Pour le Bridge, les vainqueurs furent: Mme Chamberland et M. Aurèle Brière; les prix de consolation furent mérités par Mme Verstraete et M. Joseph Dumas. Il y eut ensuite continuation du Bingo pour les six derniers objets. Puis, on se mit à table pour un succulent réveillon.

La soirée avait été mise sous le patronage de notre "Cercle Dramatique"; les prix et les objets du Bingo font honneur à ceux qui les ont choisis.

MM. Armand Giroux et Jean St-Arnaud dirigeaient le Bingo.

Merci à ceux et celles qui ont répondu à l'appel du "Cercle Dramatique" pour trouve rle réveillon.

Bref, ce fut une très belle soirée paroissiale.

Merci au "Cercle Dramatique" pour son aide aux oeuvres paroissiales.

FALHER

Corr: Isa Bella

COOPERATIVE DU SYNDICAT

La première assemblée annuelle de la Coopérative du Syndicat local a eu lieu le 13 janvier. Malgré les dépenses nécessitées pour l'organisation, le premier rapport à été très satisfaisant. Les élections ont eu lieu et M. Oliva Landry a été élu en remplaçant de M. Marcel Dompnier sortant de charge .Félicitations.

RAPPORT ANNUEL DU VILLAGE

L'assemblée générale pour faire rapport des activités du Conseil de notre village a eu lieu vendredi, le 28 janvier. Chaque contribuable avait recu un Etat de Compte qui donna satisfaction. Après avoir discuté certaines questions importantes et formulé des projets pour l'avenir, la nomination du nouveau conseiller fut fixée au 7 février.

NOS MALADES

Il fait plaisir de constater que la santé de Mme Flavius Plourde s'améliore quelque peu. Elle est retenue au lit depuis le 1er novembre, depuis qu'on l'a ramenée de l'église où elle était allée communier. Elle lutte courageusement contre une maladie très sérieuse du coeur, laquelle est aggravée par la haute pression artérielle. Munie de tous les derniers sacrements depuis le 27 décembre, en chrétienne convaincue elle attend avec confiance et résignation la volonté de Dieu. Grâce aux bons soins et aux prières, il faut espérer qu'elle triomphera de cette grave maladie avec les beaux jours du printemps.

M. Ernest L'Heureux est retenu au lit depuis quelque temps; sa santé s'améliore ces jours-ci.

La grippe fait sa visite annuelle; s'il y a beaucoup de malades, elle ne fait pas de victimes.

A tous nos chers malades nous souhaitons plein rétablissement.

La Campagne Canadienne

(R. P. Adélard Dugré, S.J.
Editeur: l'Association Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: MAURICE RAYMOND, Montréal
Commentateur: LEOVIDE FRANCOEUR, M.D. Saint-Tite, (Champlain).

Grâce à la courtoisie du R. P. Adélard Dugré, S.J. et de l'éditeur "Le Messager" nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs: "La Campagne canadienne". Le R. P. Provincial de la Compagnie de Jésus a su faire passer dans son livre toute l'âme canadienne. Ce roman résumé, illustré par un jeune artiste plein de talent, M. Maurice Raymond, 410 Est, Beaubien, Montréal, se gravera davantage, par la puissance de l'image, dans la mémoire des jeunes. L'A. C. V. est aussi heureuse de vous présenter un nouveau commentateur dans la personne du Dr Léovide Francoeur, St-Tite, comté de Champlain. Médecin recherché, le docteur Francoeur veut bien, outre les soucis de sa profession, mettre au service de sa race les talents multiples dont Dieu l'a doué.

..LES EDITEURS

1

Le train de six heures allait apparaître dans quelques minutes. Dans la petite station de la Pointe du Lac. un groupe de personnes jasaient paisiblement. Le pied sur un banc, le coude appuyé sur le genou, le gros Gaboury regardait par la fenêtre "Tiens! fit-il soudain, le père Barré qui vient aux chars".

En effet, le Père Baptiste, dans sa voiture à quatre poteaux entourée de toiles cirées, arrivait à la station. Bonjour la compagnie, fit Baptiste, joli temps! Le train n'est pas passé. Il arrive dans la minute, répondit le télégraphiste.— Oh! bien, dans ce cas, j'ai bien fait de ne pas me presser.

C'était un grand vieillard au nez d'aigle, aux sourcils épais, dont la figure énergique et placide, s'entourait d'un moelleux collier de barbe grise. Il dépassait la soixantaine. Vous attendez des voyageurs, Père Barré, dit Gaboury — Oui, je viens chercher François, mon garçon qui arrive des Etats-Unis avec sa famille.

Baptiste, qui avait fini de bourrer sa pipe, fit craquer une allumette et reprit. — Il est parti depuis vingt ans. —Savez-vous, père, pas sorteux le fils?— Oui, et puis, voyez-vous, il s'est marié par là avec une américaine, qui ne sait pas beaucoup le français. —Grosse famille? Non, deux enfants seulement. Le coup de sifflet annonça l'arrivée du train.

Baptiste, un oeil sur son cheval, saisi par l'émotion et par une vague crainte d'être déçu, cherchait de loin ses voyageurs si désirés. Personne!!! Finalement, un grand jeune homme, chargé de portemanteaux dévala sur le remblai. Egalement un homme d'âge moyen parut, suivi d'une fille et une jolie dame... C'était François et sa famille.

Le train s'ébranla. François, laissant tomber paquets et parapluies, courut saisir la main que lui tendait son père. Oh! le Père, qu'il en fit passer de secrètes souffrances et d'inquiétudes refoulées, dans sa vigoureuse poignée de main! C'est bien lui, fit-il, presque tout bas.

Autour d'eux Fanny, l'épouse de François, et ses deux enfants arrivaient un peu dépaysés dans cette campagne ouverte. François ne fut pas sans quelque embarras quand il eut à présenter sa femme, belle américaine, peu habituée aux coutumes du pays. Baptiste sans cérémonie l'embrassa. Il serra la main de Harold, embrassa Gladys. Vers la voiture!

Les dames prirent place sur le siège d'arrière, les hommes en avant. Harold s'empara des guides. Baptiste lui abandonna de grand coeur pour converser plus à son aise. Il fallut l'entendre faire à François l'histoire de la famille et de la paroisse depuis son départ. Les réminiscences accouraient en foule à l'esprit du médecin: la route et ses pins, le vieux moulin de pierre... le lac St-Pierre... le phare tout blanc... des maisons blanches; des visages amis d'enfance et au loin un clocher d'église.

BONNYVILLE

(Suite de la page 2)

un long voyage jusqu'en Californie.

Notre correspondant désire ajouter ses souhaits pour une longue vie de bonheur et un prompt retour parmi nous.

* * *

Dimanche dernier, une dizaine d'amis se rendaient par surprise chez M. et Mme Oscar Nobert pour une délicieuse veillée du bon vieux temps. C'est toujours délicieux d'aller chez M. Nobert. L'on est certain d'être bien reçu et l'on s'amuse si bien. Cartes, chant et musique, il faut toujours cela chez les Canadiens, aussi cela n'a manqué à personne et après un succulent réveillon, bien arrosé et pétillant de gaieté, l'on se sépara encore à regret. Ca avait goût de "revenez-y". Merci à Mme Nobert.

* * *

La troupe de joueurs de gouret a été bien active depuis quelque temps et nous a valu plusieurs parties contestées et intéressantes. Nos joueurs peuvent être certains que le public apprécie hautement leurs efforts — d'ailleurs ils le montrent par leur empressement à assister à chaque joute. Notre équipe a triomphé d'Elk Point et Two Hills. St-Paul, après avoir été battu à Bonnyville a à son tour triomphé au tournoi de St-Paul dimanche dernier.

* * *

Nos gens semblent apprécier de plus en plus notre journal, et applaudissent à ses efforts et à ses succès pour la bonne cause. Ainsi, avec quel plaisir lit-on dans ses colonnes récemment que le communisme semble manquer son coup et lâcher son emprise surtout sur ce à quoi nous tenons si fortement; c'est-à-dire notre religion, et tout ce que cela veut dire pour nos familles et pour nous.

ST-VINCENT

Corr.:—Vincent l'Africain

M. Georges Tardif, élève de première année de théologie, au séminaire St-Joseph d'Edmonton est en vacances dans sa famille. Il est le premier séminariste de notre paroisse et nous espérons que son exemple suscitera l'éveil de la vocation sacerdotale dans plusieurs autres jeunes gens.

Déjà, dimanche matin, les enfants de choeur le dévoraient des yeux et dans leur curiosité inquiète se demandaient: "Combien est-ce qu'il a d'années à faire encore avant de dire la messe?" L'un assure que le Père a dit qu'il restait encore trois ans de séminaire pour M. Georges et l'autre ajoute que ce n'est pas très long. Un troisième s'avise de donner aux autres un conseil salutaire: "Il va falloir lui dire "vous" maintenant qu'il porte la soutane". Et voilà bien des commentaires enfantins qui se font dans la sacristie autour du premier séminariste de la paroisse quand il vient revêtir son surplis pour assister la première fois à la messe en livrée du sanctuaire. Que ces impressions demeurent bien gravées dans leurs mémoires et leurs coeurs, afin que le souvenir de la visite de notre premier séminariste porte ses fruits!

M. Georges Tardif est le fils aîné de M. et Mme Gaudias Tardif de St-Vincent. Cette brave famille, originaire de Ste-Marie de la Beauce a séjourné quelque temps dans le New-Hampshire, puis a demeuré successivement à Vègremille, St-Edouard et St-Paul. Elle est établie à St-Vincent depuis 1924. M. Tardif tient magasin et s'occupe de menuiserie, qui est son métier spécial. C'est lui qui a dirigé les travaux de la nouvelle église et qui a bâti le presbytère et beaucoup de maisons dans la paroisse. Nous espérons que les sacrifices que s'est imposés la famille Tardif commencent à trouver leur récompense dans les vacances de leur "abbé" en attendant la surabondante récompense de son ordination sacerdotale, avant bien longtemps. Benedicite, servi Domini, Domino!

Communiqué du Crédit Social de l'Alberta

COMMUNIQUE OFFICIEL

Comme nous l'annoncions dans la Survivance du cinq, nous avons demandé aux différents partis politiques de nous fournir leur communiqué officiel afin de permettre à nos lecteurs de connaître les deux côté de notre politique provinciale.

Le Parti libéral, invité le même jour que le Crédit Social, n'a pas encore fait connaître sa réponse.

Quel est le but de la ligue du peuple? Cette question a été posée maintes et maintes fois, et la réponse est toujours l'unité.

Unité en quoi?

Voilà la question. Si la ligue veut l'unité afin de renverser le gouvernement d'Aberhart, alors la ligue doit supporter tout ce que le gouvernement d'Aberhart veut abolir. Alors la ligue veut retourner au système d'emprunter d'avantage, ce qui veut dire: d'avantage d'intérêts à payer et d'avantage de taxes.

Naturellement, avec une augmentation de taxes vous dépenserez moins de vos revenus sur les choses dont vous avez besoin. Si vous croyez trop dépenser sur ces choses, très bien, mais vous devez certainement connaître une charité plus méritoire que celle des banques, car, en effet, ces dernières années, le total de toutes les taxes suffit à peine à payer l'intérêt sur les emprunts faits par les banques. Et si la ligue du peuple veut retourner au système absurde d'emprunter de plus en plus, elle est ni plus ni moins qu'une agence de banquiers, et non pas une ligue du peuple.

Pensez-y!

Forces et mouvements sociaux

Une nouvelle phrase s'introduit dans le parler courant des Albertains. Lorsque G.-L. MacLachlan, président du Conseil du Crédit Social proposa un cours dans la science des forces et mouvements sociaux, les Albertains s'aperçurent qu'une force, auparavant inaperçue animait leur rang. L'énorme quantité de lettres qui parvenaient aux offices du Conseil, indiquent que le peuple y est vivement intéressé.

Les forces et mouvements sociaux sont une science qui permet à ceux qui servent le peuple dans une place quelconque de savoir ce que le peuple désire et l'ordre dans lequel il le désire.

"Toutes les forces" il est maintenu, furent employées contre lui sans autre résultats apparents que d'avoir retardé son triomphe".

Alors, se servant des paroles de G.-F. Powel, le technicien de Douglas, maintenant en Alberta: "Pour cette raison, cherchant des moyens de trouver, de rectifier, d'enregistrer, la volonté du peuple doit être recommandée à ceux dont le devoir comme politiciens démocratiques de toutes espèces, prescrit la compréhension d'un tel sujet".

La considération apportée à la suggestion qu'un cours de forces et mouvements sociaux soit disponible par la malle, est évidente dans un rapport fait par M. MacLachlan, M. L. A. disant que certainement des mesures seraient prises afin de faire imprimer les lectures.

"Nous avons reçu une large réponse à l'annonce des lectures", nous dit le Président du Conseil.

Le cours en vue rencontra une certaine opposition. La charge qui prétendait que le but du projet était entièrement politique fut acquittée par I.D. Byrne, technicien de Douglas, qui agira comme lecteur.

"L'idée regrettable que les lectures en question seraient politiques a dû être faite en ignorance des faits", dit M. Byrne. "Il est en effet regrettable que l'opinion publique croit que le département du Service Civil s'intéresse aux politiques d'un parti ou cherche à introduire les politiques d'un parti dans le Service.

"En affirmant qu'en facilitant l'étude des forces et mouvements sociaux, facilité qui ne peut être fournie au public en ce moment, les commissaires du Crédit s'intéressent aux politiques des partis, équivaut à la suggestion que le département de l'agriculture est empêché de fournir les renseignements désirés par le public, au sujet de l'agriculture sans s'exposer à une même charge".

L'enregistrement des élèves eut lieu après l'assemblée initiale dans la chambre du conseil à l'hôtel du parlement d'Edmonton.

Une place permanente pour les assemblées sera procurée pour les prochaines lectures.

* * *

Jeudi le 6, il a été dit à Edmonton que les ministres de la Couronne parleront à la radio sur des sujets concernant leur département. La demande publique pour des renseignements de cette nature est si grande que les officiers du gouvernement furent conseillés de réfléchir à ce sujet.

Le coût de l'émission par radio est pourvu par un grand nombre de supporteurs. La demande populaire désire des renseignements au sujet des difficultés courantes de leur département; et le sujet de l'émission sera sur la manière dont ces difficultés furent envisagées et comment elles furent surmontées.

Les émissions seront faites par le poste C J C A tous les jeudis à 9h. 45 p.m. et par le poste C F R N tous les mardis à 7 h.p.m. M. Aberhart, ministre de l'Education, parlera le premier.

* * *

M. Newton Wylis, président du Commonwealth Petroleum Ltd, nous dit que les gens de l'Est qui y sont intéressés donnent au gouvernement de l'Alberta un très gros crédit pour l'encouragement que celui-ci a donné à l'industrie de l'huile. M. Wylie croit que les conditions sont si favorables que les entreprises Wylie-Paxton dans la Turner Valley avancent avec un plan de développement de $10,000,000,00.

"La preuve est là que Turner Valley est un immense dépôt d'huile. Il est temps à présent d'en extraire un potentiel de 200,000 barils par jour. Il nous semble que ceci nécessitera de nouveaux arrangements pour le marché de l'Est avec ceux de l'étranger en vues. Notre organisation en coopération avec d'autres intérêts se dévouera à la solution des problèmes qui seront amenés par l'agrandissement des marchés, et le développement des ressources en Alberta".

Louant le gouvernement de l'Alberta, M. Wylie déclare: "Il est certain que tout soupçon sur le futur a été effacé par la politique adoptée par le gouvernement de l'Alberta.

M. Wylie croit "qu'en continuant cette sage politique l'Alberta pourra se liquider de toutes dettes et libérer ses citoyens et ses industries de dettes et de lourds impôts".

* * *

M. L. McLachlan, M.I.A. et Président du Conseil du Crédit Social de l'Alberta, déclara en effet que ceux qui faisaient parti de l'opposition assistèrent d'une façon admirable à la cause de la vraie démocratie en essayant de dénoncer, par le moyen de la radio, la solution du Crédit Social.

"Le Crédit Social n'est que l'essence de la vraie démocratie", dit M. McLachlan, "et en examinant les paroles de l'opposition, nous avons la preuve qu'ils ne font que répéter les mêmes arguments présentés par les Albertains durant les quatre années précédentes".

Citant un passage d'un discours fait à la radio au mois de janvier par une Dame de l'Opposition, le Président du Conseil nous dit: "L'orateur prétend que l'esprit du passé est l'esprit de la victoire. Il surmonta toutes les crises dans le passé et peut être très bien introduit dans tous les degrés du progrès ou du développement".

"Si cette dame entendait par "victoire" le triomphe de la VOLONTE du peuple, il est inutile de mentionner ce fait ici en Alberta où un peuple souverain a décidé que sa volonté serait victorieuse. Si au contraire, elle entendait par "victoire" le triomphe des institutions banquières du monde, qu'elle supporte d'ailleurs, alors je lui réponds fermement que c'est une croyance erronée. La VOLONTE DU PEUPLE, comme l'histoire nous le rapporte, est toujours triomphante et doit toujours prévaloir.

C'est faux de croire qu'on peut avoir ce qu'on désire simplement en désirant cette chose. D'une manière générale ceci est une absurdité. Mais la plupart des plaisirs de la vie furent acquis simplement par le désire de les avoir.

Toutefois, nous devons tous admettre que nous recevons bien souvent ce que nous ne désirons pas, par exemple — la pauvreté — parce qu'on ne demande pas l'alternative, c'est-à-dire les richesses. Dans une terre comme la nôtre, où les ressources potentielles existent en abondance, le peuple est justifié en raison, lorsqu'il demande l'abondance, et que l'abondance soit partagée.

Nos adversaires ont raison lorsqu'ils contestent que les choses que nous désirons doivent être pratiques et raisonnables. "L'abondance" en Alberta est une chose pratique et non pas la pauvreté.

Nous, faisant partie du Crédit Social, contestons, et notre adversaire féminin est d'accord, qu'une société civilisée doit s'ajuster ou périr. Et nous sommes maintenant d'accord que ce n'est pas le travail d'un parti politique, mais un travail pour tout le peuple. N'avons-nous pas pris comme devise "Unité pour réussir", laissons les méthodes aux techniciens".

Insistons encore une fois que ce sont pour de telles organisations que notre adversaire féminin parla, lesquelles tâchent d'empêcher la volonté du Peuple en essayant de l'intéresser aux partis politiques ainsi qu'à ceux qui les contrôlent. Qu'ils remarquent leurs propres affirmations qui disent que les temps nouveaux demandent de nouvelles méthodes et ainsi de nouveaux hommes, et ainsi la civilisation s'ajustera de plus bonne heure.

Mais il faut se rappeler que le peuple ne s'intéresse pas aux méthodes, il veut et demande des résultats. Laissons les techniciens de toutes sortes qui sont les servants du peuple, chercher et trouver les méthodes. En Alberta, LE PEUPLE demande certains droits, un dividende de $25.00 par mois, la liberté individuelle, et un coût de vie moins élevé. Les techniciens ou servants du peuple fournissent des méthodes qui pourvoient aux besoins du peuple, mais certaines institutions qui prétendent servir le peuple lui ont nié sa liberté individuelle.

Nos adversaires admettent qu'il y aurait moyen de réformer notre constitution et résoudre nos problèmes économiques, et invitent ceux qui écoutent leurs discours faits à la radio, de trouver cette solution.

Nous rappelons à nos adversaires qu'il y a deux ans et demie, le peuple de cette province élut un gouvernement chargé de fournir des résultats spécifiques. Dans un Etat démocratique la minorité doit s'incliner devant la majorité: alors j'invite nos adversaires de mettre toute leur bonne volonté et de prêter leur concours au peuple de l'Alberta, obtenant ainsi les résultats que la majorité est certaine d'amener.

(signé) A.-J. ALLNUTT,
Public Relation Bureau.

LA VERITE SUR LA BATAILLE DE TERRUEL

SALAMANQUE — Le Poste Radio-National a diffusé la chronique suivante, de "El Tebib Arrumi":

"La bataille de Teruel suit son cours normal. Je n'aurai pas besoin de vous jurer que le cours normal est d'aller doucement, en brisant la résistance ennemie, qui est désespérée, car c'est une question de vie ou de mort pour les rouges. Ils doivent savoir pourquoi. C'est sans doute qu'ils se sont rendu compte qu'ils ont été ridicules en annonçant prématurément une victoire qu'ils assuraient compter pour toutes les nôtres. Cette équation merveilleuse était la suivante: Teruel égale Malaga, Saint-Sebastien, Tolède, Bilbao, Santander et les Asturies; cela par la magie des calculs marxistes. Ils ne veulent pas maintenant avouer un échec et ils préfèrent sacrifier ainsi toutes leurs unités, les bonnes, les meilleures et les plus mauvaises, plutôt que de dire qu'ils ont dû battre en retraite et abandonner la folle prétention de retenir ce qu'ils avaient saisi par surprise et qu'ils doivent lâcher coûte que coûte. Cette ville n'est pas à eux et ils sont incapables de la garder comme il faut, c'est-à-dire avec héroïsme, abnégation et la fermeté d'un patriotisme qu'ils ne ressentent pas et ne peuvent ressentir.

"Mais Prieto est entêté. Nous le connaissons bien. Sa superbe ne peut pas se faire à l'idée d'avoir à avouer sa défaite et que le monde connaisse la prétention de ses déclarations. Il ne veut pas reconnaître que toute la reconnaissance magnifique de la puissance guerrière des marxistes n'était qu'une illusion, une joie prématurée et fausse.

"Mais enfin, comme eux et leurs protecteurs du dehors ont accumulé dans le secteur de Teruel tout ce qu'ils ont d'efficace, ils cherchent à en tirer le meilleur parti possible et veulent éviter d'avoir à abandonner la lutte, même au prix de flots de sanag.

"Ils furent très éprouvés hier sur le flanc gauche. Ils le furent encore beaucoup plus aujourd'hui et on s'empara d'une côte que je ne citerai pas, mais qui est très importante pour la domination de Teruel. Des combats très durs se sont livrés autour de la ville, qui comptent parmi les plus acharnés de la campagne; la côte est restée en notre pouvoir, les rouges l'ont perdue pour toujours et cela entrainera pour eux des conséquences décisives et prochaines. Dans le secteur de l'aile droite, il y eut aussi des combats acharnés et les efforts marxistes échouèrent avec de grosses pertes. Les rouges sont véritablement épuisés. Voilà où en est la bataille de Teruel. Les rouges mettent leur espoir dans l'immensité du désastre pour contenir notre offensive. Mais ils se trompent, car ils savent bien que, dans cette sorte de lutte, du fait de la supériorité de notre commandement et de notre tactique, chaque fois qu'ils perdent dix hommes, c'est à peine si nous en perdons un. Et dans cette proportion, quoique le troupeau que l'on mène à l'abattoir soit nombreux, ils sont plus touchés que nous.

"En attendant, ils ont reçu aujourd'hui une sévère leçon, aussi bien au point de vue moral que matériel.

"La défense désespérée de la côte en question et sa perte en fin de journée, auront pu convaincre le commandement rouge de la stérilité de ses efforts, de l'inutilité de ses espoirs, et, s'il a quelque conscience, qu'il est criminel de sacrifier tant de vies innocentes, alors que les responsables savent bien que la bataille de Teruel est irréparable pour la cause rouge."

* * *

Le Poste Radio-National a diffusé la chronique suivante:

"La ville de Teruel était presque inhabitable pour ses défenseurs. Il y aurait fallu à la fin un grand chef et un grand Espagnol, pour que la résistance soit poussée jusqu'à l'héroïsme, qui est ce que demande la guerre et ce qu'on lui offre sans arrêt. Le colonel qui commandait la place oublia probablement que l'Alcazar de Tolède, comme on le rappelait hier à Radio-National, reçu 10,000 coups de canon, trois cents bombes de mortier, plus de 500 bombes d'aviation de 50 et 100 kilos, et 3,500 grenades à mains; il ressentit, en outre, dans ses fondations, les explosions de trois mines chargées de tonnes de dynamite, et résista à une pluie d'essence suivie d'engins incendiaires, tout ce que l'homme enfin a inventé pour détruire l'homme.

"Moscardo offrit jusqu'à la vie de son fils qu'on lui offrait comme prix de sa trahison, pour remettre à ses assiégeants les pierres et les hommes qui lui restaient. Lorsqu'on lui offrit un délai de dix minutes pour choisir entre la mort de Luis Moscardo Guzman et la reddition, épisode dramatique que le monde n'a pas flétri avec la sévérité qu'exige une vilenie de cette espèce, le colonel répondit que les dix minutes n'étaient pas nécessaires parce que l'Alcazar ne se rendrait pas.

"Le colonel Rey a voulu passer à l'histoire de façon beaucoup plus modeste, et c'est en buvant des verres de cognac qu'il a rendu la pointe qu'il occupait. Heureusement pour les soldats de Franco, ce colonel n'a pas pu rendre les hauteurs qui entourent la place au Nord, à l'Est et au Sud. Elles restent entre les mains de l'armée nationale, qui les a reprises à la baïonnette, afin que la possession de Teruel par l'ennemi ne soit rien d'autre qu'un épisode théorique. Teruel est aussi inhabitable maintenant qu'auparavant; Teruel n'est en ce moment qu'un parapet de plus, des édifices en ruines et un petit morceau de ville qui n'a même pas de gare; tout est silence dans les rues et sur les places; cette vie rustique d'une des plus pauvres capitales espagnoles, ceux qui disent la posséder maintenant ne peuvent même pas la vivre.

"La ville de Teruel continue à être un champ de bataille, tous les efforts de l'armée rouge pour éloigner les nôtres du cadavre qu'est aujourd'hui la place, sont inutiles. Nous restons autour de Teruel imperturbables, contemplant la seule circulation qui y soit possible; celle des chars d'assaut russes battus par le feu direct de notre artillerie.

"Plus de vingt jours d'offensive désespérée, de vagues de matériel de guerre, de torrents de sang, d'une vaine littérature triomphale et de récompenses aux chefs de l'opération, tout cela a abouti à une petite ville morte, transformée en paysage lunaires, car les rouges ne surent y entrer que précédés par la dynamite. Autour de Teruel, une grande armée animée de plus de foi que jamais, ayant un meilleur moral que jamais, contemple le butin ennemi: un fantôme."

RADIO-CANADA

Lundi le 7 février à 5 heures

Dix minutes de chansons françaises

Durant la semaine dédiée à l'éducation, deux écoles de la ville de Winnipeg prendront part au programme offert par le Département d'Education du Manitoba.

La chorale de l'école Robert H. Smith chantera pendant dix minutes en anglais.

Puis l'Hon. M. I. Schultz, Ministre de l'Instruction Publique, prendra la parole.

Et la chorale de l'école Lord Selkirk donnera un programme de chansons françaises.

Godias BRUNET,
Ecole Lord Selkirk,
Winnipeg, Man.

CONCURENCE INJUSTE DE RADIO-CANADA

Affirmation d'un ancien commissaire

Selon M. Jacques-N. Cartier, ancien membre de la commission canadienne de la radio, sous le régime Bennett, l'augmentation du permis de $2.00 à $2.50 pour chaque appareil radiophonique, serait suivie, l'an prochain, d'une autre peut-être plus considérable et qui couvrirait les dépenses encourues par la publication d'une revue radiophonique que la commission enverrait à chacun des propriétaires de radio. Selon M. Cartier, une telle initiative concurrencerait injustement les éditeurs, intéressés dans la publication de journaux ou de magazines.

Affiliés à la NBC

Et M. Cartier ajoute: "La commission canadienne de la radio est une petite soeur de la National Broadcasting Company et, d'ici peu de temps, elle fera partie du grand consortium de la RCA. Il est étrange de voir la commission canadienne de la radio qui est sensée vivre des revenus que lui apportera la publicité payée, réclamer aujourd'hui un prix plus élevé pour le permis. Il me semble que cet organisme, au lieu de réclamer ce permis, se devrait de le supprimer, puisqu'il a trouvé une autre source de revenus. Selon moi, une telle politique est intolérable.

Le but promis de la commission

"Dès sa création, la commission canadienne de la radio ne poursuivait qu'un but: celui de récréer et d'instruire la population du Canada. Pourquoi aujourd'hui se lance-t-elle dans la publicité? Si elle ne peut se maintenir sans l'apport de la publicité américaine, pourquoi les Canadiens seraient-ils forcés de payer cette coopération avec la NBC?"

Plus loin, M. Cartier déplore le fait qu'on ait enlevé aux postes radiophoniques privés toute initiative et qu'on leur ait refusé d'amplifier leur pouvoir de radiodiffusion. Il croit qu'on aurait pu nommer un surintendant dont le travail aurait été de surveiller tous les postes canadiens, afin de s'enquérir s'ils donnaient des programmes tels que voulus par les radiophiles et dans lesquels les talents de chez nous seraient encouragés. Pourquoi, aujourd'hui, Radio-Canada entre-t-il en concurrence avec les postes privés? Pourquoi ne pas laisser à ces derniers la publicité payante et s'en tenir, elle (la commission), à la mission qu'elle s'était tracée, dès sa création?"

25,000 Franciscains

L'Ordre des Franciscains compte actuellement 25,000 membres repartis dans 104 provinces ou commissariats des cinq continents. Les Franciscains du Canada possèdent quatorze maisons, dont dix érigés en Gardiennats.

L'oeuvre a grandi considérablement depuis comme on en peut juger par les développements suivants: 1911, fondation du Collège Séraphique des Trois-Rivières; 1915, construction de l'édifice actuel du Collège Séraphique des Trois-Rivières, capable de recevoir 140 élèves; 1916, les élèves du Collège Séraphique de Montréal s'en vont tous au Collège des Trois-Rivières. L'année scolaire 1915-1916 est la dernière du Collège de Montréal. Les Séraphiques de Montréal recevaient l'enseignement des Messieurs de St-Sulpice, au Petit Séminaire; 1912, fondation du Collège Missionnaire de Sorel; 1925, fondation du Collège Séraphique d'Edmonton, Alberta.

Il y a 9,000 séraphiques dans les différentes provinces franciscaines dont 175 au Canada.

Mes Fiches

	par an
Canada	..$1.00
Etats-Unis	..$1.25
Abonnement de soutien ..	..$2.00
Le numéro	..$0.05

SOMMAIRE

INDEX, (098.1) La mise à l'index . . R. P. R.-M .Charland, O.P.
MORALE FAMIALE (173.1) Le mariage chrétien . . . R. du Ponceau
PATRON DE L'ACTION CATHOLIQUE (256) La Sagesse de saint François . . . Etienne Gilson
FINANCES (332.6) La circulation internationale des capitaux à long terme . . . . Pierre Clerget
CORPORATISME (338.6[71.4. Le Corporatisme et la Province de Québec . . . . Adrien Gratton
MATHEMATIQUES (511[09]) L'Arithmétique . . . .L. Laurand
BIOLOGIE (57[71.4]) Un laboratoire de biologie marine. . . . . .Abbé Alexandre Vachon
(575) La science de l'héridité —Génétique — crée à son gré des races de vers à soie . . . . Victor Jougla
RELIURE (686) La reliure. . . . Roland-Hérard Charlebois
CINEMA (778.53) Comment la technique moderne des sciences appliquées au cinéma a réalisé le film moderne. . . . . Pierre Keszler
LITTERATURE FRANCAISE (84 "19") Charles Péguy . . . .Jean Calvet
HISTOIRE GRECQUE (9[38]) Athènes . . . . Georges Delagneau
HISTOIRE DU CANADA (9[71,-"15") Jacques Cartier devant l'histoire . . . . . .Gustave Lanctot
(9[71]"16") Poutrincourt. . . . . Emile Lauvrière
BIOGRAPHIES (92:7) Le vrai visage d'Eve Lavallière . . Elie Maire

L'Islet, fermé depuis au-delà de 7 ans, rouvrira ses portes en septembre prochain, grâce à un octroi de $10,000 que l'hon M. Bilodeau vient d'obtenir du gouvernement pour la commission du village de L'ISLET. Ce collège sera de nouveau dirigé par les RR. Frères de la Doctrine Chrétienne.

LE PONT S'ECROULE

Aux Chutes Niagara

CHUTES-NIAGARA — Le grand pont-observatoire international en face des chutes Niagara s'est effondré à 4 h. 17 jeudi après-midi dans l'amoncellement de glace qui, depuis 24 heures, ne cessait de grossir autour de ses piliers, dans la rivière Niagara. La Presse Associée a annoncé qu'une douzaine d'hommes étaient au travail au pied du pont quelques minutes avant sa chute et qu'il a été impossible de savoir immédiatement si l'un ou plusieurs de ces ouvriers n'a été pris dans les ruines.

Avec un bruit profond et de plus en plus fort, la longue structure d'acier céda soudain du côté américain, où s'exerçait depuis la veille la terri-pression d'énormes blocs de glace qui croulaient du haut des chutes, quatre cents verges plus haut.

Le pont vacilla, céda du côté canadien et, pendant quelques secondes retrouva presque sa position normale, mais à 70 pieds au-dessous du sommet des falaises élevées qu'il reliait.

Les longs appuis d'acier cédèrent en premier lieu et le célèbre "pont des lunes de miel" s'écroula dans la gorge, haute de 175 pieds.

M. Robert Riggs, inspecteur d'immigration à l'entrée canadienne du pont, assista à l'effondrement. "L'extrémité américaine tomba soudainement de six pieds, dit-il, et hésita quelques secondes. Puis il y eut un grand bruit en même temps que tombait cette partie du pont entraînant avec elle la partie canadienne et l'immense structure s'écroula dans la glace."

Plusieurs milliers de personnes, du côté canadien et du côté américain, assistèrent au spectacle, qui ne manquait pas de grandeur.

Les édifices des douanes et de l'immigration situés aux deux extrémités du pont, qui mesurait 1,250 pieds de longueur, n'ont pas été endommagées. On craignait que la chute du pont n'emportât aussi ses approches, couvertes de ciment, sur lesquels ces édifices s'élèvent.

* * *

On projette de reconstruire le pont des chutes Niagara, qui s'est effrondré dernièrement. Le nouveau pont coûterait sept millions de dollars.

Prestige universel de l'Espagne

Une information très documentée publiée par la Presse Nationale, sur l'avenir du commerce extérieur de la nouvelle Espagne permet de se rendre compte du crédit qu'a obtenu, au point de vue international, le gouvernement du général Franco:

"L'opinion qu'a l'étranger sur l'avenir immédiat de l'Espagne, nous pouvons la comprendre par le fait que presque tous les pays, plus ou moins officiellement, sont en train de chercher à conclure des accords commerciaux ou des modalités de paiement. L'Angleterre elle-même, au mois d'octobre 1936, c'est-à-dire trois mois après le début de la guerre, et alors que la prespective du triomphe semblait encore indécise dans la presse étrangère, conclut avec l'Espagne Nationale un accord touchant les paiements, qui fut signé à Burgos, par M. Fresser, au nom de l'Angleterre, et par M. Bau au nom de l'Espagne.

"Actuellement, l'Espagne Nationale a conclu de nouveaux accords commerciaux avec l'Italie, l'Allemagne, le Portugal, la Suisse et la Hollande. Elle a mis à l'étude des accords avec différents pays du centre de l'Europe et a commencé à examiner les propositions du Danemark, de la Suède et de la Norvège".

L'information ajoute que ce désir de coopération économique avec l'Espagne Nationale s'étend, en fin de compte, à tous les pays.

3e session fédérale

(Suite de la page 3)

diaire du premier ministre Hepburn, a demandé officiellement à Ottawa la permission d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis. On ignore encore comment se déclenchera le débat sur l'énergie électrique, mais on sait que le premier ministre Mackenzie King a déjà déclaré que le parlement déciderait de la requête ontarienne.

La défense nationale et l'assurance-chôge promettent à leur tour de très vives discussions. Le gouvernement a fait voter l'an dernier des crédits de $35,000,000 pour la défense. On s'attend à ce qu'il propose, cette année, pour les armements des subsides aussi élevés sinon supérieurs.

On se souvient que lors du vote des crédits de la défense, l'an dernier, un groupe de députés libéraux de Québec brisèrent les lignes de parti et votèrent contre les subsides militaires. Mais, depuis lors, le gouvernement a remporté deux victoires consécutives dans la province de Québec où les candidats adverses firent une dénonciation en règle de la politique fédérale au sujet des armements. Aussi se demande-t-on si le résultat du scrutin dans Lotbinière et dans Saint-Henri n'aura pas finalement come résultat d'entamer le bloc de députés libéraux dissidents québecois.

L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le programme législatif du gouvernement comprend le bill d'assurance-chômage. Mais il faudra éliminer auparavant plusieurs obstacles avant de pouvoir présenter ce projet de loi. On a demandé tout d'abord aux provinces de consentir à l'amendement de la constitution afin d'investir le fédéral des pouvoirs nécessaires pour légiférer sur l'assurance-chômage. Mais on n'ignore pas que Québec, Ontario, Alberta et Nouveau-Brunswick ont soulevé des objections dans ce domaine. En deuxième lieu il est nécessaire de faire adopter l'amendement en question par le parlement britannique. Finalement les provinces auront sûrement leur mot sur la forme définitive que devêtira le plan national d'assurance-chômage. Tout cela prendra beaucoup de temps. Ce ne sera sûrement qu'à la fin de la session qu'on pourra passer la législation d'assurance-chômage à moins que l'on ne soit obligé de remettre la chose à la prochaine session.

On soumettra à cette session les recommandations de trois commissions royales: la commission sur les institutions pénales, la commission sur l'industrie textile et la commission sur les marchés du blé. Chaque rapport suscitera un débat et donnera vraisemblablement à l'adoption de nouvelles lois ou de nouveaux règlements.

Quant à la commission Rowell qui enquête sur les relations entre le fédéral et les provinces afin de recommander ensuite la refonte de la constitution canadienne, elle ne terminera son travail qu'aux approches de la session de 1939. Il se peut toutefois qu'on fasse mention des activités de la commission Rowell au cours des débats de la présente session.

APPARAT MILITAIRE

La partie militaire et officielle de l'ouverture de la session s'est déroulé avec un vif éclat par une température froide de la mi-hiver. Du palais vice-régal au parlement une escorte de cavalerie des dragons de la princesse Louise accompagna Lord Tweedsmuir et le ramena ensuite à Rideau Hall.

Pour se rendre au parlement le cortège défila par les rues Sussex, McKay, Union, Cumberland et Wellington; puis pénétra sur l'esplanade par la porte centrale. A l'arrivée de Son Excellence une batterie de l'artillerie royale du Canada tira vingt-et-un coups de canon. Une garde d'honneur présenta ensuite les armes au gouverneur-général.

Oeuvre de la crèche St-Vincent de Paul

QUEBEC—A l'assemblée annuelle de l'Oeuvre de la Crèche St-Vincent de Paul, dirigée par les Soeurs du Bon Pasteur de Québec, un rapport des activités de l'année 1937 a permis d'établir que 1,231 enfants ont été hospitalisés et que les dépenses ont atteint $50,906.62, cependant que les recettes se chiffrent à $51,539.84.

Les chinois contre les japonais

PEIPING, Chine — Les légions rouges et les paysans irréguliers de Chine marchent contre les Japonais dans le nord de la Chine. Ils se sont concentrés promptement et ont attaqué de part et d'autres les communications et les garnisons japonaises.

Des détails authentiques de la guerre dans les provinces du nord ont été rapportés à Peiping par des étrangers venant des zones de guerre.

Un tiers des brevets aux catholiques

PARIS — Le Gouvernement Français a inauguré, l'an dernier, la coutume de décerner des "brevets de sports populaires".

Durant l'année 1937, 322,000 brevets ont été décernés. De ce nombre, la Fédération des Patronages Catholiques de France a reçu 110,000 brevets. Elle était la première de toutes les organisations sportives.

Figurant à sa suite étaient les athlètes de l'armée, de l'aviation et de la marine qui ont reçu 80,000 brevets, et la fédération neutre qui en obtint 65,000. La fédération du travail, qui comprend les sociétés syndicales, socialistes et communistes, a reçu moins de 16,000 brevets, et l'Union des Travailleurs Laïques 15,000.

PLUSIEURS MILLIERS LEUR RENDENT HOMMAGE

A St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE — Dix-sept des 46 victimes de l'incendie, survenu il y a quelques jours au collège du Sacré-Coeur, reposent dans le charnier du cimetière local.

Après la messe solennelle de requiem qui fut chantée en l'église cathédrale de St-Hyacinthe les corps, dont quatre seulement ont pu être identifiés, ont été transportés au cimetière par huit corbillards.

Plus de cinq mille personnes, tant de St-Hyacinthe que des paroisses environnantes ont assisté au service funèbre.

Quelques heures plus tard on continuait l'enquête sur ce désastre au cours duquel plus de cent personnes, adultes et enfants moururent ou furent en danger de périr. Mais ce ne fut qu'une formalité car M. Choquette qui représente le Procureur-Général dans cette affaire demanda que l'on ajourne, vu que les recherches n'étaient pas encore complètées.

Marcel Quesnel, 68 ans, gardien au collège des FF. du Sacré-Coeur, est détenu comme "témoin important".

Trois cents personnes, dont un grand nombre de femmes, avaient envahi la petite cour de justice. Elles attendirent une heure avant le commencement de l'enquête.

Les fouilles dans les ruines encore fumantes du collège, qui se trouve qu'à une faible distance du Palais de justice, ont été poursuivies pendant toute la journée. Les ouvriers qui ratelaient les débris noircis, ont trouvé le corps du Frère Xavier, né Vincent Létourneau, de Pawtucket, R.I. Le défunt fut identifié par son frère Jean Létourneau, de Pawtucket, qui le reconnut par son crucifix et ses clés.

La découverte de ce cadavre porte à 30 les victimes retrouvées. Seize manquent encore à l'appel. Pour les 30 retrouvés il n'y a que 8 corps d'identifiés et cinq de ceux-ci sont des gens de St-Hyacinthe.

Les cercueils contenant les corps des 17 victimes reposèrent dimanche en la chapelle de l'Hôtel-Dieu. De là ils furent transportés à la cathédrale où on les rangea à l'extérieur du choeur.

La messe solennelle de requiem fut chantée par S. E. Mgr Decelles. Les choeurs des diverses paroisses de la ville exécutèrent le chant. Pendant la messe, des scouts vêtus de khaki et des zouaves chevronnés montèrent la garde près des cercueils.

Après la messe, les parents en pleurs, qui n'avaient aucune certitude, pour la plupart, que les cercueils contenaient les restes de leurs enfants bien-aimés, suivirent les huit corbillards jusqu'au cimetière où les corps furent ensuite déposés dans le charnier en attendant l'inhumation qui se fera au printemps.

"LA LUMIERE"

La Compagnie du Dr Peter Farney et Fils vient d'émettre le 1er numéro du 49ième volume de son journal "La Lumière".

Gai et intéressant par sa toilette et la matière à lire "La Lumière" reçoit bon accueil partout.

Les multiples témoignages de confiance aux remèdes du Dr Peter Fahrney nous font parcourir un peu toute géographie canadienne et américaine.

Comme le dit l'éditeur, le journal est écrit dans un but bienfaisant et chacun à droit à son numéro pour en connaître les bons procédés.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Le palais de glace s'écroule

MONTREAL — Le premier palais de glace que se soit donné Montréal depuis un quart de siècle et qui était le produit d'une construction de blocs de glace qui a duré plusieurs jours et qu'une hausse considérable de la température, "un vrai dégel de janvier" a amoli, s'est affaisé.

Par une température sous zéro, la semaine dernière, le maire Raynault a posé la "pierre angulaire" un gros morceau de glace. On a mis la dernière touche à ce château de glace, construit pour la convention que les raquetteurs y devaient prochainement tenir. Les citoyens furent inviter à visiter et inspecter la bâtisse.

Hier, un large et boueux fossé entourait les vestiges du palais, et l'on a posté des constables pour empêcher les curieux de s'approcher des murs ébranlés.

Dans l'intervalle, les échevins, légèrement contrariés, se préparaient à recevoir le premier convoi de touristes, attirés par le carnaval des raquetteurs et le palais de glace.

On voyage, on voyage, on finit toujours par retourner chez soi; on vit, on vit, on finit toujours par retourner à la terre.

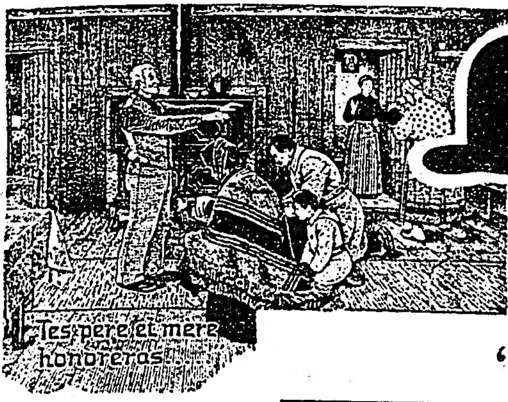
Sympathie du Pape

ST-HYACINTHE.—S. S. Pie XI a fait parvenir par l'entremise de la délégation apostolique à Ottawa, ses plus sincères sympathies à la communauté des Frères du Sacré-Coeur et à toutes les familles des victimes du tragique incendie du collège du Sacré-Coeur de St-Hyacinthe. A ces sympathies, le St-Siège joint une bénédiction apostolique.

Les funérailles des victimes ont eu lieu dans la cathédrale de St-Hyacinthe, en présence de plusieurs évêques et prélats ainsi que d'une foule considérable. Une oraison funèbre a été prononcée par S. Exc. Mgr F.-Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe.

Trois juges se retireront

WASHINGTON — On disait dans les milieux du Congrès des Etats-Unis, que les juges Cardozo, Brandeis et McReynolds, de la cour suprême, songeaient à prendre leur retraite. Le juge Cardozo aurait déclaré au président Roosevelt que son état de santé nécessitait sa retraite. Les juges Brandeis et McReynolds n'ont pas fait de commentaires publics sur la nouvelle qu'ils étaient convenus de démissionner ensemble à une date non encore fixée.



La Survivance

Vol. I * * SUPPLEMENT * * No 2

"Conservons Notre Héritage Catholique et Français"

EN ALBERTA

La Province Ensoleillée

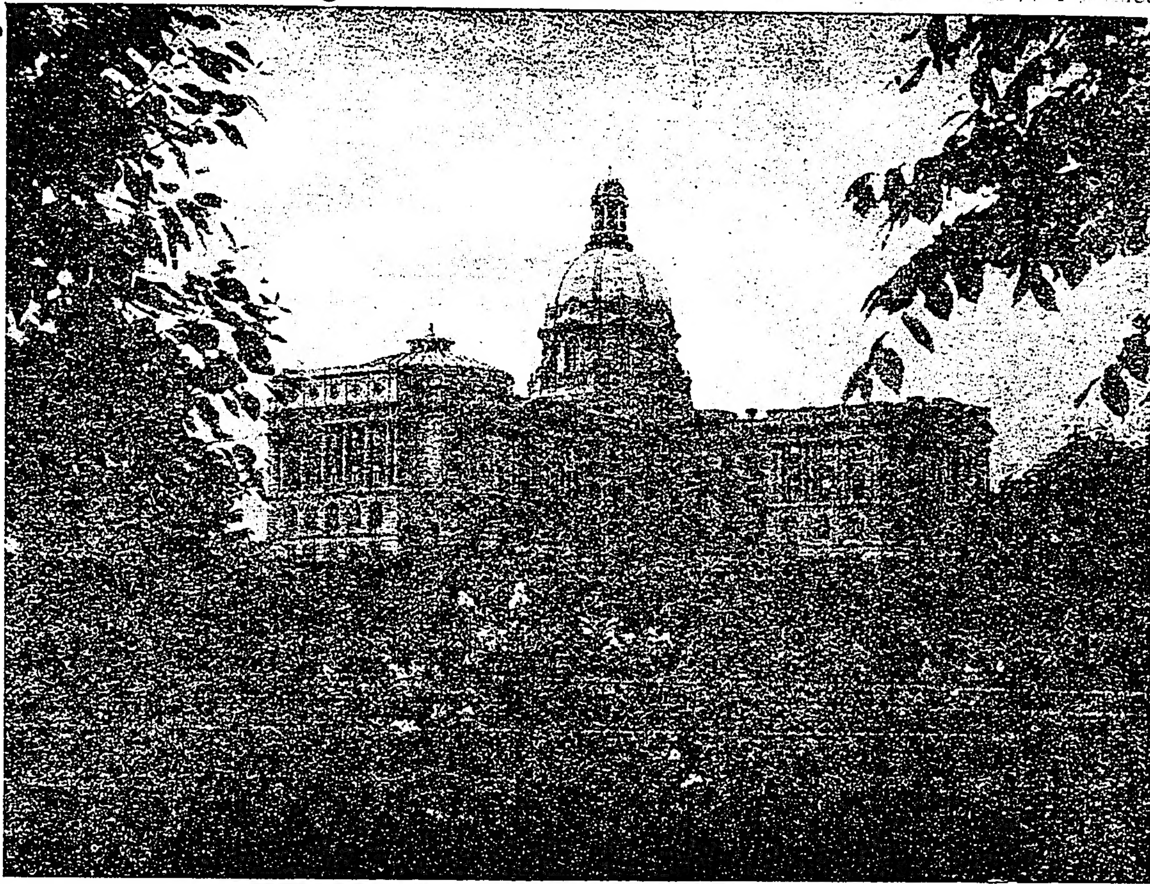
La province d'Alberta, s'étendant des limites ouest de l'Assiniboine jusqu'à la frontière est de la Colombie Anglaise, dans les rayons des Montagnes Rocheuses, a une superficie de 16,000 milles carrés, est l'une des grandes sections des Territoires du Nord-Ouest; elle est divisée en deux: Alberta nord et Alberta sud. Ces deux divisions ne sont pas identiques dans leurs traits caractéristiques et sont habitées par deux classes distinctes de colons.

Le chemin de fer Calgary et Edmonton, mis en opération par le Pacifique, traverse toute la section à partir de MacLeod, au sud, où il se raccorde avec l'embranchement du chemin de f r de la Pa-se au Nid-du-Corbeau — conduisant à la section aurifère du Kootenay — jusqu'à Edmonton, au nord, et donne des moyens de transport et des facilités commerciales aux divers postes situés le long de la route.

La population d'Alberta, d'après le recensement de 1901, était de 65,926 habitants, mais on en compte aujourd'hui 705,000.

* * *

L'on trouve sur les confins d'Alberta nord une étendue sans limites apparentes de terre très fertile, avec des parties boisées, et de l'eau en abondance. La surface du pays est légèrement ondulée; la rivière Saskatchewan coule au centre du district à deux cents pieds au-dessous du niveau des terres. Le sol se compose d'une couche de terre végétale noire d'une épaisseur d'un à trois pieds, avec très peu de mélange de sable ou de gravois, produisant une luxuriante végétation sauvage que l'on ne rencontre que sous les Tropiques, et qui n'existe dans aucune autre partie des Territoires. Une particularité de cette section du pays est que la terre végétale noire est plus profonde sur les hauteurs que sur les vallons. Il n'est pas surprenant qu'un sol aussi profond et aussi fertile donne un rendement d'avoine de 100 à 114 minots à l'acre dans les bonnes années; l'on a récolté des patates de deux à trois livres. On a semé du blé d'automne, et les résultats ont été satisfaisants; dans certains quartiers l'on a récolté jusqu'à 60 minots à l'acre. Depuis une dizaine d'années, une vague de sécheresse passe sur la province. C'est la deuxième de mémoire d'homme. Cette dernière est-elle à sa fin....



Le parlement provincial dans son [illegible]

Alberta sud, à l'extrême limite sud-ouest de la région des prairies de l'ouest du Canada, est sans rivale dans les contrées d'élevage du monde, et maintenant que la section est en communication directe par chemin de fer, avec les marchés de l'Est de la Colombie Anglaise, elle est la plus désirable possible pour les éleveurs. Les vallées et les plateaux sont couverts d'herbes touffues et nourrissantes, entre autres la fameuse "bunch grass".

Les véritables vents Chinook soufflent pendant les mois d'automne, d'hiver et de printemps, et balaient la neige aussi rapidement qu'elle tombe; la température s'élève ensuite à 40 ou 50 degrés au-dessus de zéro. Conséquemment, les courtes périodes de froid sont suivies de belles journées de chaleur pendant lesquelles il n'y a pas de neige sur le sol et l'eau coule dans les ruisseaux et les rivières. C'est ce climat qui a donné à l'Alberta son bon renom de pays d'élevage et qui permet aux chevaux et aux bestiaux de passer l'hiver en plein air et sans abri, et de se nourrir exclusivement des plantes naturelles. Les mêmes avantages s'appliquent à l'industrie laitière et à la culture mixte. On peut se procurer du foin à bon marché pour les animaux faibles. Le prix du bétail varie de $40. à $50. la pièce au dépôt d'expédition. Ces bestiaux ne coûtant aucun frais de nourriture et d'entretien, rapportent un gros bénéfice. Le commerce d'exportation au Yukon et à la Colombie Anglaise absorbe annuellement une large proportion de la viande de boeuf de ce dictrict.

On s'est servi agantageusement dans l'Alberta sud de l'irrigation artificielle pour faire pousser les céréales et le fourrage.

La "Canadian Northwest Irrigation Company" vient de compléter au-delà de 100 milles de tranchées et de canaux, de la rivière Sainte-Marie, près de la frontière internationale, jusque dans le voisinage de Lethbridge. Les terres irriguées par ce moyen se vendent de $2. à $10. l'acre.

Il y a actuellement 176 tranchés et canaux d'irrigation en opération sur un parcours de 500 milles; ils donnent de l'eau en quantité suffisante pour arroser 600,000 acres de terrain. La plupart de ces travaux d'irrigation ont été entrepris par des particuliers ou des compagnies d'élevage; mais les plus considérables ont été faits par la "Calgary Irrigation Company", le "Springbank Irrigation District", et la "Canadian Northwest Irrigation Company", qui fournissent des grandes quantités d'eau. Cette irrigation a été la cause qu'une vaste superficie de terrain a été mise en culture.

Le Pacifique a l'intention de fournir assez d'eau pour irriguer trois millions d'acres à l'Est de Calgary, au Nord de la rivière Bow et au Sud de la Red Deer River. Cette immense étendue de terres est à peine colonisée, quoique le pays soit propre à l'élevage durant les mois d'été; mais dans les saisons de sécheresse, il est impossible d'abreuver les bestiaux. La pluie n'est pas suffisante pendant ces saisons pour permettre une culture profitable. La compagnie du Pacifique a commencé la construction d'un grand canal de tranchées pour la distribution de l'eau sur une étendue de 1,500-000 acres de ce "bloc" dont le reste est réservé à l'élevage. Le développement des industries minière et forestière de la Colombie Anglaise a ouvert un grand marché aux produits des districts irrigués de l'Alberta et de l'Assiniboine.

Calgary augmente rapidement. Cette ville est située au confluent des rivières Bow et Elbow, à 70 milles environ des Montagnes Rocheuses. C'est le Centre des districts d'élevage du sud de l'Alberta. Les édifices sont en pierre à chaux. Ici se trouve la jonction des embranchements de Calgary et d'Edmonton avec la voie principale du Pacifique. C'est aussi un poste important de la police à cheval. On y fait beaucoup de commerce. Les quartiers-généraux du département des Terres de la Colombie Anglaise et ceux du département d'irrigation du Pacifique sont à Calgary.

Edmonton, située sur la rive sud de la Saskatchewan, fournit un marché aux colons, aux commerçants, aux mineurs, etc., résidant dans la région du nord de la rivière, et aussi au commerce du grand Bassin Mackenzie. C'est une ville prospère, bien bâtie, éclairée à l'électricité, et munie de toutes les améliorations modernes. Il y a cinq mines à charbon à proximité.

La richesse minérale d'Alberta est incalculable. Depuis des années on a trouvé des mines d'or sur les rives de la Saskatchewan et dans les rivières Pembina, Smoky, Macleod et Athabasca. On a localisé des veines de galène et des expertises ont démontré qu'elles contenaient beaucoup d'argent.

Quant aux mines de houille, il est impossible de s'en faire une idée, car toute la région repose sur de riches dépôts d'anthracite bitumineux, semi-bitumineux. Les mines de charbon déjé découvertes suffiraient à fournir du combustible tout le Canada pendant des siècles. Il y a des houillières considérables à Lethbridge, Canmore et Anthracite.

Le charbon mou est tellement abondant que les résidents d'Alberta sont certains d'avoir un approvisionnement peu coûteux de combustible jusqu'à la consommation des siècles.

* * *

L'Alberta peut être surnommée le paradis des sportsmen. Le canard sauvage, l'outarde, la poule des prairies, le coq de bruyère bleu, la bécassine, la perdrix et, de fait, tout le petit gibier se trouvant ici. Au Nord et dans les parties montagneuses du Sud, il n'y a que l'embarras du choix entre le chevreuil, l'orignal et les autres gros gibiers. On rencontre aussi des troupeaux d'antilopes dans les plaines du Sud. Plusieurs variétés de truites abondent dans les rivières et les lacs d'Alberta sud.

La Bénédiction

C'est le jour de l'an, la famille entière,
Au pied de la Croix, s'est mise à genoux!
Le père se lève après la prière,
Voici ce qu'il dit d'un air grave et doux:

"Sang de mon sang, fils de ma race,
Aujourd'hui, groupés sous mon toit!
De vos anciens suivez la trace,
Demeurez gardien de la Foi!
Sachez conserver les usages,
Légués jadis par les aïeux!
Gardez surtout notre langage,
Notre parler mélodieux!

Du Canada, terre chérie,
Soyez tous les fiers défenseurs!
Si l'on attaque la Patrie,
Dressez-vous contre l'agresseur!
Mon front s'incline vers la terre,
Mes pauvres jours sont bien finis!
Pensez à moi dans vos prières,
Allez enfants! Je vous bénis!

ALBERT LARRIEU

EDMONTON, ALBERTA,

Page Féminine

Les filles des rois

Il semble que Marguerite Bourgeoys ait eu la prescience des besoins de ce pays neuf. En 1660, elle établit un ouvroir appelé La Providence, où elle donnait un enseignement ménager, et que l'on peut considérer comme ce précurseur des écoles industrielles du Canada. Peu à peu, son oeuvre s'affermissant, se développant, se ramifiant, nous constaterons que tout le système moderne d'éducation était en germe dans les fondations et dans les instructions de Marguerite Bourgeoys.

Il fallait se donner d'autant plus de mal que les Filles du Roi étaient pour la plupart des citadines, des Parisiennes mêmes, bien élevées certes, mais peu entrainées aux travaux manuels, et mal préparées à la rude existence de la colonie. Marguerite Bourgeoys et les Soeurs leur apprirent à exécuter les travaux du ménage, à cuire le pain et même à traire les vaches. L'une après l'autre, ces demoiselles se marièrent. Les colons, leurs bottes époussetées, leur tunique ajustée, chapeau à la main et plus intimidés qu'ils ne l'avaient jamais été, venaient demander femme à Marguerite Bourgeoys. Dame! il n'était pas commode d'exposer les motifs de leur démarche, un défricheur sachant mal exprimer tout ce qu'il ressent dans son coeur et dans sa chair. Par chance, la Soeur Bourgeoys les devinait et les mettait à l'aise. Elle harmonisait les âges et les caractères. Les contrats de mariage se concluaient dans le "Parloir de la Congrégation" d'où ils étaient datés, et Marguerite Bourgeoys les signait d'une écriture fine et nette.

Ses pupilles mariées, elle continuait de les suivre, ainsi que leurs enfants. Toutes venaient faire à la Congrégation une retraite annuelle. Toutes pouvaient s'y réfugier aux heures pénibles.

Et ces mariages réussirent. Plus d'une sans doute, parmi ces premières mamans de Montréal, évoqua en soupirant, quelque soir, une rue affairée de Paris un jour de liesse, avec son brouhaha, ses commères fortes en gueule, toute sa couleur et toute sa vie, quand les cloches prennent leur volée, quand les inconnus s'accolent aux carrefours. Ou bien un perron de pierre usé par les pas, une porte cochère Renaissance avec un heurtoir ouvragé, un balcon de ferronnerie, tout un coin de province dont elle n'aurait pas cru qu'il la frapperait tant et qu'il resterait dans son souvenir. Ou bien encore un lavoir au bord d'une rivière qui flâne en sa vallée fleurie, un pont à dos d'âne, et les sentiers parfumés de la campagne où, petite fille, elle allait cueillir des framboises.

Mais maintenant leur patrie allait être ce grand pays vierge, au ciel très dégagé, et cette île vaste et sauvage avec sa montagne d'où les eaux ruissellent, drues et chantantes, et les beaux érables rouges, et l'appel d'air de la vallée du St-Laurent. On n'y éprouve pas la douceur, mais bien la gloire de la nature; et toute la jeunesse du monde vous gonfle la poitrine. Point de rossignols, mais des mésanges et des fauvettes et de minuscules roitelets. Et, dans les roseaux de la rive, le ride strident des huards. En hiver, la neige sur la neige pour former un linceul qui, cependant, n'est pas triste, et fait au contraire le bonheur des enfants. Ce grand pays vous envoûtera, jeunes mamans venues des plus douces provinces, et vous y serez attachées davantage encore par tout ce que vous allez y braver de peines, y consentir de sacrifices, par les enfants que vous allez y élever et par ceux que vous allez y perdre.

Les Filles du Roi mariées par Marguerite Bourgeoys ne furent pas effleurées par la pensée du retour. Elles sont les aïeules des Canadiens d'aujourd'hui.

(Marguerite Bourgeoys)

Robert RUMILLY

RECETTES

NETTOYAGE DES EPONGES

On met dans une cuvette une poignée de sel gris, on laisse les éponges dans ce bain pendant plusieurs heures; après, il n'y a plus qu'à les rincer. Un autre procédé consiste à y laisser les éponges pendant six ou huit heures.

NETTOYAGE DE L'EVIER

Deux cuillerées de soude — soda — dans un gallon d'eau bouillante font un bon désinfectant pour l'évier de la cuisine.

LES RONGEURS

Pour éloigner d'une façon décisive les rats et les souris, il existe une véritable panacée, très simple à employer en toute saison: c'est la menthe. Les rongeurs en détestent l'odeur et fuient sans espoir de retour.

LE SOIN DES FERS A REPASSER

On enlève la rouille et l'amidon des fers à repasser en les frottant avec de la cire jaune. La meilleure manière d'employer la cire jaune est de la mettre dans un morceau de mousseline. Chauffez le fer, jusqu'à ce qu'il soit bien chaud, puis frottez-le vivement avec le morceau de mousseline dans lequel vous avez mis la cire; ceci fait, prenez un linge propre et essuyez le fer avec un linge assez gros jusqu'à ce qu'il devienne uni.

La Superstition

En toute saison la belle province de Québec attire les visiteurs.

Particulièrement les littérateurs en quête de sujets pittoresques, ne sauraient passer au Canada sans visiter la vieille province.

Son histoire émaillée de faits historiques, d'exploits glorieux, les retient sous le charme.

Les coutumes de ses fiers habitants, dont quelques-unes typiques, rappellent la Normandie ou la Bretagne.

Ils ont conservé l'amour de l'ancienne patrie, ces braves Canadiens, attachés au sol; ils sont pieux, économes, fidèles aux traditions, et leur mentalité reste riche de convictions saines.

Les étrangers, dont la plupart ne savent parler notre langue, et encore moins comprendre notre religion, se plaisent parfois au milieu d'appréciations sympathiques à qualifier nos Canadiens de superstitieux.

Pour eux, saluer une croix de bois sur la route, c'est enfantin; s'agenouiller c'est naïf; si dans les églises, les fidèles se prosternent devant une statue, c'est de l'idolatrie........

Qu'on attribue à Dieu le beau ou le mauvais temps, pour eux c'est de la superstition.

Sont-ils assez à plaindre ces gens d'une singulière mentalité qui, pourtant sont malheureux, si au cours d'un voyage, un chat noir traverse leur route? Ah mais, c'est la guigne qui les poursuivra pensent-ils, et tout le temps des vacances, ils vivront dans l'appréhension d'un accident........

Les uns n'enménagent pas un vendredi........... ce serait *bad luck*, le samedi *short setting;* en se vantant d'avoir bonne santé........... *Touch wood*, sans quoi on court le risque de devenir malade; et que d'autres idées bizarres qui sont vraiment de la superstition.

Ils ne comprennent pas la juste définition du mot croyance, ou piété, ni du bonheur qui s'y rattache. Ils ignorent que la foi nourrit l'espoir, sans quoi on s'abandonnerait à la mort.

La foi nous grandit dans toutes nos actions; la foi nous soutient contre l'envahissement du doute.

Si, prosternés au pied de l'autel nous regardons la modeste statue de plâtre, c'est que notre regard sait percer l'au-delà, tout comme en regardant chez soi la photographie d'un être bien aimé l'on se surprend à dire: "Cher enfant que je t'aime!" ou dans un doux souvenir: "Ma bonne maman!" Est-ce là de la superstition que de parler à un morceau de carton? Alors, pas plus d'élever les mains et les yeux vers le Christ en plâtre qui repose sur du bois, parce que notre âme s'élève plus haut que celle des incroyants qui qualifient la piété à leur façon.

En lisant l'appréciation de ces messieurs qui veulent faire élogieusement l'étude de nos confrères Canadiens-français, nous leur tenons compte de la bonne intention, mais le mot superstitieux nous porte à sourire avec une lueur de charité.

—*MADRINA*

Quand nous serons vieux

En fermant un peu les yeux
Je nous vois, moi déjà vieux,
Et toi, déjà presque vieille;
Ils seront loin, nos beaux jours,
Mais je te dirai toujours
Des mots très doux à l'oreille.

Ah! certes, l'on changera
Quand la vieillesse viendra
Avec son triste cortège:
Le temps ridera ton front,
Et les cheveux noirs seront
Comme saupoudrés de neige.

Ta taille s'alourdira........
Mais mon vieux coeur t'aimera
Plus que je ne le puis dire,
Car, malgré tes cheveux gris,
Ta bouche et tes yeux flétris
Auront le même sourire!

Puis, si Dieu daigne bénir
Les époux qu'il vient d'unir,
Il nous enverra ses anges;
Et nous verrons, triomphants,
Les enfants de nos enfants
Bégayer parmi leurs langes.

Mais, en attendant demain,
Cueillons les fleurs du chemin,
Oublieux des immortelles........
Car, lorsque nous partirons,
Là-haut nous rajeunirons
Pour les amours éternelles.

Théodore BOTREL

MIEUX, l'ennemi du bien

Quelle différence y a-t-il entre un enfant bien élevé et un enfant trop bien élevé? Peu de chose, en somme: de la mesure et de l'amour. Ceux qui aiment les enfants normaux et intelligents et s'intéressent à leur éclosion qui, chaque jour réserve des surprises, savent avec quel intérêt et souvent quelle sagacité ces petits êtres charmants regardent de leurs yeux lumineux, passer la vie.

Ils sont quelques fois horripilants, comme les démons familiers des contes d'Orient, qui distrayaient tout en agaçant, mais il faut bien les endurer, et surtout, répondre à leurs multiples questions.

Sans doute, il importe de dresser à leur usage un plan de vie et une ligne de conduite et de s'y conformer strictement, encore qu'il faille à tout prix leur éviter la déprimante sensation d'être attachés. Dès qu'ils parlent, les petits veulent tout savoir, et n'ont d'autre ressource que de questionner. C'est d'ailleurs la preuve qu'ils observent et retiennent. Ils voient même quelquefois plus juste que nous, et remarquent des détails qui nous échappent.

Un enfant bien élevé est celui dont on s'occupe, dont on transforme les défauts en qualités, que l'on cultive, physiquement et moralement, comme une plante rare et précieuse.

Quels yeux émerveillés il jette sur ce qui, pour lui, représente l'Univers! Il ne voit partout que beauté et bonté et ses sentiments s'élèvent à mesure que ses manières se raffinent. Il est gai, vif, remuant, mais il ne connaît ni la paresse, ni l'égoïsme, ni l'hypocrisie. Tout le monde l'aime et cet enfant, une fois lancé dans l'existence pour prendre sa part dans la vie sociale a bien des chances de réussite.

L'enfant trop bien élevé, est à peu près comme une mécanique. Un indéréglable mouvement d'horlogerie semble placé dans sa boîte crânienne. Il ne fait que ce qu'on lui dit de faire, ne bouge, ne parle, ne rit, ne travaille, ne s'amuse qu'au commandement. C'est un robot aux yeux tristes, qui toute sa vie, garde l'air figé d'un mannequin de cire.

Mieux est l'ennemi de bien, dit un proverbe dont l'application s'avère facile en matière d'éducation.

Aussi bien faut-il laisser jouer les petits enfants, leur permettre de rire, de chanter, de s'ébattre. L'enfance est le meilleur temps de la vie, celui dont on garde, quand il a été heureux, un si clair souvenir, si parfumé. Ils savent si bien aussi discerner ceux qui les aiment vraiment de ceux qui leur font seulement "une belle façon", sans jamais se tromper. Leur petit coeur ne cherche qu'à se donner, encore faut-il qu'il se sente payé de retour et qu'une chaude tendresse l'enveloppe, comme l'entourent les bras maternels.

S'il nous était possible de connaître l'enfance de tous ceux qui, foncièrement bons, ne restent indifférents à nul malheur, qui ont spontanément des gestes touchants dictés par leur sensibilité clairvoyante et raisonnée, on verrait qu'à de très rares exceptions près, ils ont été élevés avec soin, avec amour, sans avoir jamais connu le fouet et, même la martingale.

CONSEILS

Taches d'iode:—

On enlève les taches d'iode en les mouillant avec de l'eau fortement mélangée d'ammoniaque.

Taches huileuses sur velours:—

Elles s'enlèvent avec de la benzine. Quant aux taches de bougie ou de cire, pour les faire disparaître sans laisser de traces, faites griller quelques tranches de pain tendre et appliquez-les toutes chaudes sur les taches. C'est simple et sûr.

A quoi peut servir le sel:—

A beaucoup d'usages, entr'autres: les taches faites par le thé s'enlèvent facilement si elles sont frottées avec un peu de sel. Le sel, employé comme poudre dentifrice, conserve les dents blanches et rosées.

Taches de café:—

Si les étoffes tachées sont de nuances très délicates, lavez-les avec un jaune d'oeuf délayé.

Taches de vins et de fruits:—

On imbibe parfaitement la partie tachée du linge avec de l'eau de javelle pure. On plonge alors vivement le linge dans un vase d'eau fraîche et l'on frotte soigneusement les parties tachées par l'eau de javelle de manière à en faire disparaître toutes traces.

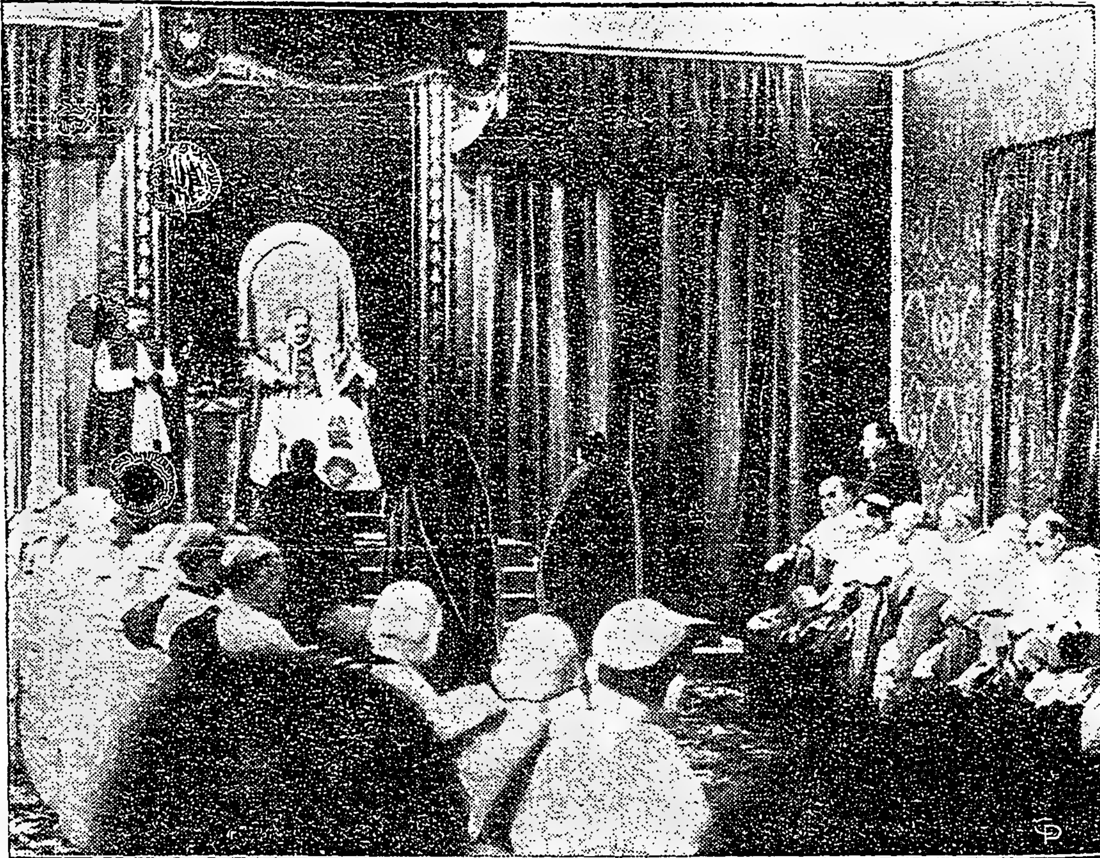
ACTIONS

Une conviction non suivie d'action est radicalement morte.

—Mgr BELUCHARD

La Voix du Pape

Le courrier d'Europe nous apporte le texte de l'allocution prononcée par S. S. Pie XI à la cérémonie de la remise de la barrette aux nouveaux Cardinaux:



Le Pape créant les nouveaux cardinaux au Consistoire de décembre

Nous voulons vous rappeler avant tout comment, en de semblables circonstances, Nos prédécesseurs et Nous-mêmes, au début de Notre pontificat, avions l'habitude, par suite d'une ancienne coutume, de tracer affectueusement, heureusement, publiquement, comme dans un lumineux raccourci, la physionomie de ceux qui étaient élevés à la pourpre, des néo-cardinaux, comme on dit, mais plutôt des cardinaux nouveaux, car, étant donné qu'il s'agit de princes de l'Eglise, le mot néo semble en vérité hors de propos.

Cependant, désormais, cette coutume semble destinée à disparaître, et Nous-même, Nous Nous y sommes parfois bien peu conformé. On en comprend la raison. Avec le perfectionnement si grand de la publicité de la presse, des communications, à peine a-t-on annoncé la création de nouveaux cardinaux, que le monde connaît déjà amplement leur nom, leur vie et leurs oeuvres, et de façon très complète, ainsi que leurs traits eux-mêmes, reproduits, plus ou moins bien, dans toute la presse, illustrés dans tout le monde.

Aussi pourrait-on croire qu'il n'y aurait vraiment pas lieu pour Nous de parler suivant l'ancienne coutume. Pourtant, même Nous serait-il permis de Nous taire, que Nous ne pourrions pas ne pas répondre, surtout lorsqu'on Nous adresse des paroles aussi élevées, affectueuses, obligeantes, que celles du très aimé cardinal-patriarche de Venise. Mais d'autres motifs Nous portent à vous parler, brièvement et simplement: motifs réels qui ne manquent pas, provenant des lieux, des personnes, de l'heure solennelle que le Seigneur Nous donne à Nous, Son Vicaire, de vivre et de célébrer avec vous, très chers fils.

Nous désirons avant tout commencer par un **extra ordinem**, vous disant combien ce Consistoire, ou plutôt ces journées de Consistoire — et Nous ne sommes pas encore au dernier jour — se déroulent dans une atmosphère de grande consolation, qui provient, elle aussi, de l'heure dans laquelle Nous sommes. Nous voulons parler de la présence à ce Consistoire, bien qu'il soit absent de cette salle, du nouveau patriarche de Cilicie des Arméniens, Notre très cher Grégoire-Pierre Agagianian, venu Nous porter le grand, le large, l'engageant sourire de l'Orient, auquel Nous ne pouvons jamais penser, sans lui appliquer, dans un ordre bien plus élevé, le vers virgilien: **Nos primus. Oriens equis afflavit anhelis.**

Ce sont, en effet, les nations qui goûtèrent les premières le soleil de la vérité, de la lumière, de l'Evangile; cet Orient d'où la divine lumière resplendit et vint jusqu'à nous, et se répandit dans le monde entier, et d'où Nous vient aussi la joie de cette heure, de cette présence, présence qui dit et répète tant de choses sur les rapports de l'Orient avec l'Occident, de l'Orient avec Rome, avec la Rome apostolique, avec la Rome romaine. Et après cette si douce constatation, Nous pouvons bien Nous appliquer le vers qui suit: **Illic (nos sera rubens accendit lumina vesper.**

Mais Nous Nous rappelons vous avoir annoncé quelques mots, qui Nous sont suggérés avant tout par les lieux de provenance des nouveaux cardinaux. Et voici dans un groupe moins nombreux que d'autres fois, bien que déjà important, si vaste, même dans ses limites, voici Belgrade, et avec Belgrade, Zagreb; voici toute la chère Yougoslavie, aujouhd'hui dans le deuil; un deuil que Nous partageons bien de coeur, comme Nous ressentions autrefois de l'estime et de l'affection pour le vénérable, et si bon et vaillant pasteur d'âmes, qu'était l'archevêque de Zagreb. Voici la Yougoslavie, qui Nous est si chère et à laquelle Nous avons voulu faire tant de bien; si Nous n'y avons pas réussi, c'est bien malgré les bonnes volontés qui, même là-bas, ne manquèrent pas, malgré le travail infatigable, héroïque, on peut bien le dire, de Notre très cher Cardinal secrétaire d'Etat et de Notre très cher Cardinal Pellegrinetti, malgré Notre propre travail. Un jour viendra — Nous aurions voulu ne pas devoir le dire, mais Nous en avons l'assurance, — un jour viendra, où nombreuses seront les âmes qui déploreront de n'avoir pas accueilli largement, généreusement, laborieusement, le si grand bien que le Vicaire de Jésus-Christ offrait à leur pays, et non seulement pour la communauté ecclésiastique, religieuse, de la nation, mais même pour son unité sociale et politique, encore que Nous répugnions à entrer dans le domaine politique.

Et Nous voici maintenant à Venise, Venise la belle, grande comme sa foi, comme sa ferveur chrétienne et catholique, qui donne aujourd'hui tant de fruits, grâce à l'ardeur de sa volonté et de son activité; fruits d'Action catholique surtout, si précieux dans ce milieu; Venise, avec toute la splendeur magique de son histoire, avec toute la lumière de ses siècles de gloire.

Puis voici Lyon, avec sa grande activité, son industrie et son commerce si puissants et si vastes; puis, un peu plus loin, Londres: capitale non pas d'un pays seulement, mais de tant d'autres pays, dont elle est également la puissante capitale.

Mais Nous voici de nouveau à Rome, auprès de cette Curie vraiment œcuménique, où les affaires ecclésiastiques extraordinaires font partie, dorénavant, du cours ordinaire de la vie, car le monde entier y fait appel, comme le sait bien celui qui, avec une sollicitude infatigable et une générosité si grande qu'elle ne craint pas les sacrifices, dirige depuis si longtemps ce dicastère, pour le bien du gouvernement général de l'Eglise.

Après avoir fait allusion aux choses, venons-en aux personnes. Notre très cher Cardinal Piazza, patriarche de Venise, ouvre la noble liste. Par ses souvenirs de Carme, par sa profession et son costume religieux, il Nous rappelle la chère Sainte, vénérée dans le monde entier et par le monde entier, et qui est venue, et semble encore disposée à venir, si efficacement et si visiblement, à Notre aide, sainte Thérèse de Lisieux.

Aux côtés du Cardinal Piazza, le Cardinal Pellegrinetti, encore plus cher, si l'on peut dire, qui Nous rappelle d'autres pays, d'autres lieux, d'autres temps. Les années passées avec lui à Varsovie, au coeur de la Pologne ressuscitée, dans des moments difficiles, mais qui permirent précisément au diligent auditeur de la nonciature de mettre à contribution toutes ses qualités de dévoué collaborateur. Il fut de ces travailleurs qui ne mesurent pas le travail avec le temps, mais avec la nécessité, et qui appliquent véritablement à eux-mêmes, après s'y être engagés avec une volonté exceptionnelle, la grande consigne romaine: **nihil actum si quid agendum.**

Puis vient le Cardinal Hinsley. Il ne nous apporte pas seulement le souvenir et la grande voix de Londres, mais le souvenir et la voix plus grands encore de l'Afrique missionnaire, où il a déployé une activité si laborieuse, si bienfaisante, pour ceux qui en recueillirent les fruits, qu'elle promet d'autres résultats plus précieux encore.

Et nous voici de nouveau à Rome avec le Cardinal Pizzardo, Notre "archicarissime" Cardinal Pizzardo, dont Nous avons pu, pendant si longtemps, expérimenter le culte illimité du devoir et la sollicitude incessante au point qu'il n'est pas possible de le figurer tranquillement livré à son travail, mais appliqué continuellement à une activité toujours empressée, toujours ardente.

Et finalement, Notre Cardinal Gerlier. Il est venu Nous apporter un double sourire: un sourire que l'on pourrait appeler le reflet du céleste sourire de Lourdes et auquel semble déjà s'ajouter celui de Fourvière. Le Cardinal Gerlier est venu avec son double, et même avec son triple sourire, car aux deux premiers s'en ajoute un autre; le perpétuel sourire qui le suit partout, ce sourire qui en fait, comme on l'a dit justement, une de ces physionomies qui, partout où elles se présentent, portent avec elles la splendeur d'un rayon de lumière bienfaisant pour tous.

Nous pensons, arrivé à ce point, avoir épuisé la liste des mérites attachés aux lieux d'origine et aux personnes des nouveaux cardinaux. Il ne Nous reste plus qu'à souligner l'heure solennelle de ce Consistoire, une heure particulièrement solennelle pour Nous-même. Reconnaissons-le avec courage. Nous sommes entré, en effet, dans la seconde moitié de Notre 81e année.

Notre 81e année. Grands chiffres et grandes choses, même quand les hommes sont petits! car le temps lui aussi est une grande chose. Tout se fait dans le temps: **omnia fiunt in tempore, in loco et in spatio.** On peut bien le lire sans crainte d'énoncer un paradoye: le temps, c'est de l'éternité; le temps Nous est donné pour gagner l'éternité. Ceci est spécialement vrai actuellement pour le Pape. Ce moment-ci est solennel pour Nous, parce que, arrivé à un tel âge — il n'est pas nécessaire de faire un calcul très difficile pour le penser, et Nous ne sommes pas prophète, ni fils de prophète, — tout en répétant, comme Léon XIII, qu'il ne faut pas mettre de limites à la miséricorde ni à la patience de Dieu, ce n'est certainement pas le résultat d'un calcul bien difficile de penser que le présent Consistoire est Notre dernier Consistoire. Le nombre des Cardinaux lui-même semble vouloir le dire, car un siège seulement y est vacant. Et voici alors que s'impose une autre grande pensée, qui se recommande du premier Pape, qui remonte au premier Pierre, au premier prédécesseur du Souverain Pontife actuel. On pourrait désormais répéter dans le Sacré-Collège: **Medius vestrum est quem vos nescitis.** Mais tout aussitôt vient à l'esprit l'aimable parole de l'Ecriture: **Quid ad te?** Ceci ne te concerne pas; suis-moi: **tu me sequere.**

—Mes très chers fils, Nous voulons donc suivre le divin Maître, et le suivre en lui répétant avec l'Apôtre: **Quocumque ieris**; le suivre partout, jusqu'à l'endroit et jusqu'au moment ou il le voudra; dans la tranquillité de la paix, dans la douleur des oppositions qui semblent être la part privilégiée, réservée à l'Eglise du Christ et au Saint-Siège. **Quocumque ieris**: Nous dirons que Nous voulons le suivre toujours, le divin Maître, sinon avec toute l'efficacité que Nous voudrions, du moins avec le très vif désir de collaborer à tout ce qu'il y a de bien; de faire, sinon tout le bien possible, du moins du bien à tous ceux qui s'adressent à Nous, de telle sorte que Nous puissions redire au Seigneur béni; Nous voulons Nous aussi, comme vous, ô divin Samaritain, tendre la main à tous ceux qui souffrent ou sont dans la misère, avec l'espérance de les soulager tous, ou du moins de les réconforter, de les consoler. Nous voulons, Nous aussi les aider tous, pourvu qu'on ne Nous demande pas de sacrifier la moindre parcelle de la Vérité sainte, qui est la première charité, qui est la base et la racine de tout vrai salut, ainsi que la possibilité et le mesure de la charité vraiment bienfaisante; pourvu qu'on ne Nous demande pas de voiler, si peu que ce soit, la vérité, par une confusion ou exaltation quelconque d'idées; pourvu qu'on ne Nous demande même pas une connivence tacite ou une tacite complicité du silence, au sujet de répétitions superflues, et trop superflues, de principes contraires à toute religion, à toute crainte de Dieu, et par là même opposés non seulement à tout ce qui est christianisme dans le sens propre du mot, avec même certains sens contournés, dans lesquels tout trouve place, jusqu'aux plus indécentes contradictions, mais opposés aussi à tout vrai bien de la société civile et humaine elle-même, à commencer par la famille.

Voilà avec quelles pensées et dans quels sentiments et considérations Nous voulons vous saluer, très chers fils, qui êtes venus jouir avec Nous de cette heure déjà par elle-même "chronologiquement" solennelle. Voilà avec quels sentiments particuliers Nous entendons bénir de grand coeur tous et chacun, vous qui êtes présents et les choses et personnes chères que vous portez dans votre esprit et votre coeur, et que Nous désirons bénir en ce moment avec vos personnes.

LA FRANCE CATHOLIQUE

par Raoul FOLLEREAU

ception triomphale que lui fit Paris est encore dans toutes les mémoires, de nombreux prélats sont venus visiter la France. Tous ont été émus par l'accueil respectueux, déférent qu'ils reçurent, non seulement de la part des pouvoirs publics, mais de toute la population parisienne et française. Ils purent ainsi s'assurer que la Franc edemeure digne des grandes traditions qui firent son histoire, digne aussi du beau titre de "Fille aînée de l'Eglise".

Le patriarche d'Orient, S.B.E. le cardinal Tappouni, fut le dernier de ces visiteurs. Reçu solennellement par le Président de la République, puis par Paris en son Hôtel de Ville, le cardinal de l'Orient salua en des paroles magnifiques la vraie France d'aujourd'hui. Et comme le Préfet de la Seine le remerciait de l'amitié qu'il lui a toujours vouée, le vénéré patriarche lui répondit: "Vous autres, Français, vous oubliez toujours ce que vous avez fait pour le monde, pour ne vous souvenir que du peu de choses qu'on a fait pour vous".

D'autres paroles encore allèrent au coeur des Parisiens et des Français. "Celui-là vraiment est notre vie" a-t-il dit à son entourage en montrant la tombe du Soldat Inconnu. Et n'est-ce pas lui aussi qui aimait à faire remarquer qu'à Paris les noms des stations de métro ou de tramway sont presque toujours le nom même du Saint protecteur des paroisses traversées? Ainsi existe-t-il une géographie religieuse de Paris qui témoigne de la fidélité de la "Ville Lumière" à ses traditions chrétiennes.

(Paroles de France)

AME

L'âme s'affirme par la direction qu'elle donne à son action extérieure, individuelle ou collective, sous l'empire d'une idée.

—LA BRUYERE

L'île d'Anticosti

Pas d'Allemands! Pas de Hollandais! Mais Anticosti aux Canadiens français

Le peuple laurentien ne permettra jamais qu'on aliène une parcelle du territoire national!

L'offre qu'a fait un syndicat d'Allemands et de Hollandais à la Consolidated Paper Company, d'acheter l'ile d'Anticosti ne peut pas être acceptée ni par le gouvernement de Québec ni par le peuple canadien-français.

Nous sommes donc heureux de constater que M. Duplessis s'y est opposé fermement et catégoriquement dans les termes suivants:

"Je tiens à avertir la Consolidated Paper que le gouvernement ne tolérera pas de la part de cette compagnie ni de toute autre compagnie une attitude contraire, dans ce domaine, à la politique du gouvernement, qui a reçu un mandat explicite du peuple, et de nature aussi à nuire à la province.

"L'ile d'Anticostie fait partie de la province de Québec; c'est un avant-poste de la province et une base stratégique, et inutile d'ajouter que le gouvernement provincial saura les protéger.

"De plus, depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons refusé l'exportation, en dehors du Canada, de nos matières premières, en l'occurence du bois destiné à la fabrication de la pulpe et du papier. La politique du gouvernement actuel est d'assurer d'abord des matières premières aux industries de Québec et, si la chose est possible, aux industries des provinces soeurs.

"Nous croyons intolérable la politique qui consiste à donner à nos concurents étrangers sur un marché qui nous est ouvert, les matières premières qui constituent une des plus grandes richesses de notre province.

"Nous avons appliqué cette politique non seulement sur les terres de la Couronne, mais aussi sur les terres privées, en passant une loi qui oblige tous ceux qui exportent aux Etats-Unis d'obtenir une permission préalable du gouvernement, sauf pour les colons et cultivateurs dans l'exploitation de leur propre bois, pour les fins d'agriculture et de colonisation.

"Lorsque nous avons échangé des lots avec la "Brown Corporation", par un échange en vertu de quoi la compagnie a cédé des terrains qui lui appartenaient en propre dans la Grande Vallée de la Gaspésie, nous avons donné certains terrains en retour, mais avec la défense absolue d'exporter du bois.

De plus, nous avons déclaré que nous ne permettrions pas la construction de nouveaux moulins à papier tant que les localités qui ont été plongées dans la misère à la suite de la fermeture des anciens moulins ne seraient pas en mesure de trouver de l'ouvrage et de l'emploi pour les rétablir dans une situation normale.

"Conséquemment, si la "Consolidated Paper", qui est au courant de notre politique et à qui nous l'avons communiquée à plusieurs reprises, est en pourparlers pour conclure un marché dont le résultat serait la construction d'un nouveau moulin, et l'exportation du bois pour alimenter les compétiteurs étrangers de nos industries, elle fait preuve alors d'une audace que le gouvernement n'endurera pas. Nous possédons des moyens d'action que la compagnie doit connaitre et que nous mettrons en application sans délai, avec rigueur et sans pitié si les autorités de cette compagnie ne se conforment pas à la politique générale du gouvernement qui a reçu du peuple un mandat bien explicite et qui entend protéger les industries de la province de Québec et les intérêts de sa population.

"Nous sommes prêts, nous sommes anxieux de recevoir le capital étranger et honnête qui voudra développer nos ressources naturelles et nous lui garantissons une pleine et entière justice, et une justice généreuse. Mais entre l'utilisation du capital et l'accaparement de notre domaine par le capital, il y a une marge que nous ne permettrons à personne de franchir. Il ne peut pas être question, et il ne sera jamais question d'aliéner notre patrimoine, surtout celui qui constitue l'avant-poste et la base stratégique que l'on sait".

C'est assez d'avoir perdu le Labrador (qu'il nous faudra reconquérir un jour puisqu'on nous l'a volé), Anticosti doit nous rester! Voyez-vous les dangers militaires que la vente d'Anticosti aux Allemands entrainerait? Souvenons-nous de la visite inopinée du dirigeable "Hindenburg" au-dessus du St-Laurent! (véritable visite de reconnaissance militaire.) Souvenons-nous de l'Ile d'Héligoland, achetée des Anglais et que les Allemands transformèrent en forteresse navale. Souvenons-nous, et en garde, patriotes!

M. Duplessis, tous les nationalistes approuvent votre attitude. Ils vous appuieront tant que vous parlerez avec autant de fermeté! Ils défendront "manu militari" toute atteinte à l'intégrité de notre territoire contre qui que ce soit!

(L'Unité) C. D.

PROPRIETAIRES SUCCESSIFS

DEPUIS LOUIS JOLIET, L'ILE DE LOUIS-OLIVIER GAMACHE A UNE HISTOIRE PRESQUE LEGENDAIRE

Si ce syndicat hollando-allemand avait acquis l'ile d'Anticosti, comme le voulait, ces jours derniers, la rumeur, l'ile le Louis-Olivier Gamache durant l'espace de deux siècles et demi eut appartenu à plusieurs nationalités. On sait que le premier propriétaire de l'ile fut notre grand Louis Joliet qui y demeura avec sa famille, — et qui en fit avec les îles Mingan, non loin de là, un établissement de pêche qui permit au seigneur Joliet de fournir à la colonie de Québec et à la milice tout le poisson nécessaire. Vingt-cinq ans après la mort de Joliet, en 1699 ou 1701, l'île fut divisée en parties égales entre trois de ses enfants, Jean Jolliet, sieur de Mingan, Charles Jolliet, sieur d'Anticosti, et Claire Jolliet, épouse de Joseph Fleury, de la Gorgendière. A partir de là, il semble que la question de la propriété de l'île d'Anticosti ait été assez compliquée.

Le 8 mai 1778, à la poursuite des héritiers de Joseph Fleury de la Gorgendière contre ceux de Charles Jolliet d'Anticosti, et Jean Lamelin, les neuf-vingtièmes du fief furent vendus à William Grant, époux de Catherine Fleury de la Gorgendière, William Grant, par un acte du 17 novembre de l'année suivante fit l'acquisition d'autres parties indivisées de l'île. Le 28 mai 1781, dans un acte de foi et hommages, on voit que les sieurs Nicolas, François et Joseph de la Fontaine de Belcourt, François Cugnet, William Grant, Thomas Dunn, Louis Jolliet, et Bissot de la Rivière sont reconnus seigneurs et propriétaires de l'ile d'Anticosti et des iles Mingan. Puis, un cate passé le 12 décembre 1789 nous fait connaître les autres mutations qui mirent Grant, Dunn et Stuart en possession de la presque totalité de l'île.

A partir de 1801, aucun nom français n'apparait parmi les propriétaires de l'île d'Anticosti du moins dans les documents conservés aux archives du département des Terres de la Couronne de Québec. La moitié du fief alors appartenait à la succession vacante de William Grant et cette partie de l'ile fut vendue par le shérif de Québec, le 30 juillet 1808, et adjugée à Patrick Longan pour la somindivise de l'ile passait aux héritiers Longan, à Mme Forsyth, Charlotte, Maria, que l'on doit placer certains essais de colonisation tentés par le gouverneur Craig, mais qui ne réussirent pas. Cette moitié me de $175,000. C'est vers cette époque Julia Longan, Mme Lestie et Mme Johnson. Cette dernière vendait sa part à sa soeur Mme Forsyth, le 4 juillet 1826, par acte passé devant le notaire McPherson, de Québec. Il y eut ensuite plusieurs autres mutations qu'il n'est pas intéressant de rapporter. En 1874, on tenta de nouveau la fondation d'une colonie permanente sur l'ile. On en voulait changer la face et y fonder une grande ville. Mais cette tentative, entreprise par les Forsyth, aboutit à un lamentable fiasco et plongea dans la misère noire les quelques familles qu'on avait fait venir des îles de la Madeleine et de Terre-Neuve. Le gouvernement fédéral fut obligé d'aller au secours de ces malheureux qui allaient mourir de faim.

Après les essais infructueux des Forsyth, il y eut plusieurs autres transactions jusqu'en 1884, alors que l'ile d'Anticosti fut vendue par licitation en vertu d'un ordre de la Cour Supérieure siégeant à Chicoutimi, elle fut adjugée à M. T.-W. Stockwell. Ce dernier vendit ensuite un tiers de l'île au baron Headley et celui-ci revendit ce tiers à M. T.-G. Stockwell, frère de l'autre. En 1888, par un acte passé devant le notaire Meredith, de Québec, les MM. Stockwell revendirent leur île à une société qui fut connue sous le nom de "the Governor and Company of Island of Anticosti".

Le 16 décembre 1895, le liquidateur de la susdite compagnie vendait l'île entière à M. H.-E.-A. Menier, de Paris, par un acte passé devant le notaire Campbell, de Québec, pour la somme de $125,000. L'île ayant été vendue par le shérif en 1884, les droits du nouvel acquéreur devenaient incontestables. Un certain groupe d'Anglais ont bien eu tort de faire tout le tapage que l'on sait, lors de la vente de l'île à M. Menier dont les bonnes intentions ne pouvaient être mises en doute. Enfin, en juillet, 1926, M. Gaston Menier vendait à un syndicat connu sous le nom de "Anticosti Corporation" l'île entière, pour la somme de $6,500,000. Cette "Anticosti Corporation" était formée des compagnies suivantes: la Saint-Maurice Valley, — plus tard entrée dans la Canada Power and Paper Co. — la Wayagamak Co et la Port Alfred Pulp and Paper Co. Aujourd'hui, ces compagnies sont connues sous le nom de Consolidated Pulp and Paper Co., propriétaire actuelle de l'île.

Et voilà, l'île d'Anticosti a appartenu aux sauvages d'abord, qui ne l'ont guère habitée, à Louis Jolliet, c'est-à-dire à des Français, puis à des Anglais, puis à des Anglo-Canadiens et des Américains, à des Anglais encore, puis à des Français de nouveau et, encore un peu, elle appartenait à des Hollando-Allemands. De sorte qu'on se dispute cette île quasi internationale.

Damase POTVIN

(Les Hebdomadaires)

CE QUE RAPPELLERA 1938

1498—Cabot découvre le détroit d'Hudson. Troisième voyage de Christophe Colomb.

1508—Thomas Aubert remonte le fleuve Saint-Laurent.

1538—Voyage du baron de Lévy et de Saint-Just, vers l'île de Sable.

1598—Voyage du marquis de LaRoche à l'île du Sable. Il y débarque 60 hommes. Ils y restent prisonniers durant 5 ans.

1608—Second voyage de Samuel de Samuel de Champlain. Fondation de Québec (3 juillet). Naissance de Jean-Jacques Olier, fondateur de la communauté des Sulpiciens.

1618—Samuel de Champlain passe en France.

1628—Prise de Port-Royal, par Sir David Kirke, à Champlain (10 juillet).

1638—Premier tremblement de terre au Canada (11 juin).

1648—Etablissement du Conseil de Québec (5 mars). Destruction de la bourgade de Saint-Joseph par les Iroquois, massacre du Père Antoine Daniel et de 700 personnes (4 juillet).

1658—Naissance du Père Sébastien Rasle. Fondation de la Congrégation des RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame, par Marguerite Bourgeois (30 avril). Erection du Canada en Vicariat Apostolique: Mgr de Laval, premier titulaire et son sacre le 8 décembre.

1668—Fondation du Petit Séminaire de Québec, par Mgr de Laval et de l'école de St-Joachim. Louis XIV ennoblit Charles Lemoyne. Mort de l'abbé de Saint-Sauveur; de Robert Giffard (14 avril); de Jean Bourdon (12 janvier). Le père Jacques Marquette fonde une mission au Sault Ste-Marie. Etablissement de la dîme pour le soutien du clergé catholique. Ligne de navigation établie entre Québec et les Antilles, par l'intendant Talon.

1688—Mort de Nicolas Denis à Nipisignit (Bathurst ouest, N. B.) Construction de l'église Notre-Dame des Victoires, à Québec, Mgr de St-Valier, deuxième évêque de Québec.

1698—Construction du palais de l'Intendance, à Montréal. Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville II fonde Biloxi. Naissance à Québec, de Pierre Rigaud de Vaudreuil-Cavagnal. Mort à Québec, du comte de Frontenac, (28 novembre).

1708—Mort de Mgr de Laval, à Québec. Naissance à Montréal, de Louis de Beaujeu, frère du héros de la Monongahéla, qui devint abbé et fut le confesseur particulier de Louis XVI (16 août). Naissance de Mgr de Pontbriand, à Vannes (France).

1718—Naissance à Verchères, de Joseph Coulon de Villiers dit de Jumonville (8 septembre). Erection de la chapelle Notre-Dame des Anges, à Montréal.

1728—Naissance du marquis Michel Chartier. Nomination de Mgr Louis-François Duplessis de Mornay, comme troisième évêque de la Nouvelle-France.

1738—Erection des Forts Rouge, (Winnipeg). La Reine (Portage La Prairie). Fondation de la communauté des RR. SS. Grises, à Montréal.

1748—Traité d'Aix-la-Chapelle. Louisbourg et le Cap-Breton sont rendus à la France. Mort à Montréal, de Claude-Michel Bégon, ancien intendant de la Nouvelle-France et gouverneur des Trois-Rivières, (1 mai). Construction des forts Beauséjour et Gaspareaux, en Acadie; La Présentation (Ogdensburg) Rouillé (Toronto) sur les Grands Lacs. François Bigot est nommé intendant de la Nouvelle-France.

1758—Prise de Louisbourg par les Anglais (26 juillet). Victoire de Carillon gagnée par le marquis de Montcalm contre Abercromby (8 juillet). Prise du fort Frontenac (Kington) par les Anglais.Les Français abandonnent le fort Duquesne.

1768—Mort de Jean-Baptiste LeMoyne de Bienville II (7 mars). Fondation de Charlottetown, I.P.E.; Grand incendit à Montréal (11 avril). Sir Guy Carleton est nommé gouverneur en Chef du Canada.

1778—Naissance à Beauport, de Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry. Naissance, à Québec, de Mgr Joseph Signay (8 novembre). Fondation du journal "The Gazette" de Montréal.

1788—Naissance de Robert Christie (historien). Mort à St-Pierre Ile d'Orléans, de Mgr Louis-Philippe Mariancheau d'Esglis. Ouverture de King's College à Windsor, N.E. Service postal par voiliers, établi entre la Grande-Bretagne et Halifax. Mgr Jean-François Hubert, 9ième évêque titulaire de Québec.

1798—L'île St-Jean est rebaptisée Ile-du-Prince-Edouard. Naissance à Montréal, de William-Edmond Logan (20 avril), fameux géologue. Mort de Michel Chartier, marquis de Lotbinière.

1798—Naissance de Antoine-Olivier Berthelet, à Montréal (25 mai). Naissance de Mgr Charles-Ffrançois Baillargeon (25 avril). Naissance de Etienne Chartier (abbé). Incendie du couvent et de l'église des Récollets, à Québec.

1808—Mort de Lord Dorchester. Naissance de Joseph-Narcisse Cardinal, notaire, patriote de 1837. Naissance, à Chambly, de Joseph Larocque, devenu le deuxième évêque de St-Hyacinthe. Naissance de Joseph-Edouard Turcotte (honorable).

1818—Fondation du collège de Dalhousie, à Halifax. Fondation de l'Hôpital Général, de Montréal. Mgr J.-O. Plessis, nommé au Conseil législatif. Naissance de Antoine-Aimé Dorion (honorable juge). Fondation de la Banque de Québec. Naissance à Sainte-Anne de la Pérade, de Mgr Louis-François Laflèche, deuxième évêque des Trois-Rivières. Naissance, à Deschambault, de J.-F. Sincennes, fondateur de la Compagnie de Navigation Richelieu. Naissance de Georges Brown, un des pères de la Confédération.

1828—Fondation de l'Université du N.-Brunswick. Naissance de Mgr Dominique Racine, Fondateur de la Communauté des RR. SS. de la Charité de la Providence. Fondation du "Courrier des Etats-Unis. Naissance de Hospice-Antelme, Verreau (abbé).

1838—Suspension de la Constitution du Bas-Canada (10 février). Création du Conseil Spécial. Nouvelle émeute dans le Bas-Canada. Dans le Haut-Canada, les insurgés sont défaits, à Prescott, à Détroit et à Niagara. Lord Durham est nommé gouverneur. Pendaison de Duquet et Cardinal (21 décembre). Naissance de Auguste-Réal Angers (Sir). Fondation de l'Université Acadia, N.E. Mort de l'abbé C.-E. Painchaud. Des colons prennent des terres au Saguenay.

1848—Administration Lafontaine-Baldwin. Fondation du "Journal" de Québec. Mort de Charles-William Grant, 5e baron de Longueuil. Naissance d'Emma Lajeunesse (Albani). Mort du frère Louis (Récollet). Naissance de Mgr F.-K. Cloutier. Incorporation de Frédéricton. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, étrennent un gouvernement parlementaire. Les canaux du St-Laurent sont ouverts à la navigation.

1858—Fondation de la Société Historique de Montréal. Mort de l'honorable Robert Baldwin. Fondation de l'Université Mount Allison, N.B. Adoption du système décimal pour la monnaie. Achèvement de la pose du cable transatlantique. Etablissement de la Colonie de la Colombie Britannique. La Cie de la Baie d'Hudson se désiste de ses droits sur l'île de Vancouver.

1868—Assassinat de d'Arcy McGee, à Ottawa (7 avril). Départ de 350 Canadiens enrolés dans le régiment des Zouaves-Pontificaux. Adoption du timbre uniforme de trois sous pour l'affranchissement des lettres.

1898—Mort de Sir Adolphe Chapleau. Mort de Mgr Louis-François Laflèche. Inauguration du monument de Pierre Le-Moyne d'Iberville, à Montréal. Affranchissement des lettres pour l'empire britannique, à deux sous. Inauguration du Monument Samuel de Champlain, à Québec. Mort de Georges-Boucher de Boucherville (romancier).

1918—Enrégistrement national. Inauguration du monument Louis Hébert, à Québec. Epidémie de grippe espagnole. Enrôlement des conscrits. Mort de Pamphile Lemay.

QUÆSITOR

Page Agricole

Les insectes causent de lourdes pertes

Heureux résultats des paturages

Le mouvement des chevaux destinés à la vente au Canada offre des aspects très intéressants; c'est de l'Ouest à l'Est que ce mouvement est le plus important. En 1936, il s'est expédié sur les points à l'Est du Manitoba 32,847 chevaux de l'Ouest, et plus de la moitié de ces expéditions sont allées sur la province de Québec. Pendant les onze premiers mois de 1937, le nombre de chevaux de l'Ouest envoyés sur l'Est était de 38,108, presque 6,000 de plus que le total de 1936. Il ne faudrait pas croire cependant, dit M. J.-M. MacCallum de la Division de l'Industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, que tous les chevaux de l'Ouest expédiés sur la province de Québec, au nombre de 19,202, étaient destinés à servir dans cette province. Beaucoup d'entr'eux ont été vendus aux E.-Unis et beaucoup sont même allés sur les Provinces Maritimes. Parmi les chevaux arrivant à Winnipeg en 1936, il y en avait 17,075 de l'Alberta, 15,711 de la Saskatchewan, 1,086 du Manitoba, et 136 de la Colombie-Britannique.

En 1936, il s'est expédié sur les Etats-Unis, principalement sur les Etats du N.-Est, 17,358 chevaux évalués au total à $2,000,000. Pendant les premiers onze mois de 1937, le nombre de chevaux exportés a été d'environ 10,000, à des prix dépassant en moyenne de $8.000 par tête le prix de 1936 et de $14. celui de 1935 En fait, le prix des chevaux au Canada, en ces deux dernières années, a enregistré une augmentation sur l'année précédente et une nouvelle augmentation s'est produite au cours du premier semestre de 1937. Depuis juin, les prix ont diminué, probablement à cause de la vente forcée des chevaux de travail dans les régions desséchées, mais on croit qu'ils remonteront au retour du printemps.

En 1937, à venir jusqu'au 31 octobre, les exportations de chevaux sur le Royaume-Uni se chiffraient par 426 contre 283 en 1936. On a payé jusqu'à $500. à Glasgow et à Londres pour de bons chevaux de trait et beaucoup d'autres animaux de mérite se sont vendus jusqu'à $300. et même $400. Ce prix des chevaux de trait en Grande-Bretagne peut être, sans qu'il y paraisse, d'une grande importance pour l'industrie chevaline canadienne. Il y a un grand manque de chevaux de trait, là-bas, et il existe une vive demande pour de bons chevaux de trait sains. Les chevaux des races Clydesdale et Shire ont toujours été appréciés et le sont encore, mais il n'y en a pas suffisamment pour satisfaire la demande. Les chevaux de Belgique se sont vendus aisément à bons prix, et les chevaux d'origine canadienne de sang percherons ou belges, ainsi que les Clydesdales ont reçu un bon accueil. Il est vrai que les frais de transport nuisent au développement de ce commerce, mais le fait reste qu'il existe un bon marché en Grande-Bretagne pour le genre de chevaux que le Canada peut fournir.

Depuis longtemps le Ministère de l'Agriculture accorde une assistance généreuse à l'élévage du cheval au Canada par divers régimes. Le régime d'assistance aux cercles est limité aux trois Provinces des Prairies; le régime de primes fédéral-provincial à l'Est du Canada, à la Colombie-Britannique et à la Saskatchewan; et le régime des stations d'élevage fonctionne dans toutes les provinces à partir du Québec jusqu'à la Côte du Pacifique. Ces régimes sont tous basés sur le même principe qui est d'aider à l'élevage des chevaux et en courageant l'emploi d'étalons de race pure. En 1935, il a été accordé de l'aide sur les services de 950 étalons pur sang; en 1936 ce nombre était de 1,100 et en 1937 il s'élèvera approximativement à 1,200.

LES MITES

Dans une conférence donnée devant la société entomologique de l'Ontario sur l'importance de la propriété et des bonnes pratiques ménagères dans la suppression des insectes qui nuisent aux habitations, M. C.-R. Twinn, du Service de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, a dit que les plus nuisibles des insectes d'habitations sont sans aucun doute les mites, aussi appelées " teignes des vêtements" ou "papillons mange-drap"; il y en a deux espèces: la mite ou teigne à toile et la mite à drap, et c'est la première qui est la plus nuisible des deux. Ces insectes qui sont répandus par tout l'univers sont une cause d'ennuis et de pertes pour l'homme depuis les temps les plus reculés, mais les conditions d'existence des temps modernes, qui comportent l'emploi plus général de fourrures, de lainages, de tapis et de meubles rembourrés, ont beaucoup élargi le champ de leurs ravages. Comme la teigne noire des tapis ou "bête à tapis" a des habitudes assez semblables à celles de la mite, les remarques qui suivent s'appliquent également à ce dernier insecte.

Ces insectes se multiplient surtout dans les endroits où ils ne sont pas exposés à être dérangés. C'est là un détail important et dont on fera bien de se souvenir, car il indique le remède à employer. On peut combattre ce fléau par l'exercice de soins et de vigilance. Il faut retracer jusqu'à leur source les premières invasions et les supprimer sans délai pour empêcher qu'elles ne se propagent. Les vêtements qui sont exposés à être attaqués par les mites doivent être brossés ou battus vigoureusement, ou envoyés aux établissements de nettoyage à sec, avant d'être serrés; ensuite on les mettra soigneusement dans des sacs ou des coffres à l'épreuve des mites. Quant aux vêtements qui ne sont pas protégés de cette façon, on aura soin de les examiner fréquemment et avec beaucoup d'attention pendant les mois les plus chauds de l'année.

S'il y a des fissures dans les planchers, et spécialement si elles sont couvertes de paillassons ou de tapis, il faudra les remplir ou les nettoyer de temps à autre. On examinera avec soin les espaces derrière les plinthes et les autres boiseries. La charpie, la poussière et les débris qui se rassemblent dans les conduites d'air froid des fournaises servent de refuge à ces insectes et doivent être enlevés de temps à autre. Les paillassons et les tapis, spécialement ceux qui sont épais ou dont le dessous est en feutre, doivent être nettoyés sur les deux côtés, a intervalles fréquents, et de préférence avec un balai aspirateur. On peut protéger les tissus ou le rembourrage des meubles en les brossant fréquemment avec une brosse ou un balai aspirateur. Les feutres des pianos exigent également une attention régulière.

Un autre fléau des habitations qui se multiplie dans les maisons négligées est le dermeste du lard. Cet insecte qui attaque les produits alimentaires et d'origine animale ne se rencontre généralement qu'en petit nombre dans les habitations où il est introduit accidentellement, mais parfois, par suite d'un manque de propreté, il peut envahir toute la maison. Une cause de propagation du dermeste qui démontre éloquemment toute l'importance qu'il y a de nettoyer de temps à autre les parties non habitées de la maison, est les cadavres de petites mouches, appelées "pollinics". Ces mouches pénètrent souvent dans les habitations en grand nombre à l'automne, autour des cadres des châssis, sous les bardeaux, par les fissures ou les fentes résultant d'un défaut de construction, et leurs cadavres s'accumulent dans les greniers et les chambres négligés et servent de nourriture à la larve du dermeste.

LES COQUERELLES

Les maisons chauffées, surtout celles qui sont mal construites où les boiseries sont lâches et où les fentes et les fissures abondent, sont exposées toute l'année aux invasions de blattes ou coquerelles et d'autres insectes qui nuisent aux habitations. Les blattes pullulent souvent dans les maisons de rapport, les hôtels, les magasins, les résidences particulières, en un mot, tous les bâtiments où il fait chaud et humide, et spécialement dans les endroits qui ne sont pas tenus scrupuleusement propres. Elles restent cachées le jour dans les fentes des murs et des planchers n'en sortent que la nuit pour errer en quête de nourriture. Les blattes sont à peu près omnivores, mais elles sont particulièrement friandes des denrées alimentaires que l'homme préfère et c'est pourquoi elles pullulent surtout dans les cuisines et les dessertes. L'espèce la plus répandue au Canada est la blatte germanique.

On se débarrasse aisément des blattes au moyen de fluorure de sodium que l'on peut se procurer dans toutes les pharmacies. On saupoudre le fluorure dans les endroits fréquentés par ces insectes, comme les éviers, les plinthes, les armoires et le voisinage des tuyaux d'eau chaude. La poudre adhère aux pattes et aux antennes des insectes qui s'empoisonnent en cherchant à se nettoyer. Le fluorure de sodium conserve toujours son action toxique et on peut le laisser en place tant que cela est nécessaire ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de blattes, mais il faut avoir grand soin de le tenir hors de la portée des enfants et des animaux domestiques parce que c'est un poison. Deux autres substances, le pyrèthre et le borax, entrent comme base dans un grand nombre de poudres brevetées, qui sont souvent recommandées.

On peut se procurer un article spécial traitant de la façon de combattre les blattes en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Les buvettes à lait pour la vente des boissons lactées et des produits du lait se sont établies dans 14 théâtres de cinéma en Angleterre. Le nombre total de ces établissements ou d'agences semblables se spécialisent dans la vente de boissons lactées est de 941 dans les Iles britanniques. Sur ces 941 buvettes à lait, 338 sont indépendantes; 414 sont dans des cafés et des laiteries; 139 dans des magasins à rayon ou à chaine; 36 sont des buvettes à lait ambulantes et 14 font partie de théâtres de cinéma. Cent soixante-quatorze de ces buvettes à lait se trouvant dans la région de Londres.

Pendant les premiers onze mois de 1937 il s'est produit un total de 125,480,884 livres de fromage de fabrique, soit une augmentation de 8.8 pour cent par comparaison à la production de janvier à novembre 1936.

REVUE DE LA SITUATION DU BLE

Plus de deux cent mille cultivateurs de l'Ouest du Canada sèmeront du blé le printemps prochain. Le souci principal pour la plupart de ces cultivateurs est le temps qu'il fera pendant les quatre ou cinq mois qui suivront, mais tous s'intéressent également au plus haut point aux débouchés qui s'offriront à la récolte de 1938. Le marché du blé est influencé par un grand nombre de facteurs et tous ces facteurs sont passés soigneusement en revue dans le chapitre sur les grains du rapport sur la "Situation agricole et prévisions" pour 1938, préparé par les Ministères fédéraux de l'Agriculture et du Commerce.

La production mondiale de blé en 1937 a été un peu plus forte que celle de l'année précédente, mais il y a eu par contre une diminution presque correspondante dans les stocks mondiaux au commencement de l'année de récolte. Malheureusement la distribution de la récolte de 1937 a été telle que les pays qui importent habituellement avaient plus de blé que d'habitude, aussi le commerce mondial du blé sera moins actif en 1937-38 qu'il n'a été en 1936-37, alors qu'il s'est exporté 605 millions de boisseaux dans le commerce international. C'est le Royaume-Uni qui offre le plus gros débouché pour le blé canadien, mais l'on compte que l'Allemagne, la Belgique, la Hollande et la France importeront également des quantités considérables cette année.

Le blé canadien s'est fait connaître sur les marchés du monde par sa qualité et par la continuité de l'offre. Il est donc essentiel aux intérêts du Canada que nous ayons au moins 200 millions de boisseaux de blé à offrir pour l'exportation à chaque année de récolte afin de pouvoir profiter des marchés qui existent. Dans l'année actuelle de récolte, la récolte de 1937, qui était de 182.5 millions de boisseaux, s'ajoutant à un reliquat de l'année précédente de 32.7 millions de boisseaux, donne au Canada un approvisionnement total de 215 millions de boisseaux de blé. Sur cette quantité près de 100 millions de boisseaux seront retenus pour les besoins intérieurs, et comme le reliquat ne dépasse pas 30 millions de boisseaux il n'y aura à offrir pour l'exportation pendant l'année courante qu'un maximum de 85 millions de boisseaux. Cette quantité de blé canadien est malheureusement bien inférieure à celle que les pays importateurs sont prêts à prendre, même dans les années où la demande mondiale d'exportation est faible. Comme le reliquat sera à peu près nul au 1er août 1938, il semble que la récolte probable sur des ensemencements semblables à ceux de 1937 pourrait être écoulée sans difficulté.

Toutes les phases de la situation du blé ainsi que celle des principales branches de la ferme sont passées en revue dans ce rapport dont on peut se procurer un exemple gratuitement, en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Le Ministère fédéral de l'agriculture exerce, avec l'aide et le concours de la Police Royale montée du Canada, une surveillance sur tous les paris mutuels au Canada. Le montant total parié en 1937 était de $22,275,787 contre $20,951,710 en 1936. Vingt-neuf sociétés ont tenu 87 réunions pour un total de 302 jours de courses, contre 28 sociétés, 36 réunions de 300 jours de courses en 1936.

Entre janvier et décembre 1937 le Japon a importé du Canada du blé, du plomb, du bois, du nickel, du papier à journal et de l'aluminium, évalués à 77,768,070 yen contre 55,776,604 yen pendant la période correspondante de 1936.

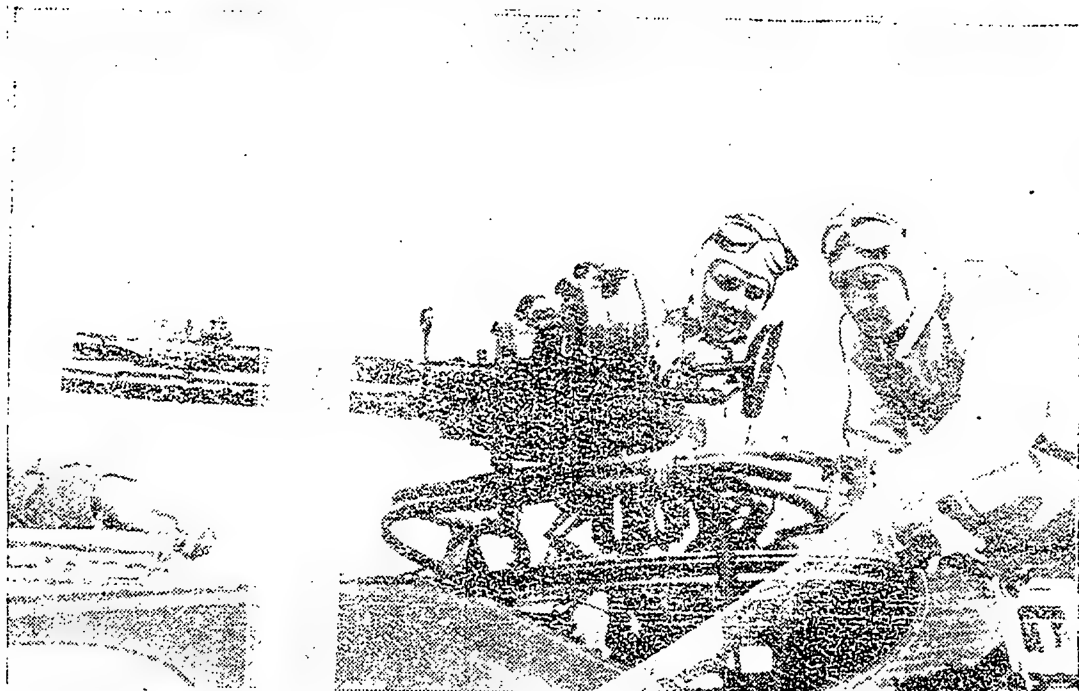


Troupeau de chevaux sur les plaines de l'Alberta



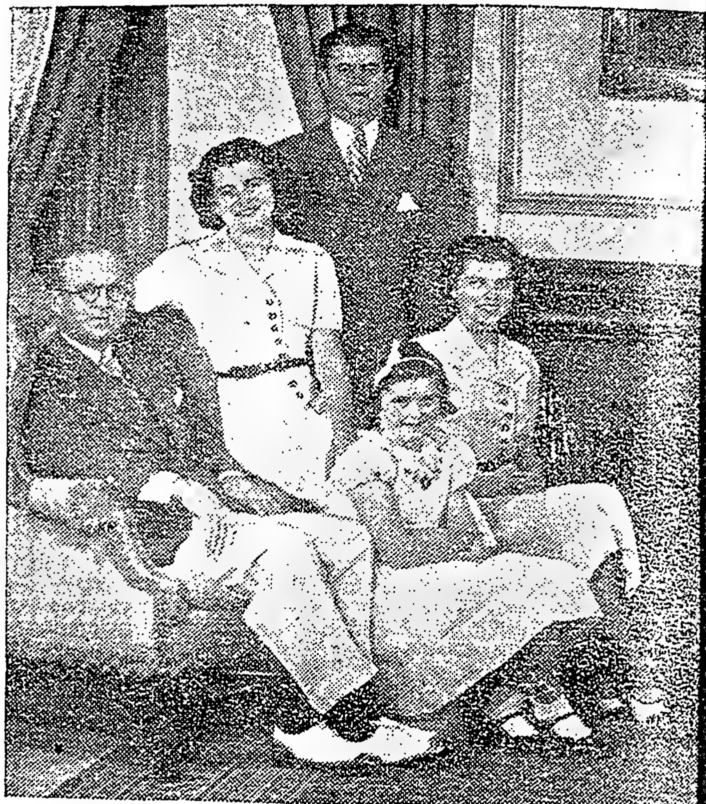
Le monde

LA TURQUIE CONTEMPORAINE



La Turquie ne s'est pas laissée dev... aux armements. Le lieutenant Sabina ...n, seule ... reconnue avec un ... militaire officiel dans le monde, exam... la mitrailleuse de son avion.

LA FAMILLE DU NOUVEL A



Les soucis du nouvel ambassadeur américain à d'une famille nombreuse. On voit ici M. J. P. Kenn père: Patrice, 13 ans; John-F., 20; Jeanne, 9; Euni Katleen, 17 et Edward, 6 ans.



La princesse Frédérica Louise, de Hanovre, sortant de la cérémonie de son mariage au Prince Paul, héritier du trône de la Grèce.

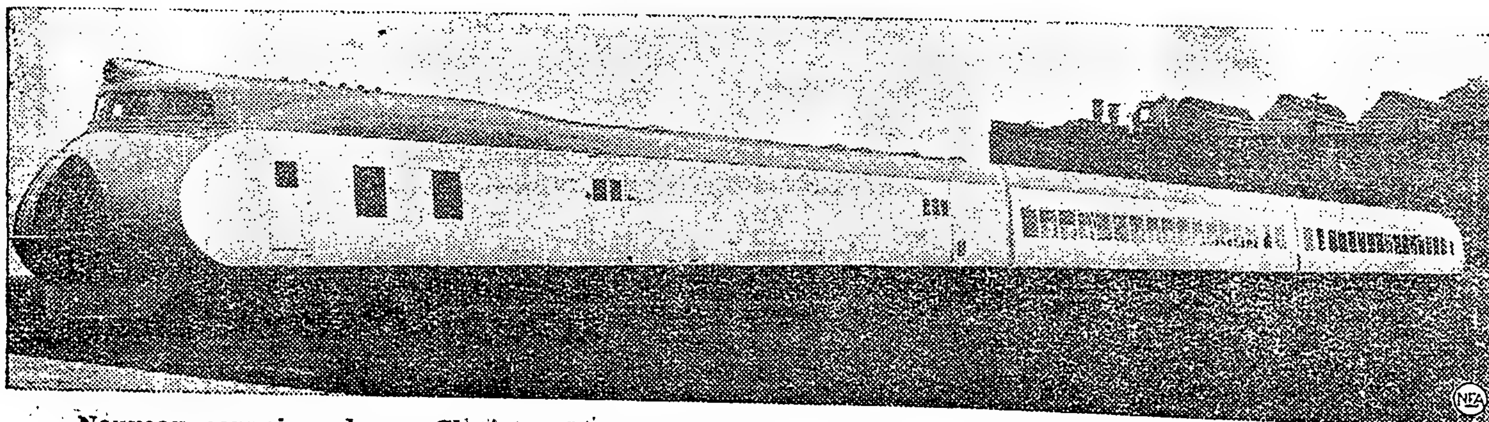


L'Amiral Charles Little, commandant en chef de la force navale britannique, actuellement ch...rgé des soldats anglais en Chine.



Le frère AL...XIS (à droite) de la com... ont fait preuve d'hér... collège de St Hyacint... blessé en tentant de... Adélard a réussi, en ... nes de l'incendie ses ...

LOCOMOTIVE MODERNE



Nouveau convoi moderne. Chacune des trois divisions de la locomotive comptera 2 moteurs engendrant une force de 900 chevaux-vapeurs. La locomotive mesure ainsi 210 pieds.



Le pavillon ca... Clasgow, Ecosse. La... airs, tandis que la... 24,000 pieds carrés...

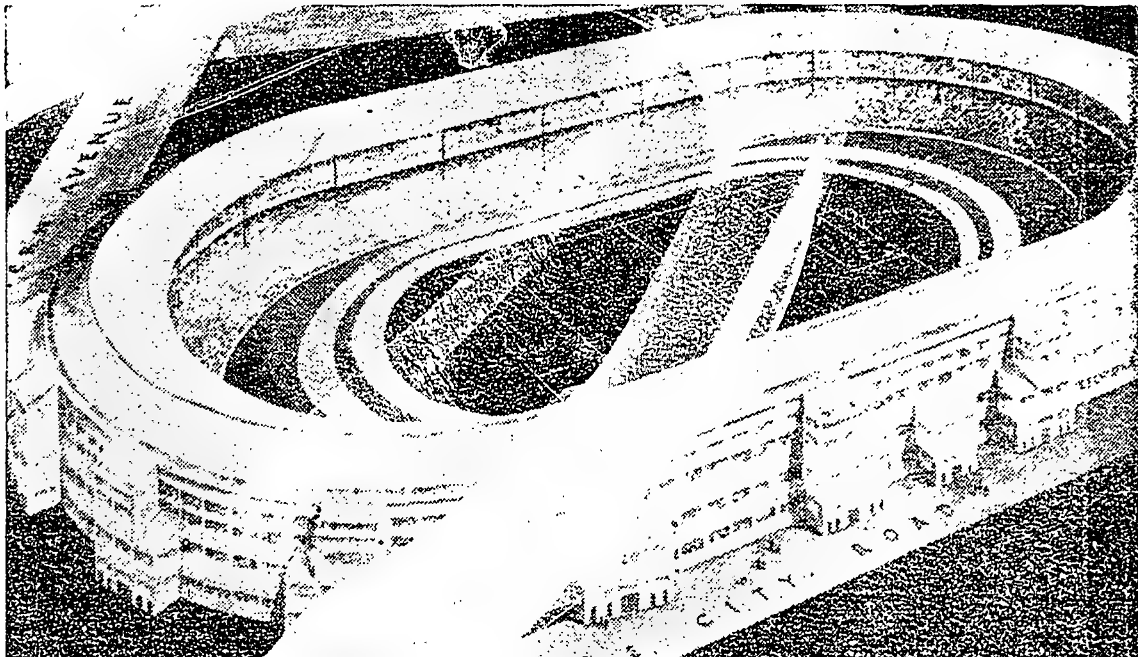
par l'image

DEUR AMERICAIN A LONDRES



e l'empêchent pas de goûter le bonheur au milieu famille au foyer paternel de Washington. Autour du de la mère: Rosemary, 19 ans: Joseph, 22; Robert, 12;

L... D'UN ALBERTAIN



Voici le Stade W... qu'il apparaîtra lorsque les plans du brigadier-général A.-C. Critchley, ... de sports de Londres, seront complétés. — Construit au coût de $4,...000 pour les Jeux Olympiques de 1908, ce stade aura coûté $1,250.000 de plus a... ces ...ements. Un terrain où pourront stationner 10,000 automobiles sera ... près du stade qui comportera 163,000 sièges.

HEROS



... et le frère G.-ADELARD ...es Frères du Sacré-Coeur ...s le tragique incendie du ...e Alexis a été grièvement ... élève. Le frère Georges ...ficultés, à retirer indem... Normand et Roger Pouli...



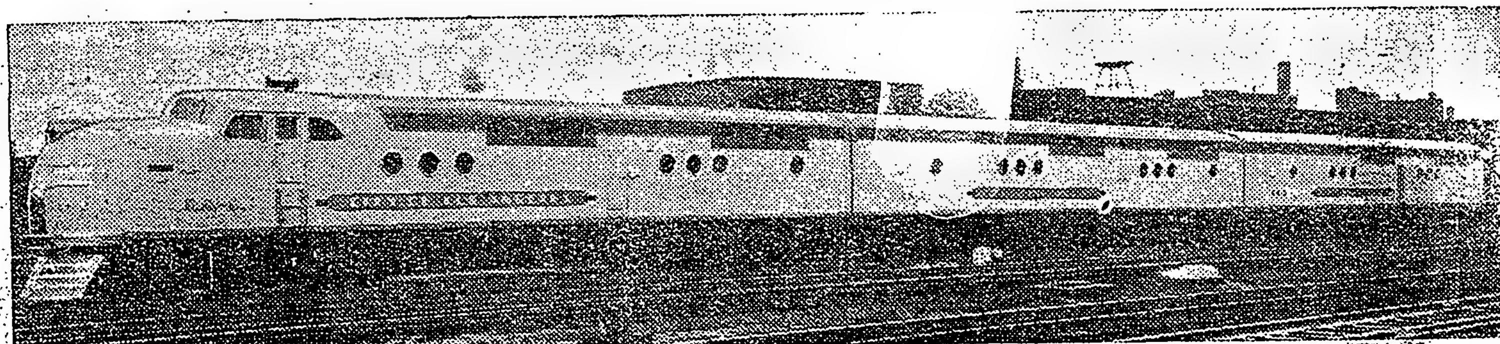
Le brigadier-général Telfer-Smollet commandant les forces militaires anglaises dans un secteur de Shanghaï. Il travaille à maintenir le respect des zônes neutres dans le conflit sino-japonais



L'hon. M. et Mme David Lloyd George qui fêtaient leurs noces d'or de mariage, récemment. Cette photographie a été prise à Cannes, France, où ils étaient de passage.

...Exposition impériale de ...era à 100 pieds dans les ...du kiosque comprendra...

Nouvelle locomotive aussi lo... qu'un convoi



La nouvelle locomotive électrique modèle Diesel que Chicago construit actuellement. Elle aura 9 fois la puissance des meilleurs navires transatlantiques actuels.

Les étudiants ont-ils le droit de faire la grève?

Les grèves sont devenues si à la mode de nos jours qu'il fallait s'attendre à voir ce geste imité par la jeunesse.

Nous avons vu les étudiants universitaires faire la grève aux Etats-Unis.

Récemment c'étaient les étudiants de l'école d'agriculture d'Oka qui faisaient la grève pour protester contre le renvoi d'un de leurs compagnons. Et cette fois nous assistons à la grève des étudiants de l'Ecole Normale de Montréal. Est-ce contre le renvoi d'un des leurs? Il semble que non. On parlait de protestation contre deux professeurs laïques de l'Ecole. Ils n'ont pas fait connaître la vraie cause de leur révolte et de leur insubordination.

M. l'abbé Desrosiers, principal de l'Ecole Normale et maître en éducation, en rappelant les principes d'obéissance qui doivent diriger les jeunes et de l'autorité dont doivent user les parents, faisait cette déclaration au sujet des grèves d'étudiants.

L'étudiant mineur n'a pas le droit de faire la grève.

Voici le texte de l'exposé de M. Desrosiers:

"Peut-on en équité et en justice reconnaître le droit de grève à un mineur? Où l'instruction obligatoire existe, sûrement non et la loi prévoit les sanctions nécessaires. Où elle n'existe pas, comme dans le Québec, les parents, qui sont seuls responsables de l'éducation de leurs enfants, ne manquent-ils pas à leur devoir en autorisant un écolier mécontent à s'unir à d'autres de son âge pour refuser l'instruction nécessaire dans tout pays civilisé? Sûrement oui!

Le mineur ne jouit d'aucun droit légal, sauf de ceux qui relèvent de sa nature d'homme et de chrétien. Il est entièrement sous la dépendance étroite et permanente de ses parents, jusqu'à son âge de majorité. Il ne peut pas contracter d'emprunt, signer de contrats, acheter, vendre, et même faire certains voeux, sans l'autorisation expresse de ses parents. La loi ne lui reconnaît aucun droit positif. Ce n'est qu'à 21 ans, que la démocratie elle-même l'accepte dans ses rangs et lui permet de délibérer sur les affaires publiques et de prendre part à la gouverne de l'Etat. Jusque-là, il doit respect, obéissance, soumission pleine et entière à ses parents dans toutes les choses raisonnables et permises. Un père de famille pourrait-il supporter que ses enfants se fassent bloc contre son autorité, posent leurs conditions d'obéissance et exigent la discussion de leurs griefs devant une tierce personne choisie comme arbitre? Qui oserait le soutenir? Ne serait-ce pas le renversement de l'ordre, une grave infraction au respect dû à l'autorité la plus grande et la plus sainte qui soit, celle du père de famille? L'admettre, au contraire, serait dresser l'enfant contre l'autorité légitime et introduire dans la famille un élément de discorde et de destruction? On ne pourrait plus dire: "Honore ton père et ta mère", mais discute leurs ordres et choisis ceux qui conviennent à ton caprice du moment!

"Transportons-nous maintenant dans le domaine de l'école. Qui doit donner l'éducation aux enfants? Les parents. Quand leurs occupations matérielles ne leur permettent pas de satisfaire à ce très grave devoir, que font-ils? Ils confient cette tâche importante à des maîtres compétents à qui ils transmettent momentanément leur autorité. Et ils ne reprennent cette autorité qu'au moment où ils retirent leurs enfants des écoles. L'autorité du maître se confond avec celle du père de famille tant que l'enfant reste sous sa tutelle. En désobéissant à l'un, l'enfant désobéit à l'autre et la gravité de la faute est de même nature.

D'autre part, l'enfant ne se soustrait à l'autorité du maître qu'en tombant sous celle de ses parents: il n'y a pas d'intermédiaire. Il ne peut s'arroger le droit de se gouverner seul, un seul instant.

S'il use de cette liberté, qui est plutôt licence, il le fait avec l'assentiment tacite de ses parents qui prennent, par le fait même, la responsabilité légale et même morale de l'enfant. C'est donc aux parents qu'il faut s'en prendre des erreurs et des fautes de leurs enfants.

Il appert, par ce qui précède, que l'enfant n'ayant pas de liberté propre, ne peut s'allier à d'autres enfants également soumis à leurs parents, pour déclarer ce qu'on appelle une grève. Grève contre qui? Contre son maître? Il tient la place du père; contre son père? La loi naturelle le défend. On ne peut donc appeler grévistes les mineurs qui de leur propre mouvement se soustraient à l'autorité de leurs maîtres, sans l'assentiment de leurs parents. Ils font simplement acte de révolte et d'insubordination à l'autorité légitime. Les parents sont responsables de ce délit, s'ils ne font rien pour l'empêcher, et ils consacrent un principe aussi faux que dangereux. Ils le rejettent d'ailleurs dans l'intérieur de leur famille.

Ils ne peuvent davantage l'accepter pour l'école.

Soutenir un principe contraire, serait donc admettre que les écoliers mineurs ont le droit d'imposer le choix de leurs professeurs, de juger de la quantité de connaissance à donner dans chaque classe, et de faire cause commune pour modifier un règlement imposé par l'autorité compétente. On ne fait pas autrement chez les soviets russes! Que l'on reconnaisse le droit de grève dans nos écoles, et demain, ce sera l'anarchie partout. On battra en brèche l'autorité de tout professeur qui désire ardemment le progrès de ses élèves, on s'érigera contre toutes les décisions du directeur de l'école. L'école vivra sous une perpétuelle menace de grève. La situation des autorités scolaires deviendra intenable.

"Dans le cas d'une grève de mineurs, on ne doit parlementer qu'avec les parents, car eux seuls sont responsables de la conduite de leurs enfants.

"Il faut convenir d'autre part, que ceux-ci, ont un certain droit de représentation vis-à-vis des autorités scolaires, à condition, qu'il s'exerce dans les limites de la justice et du respect. Mais encore une fois, la grève d'enfants mineurs placés sous l'autorité immédiate des parents, est inadmissible, condamnable et injuste, et si elle se produit, il incombe aux parents de la faire cesser.

Pour le rétablissement de l'ordre et du respect dû à l'autorité légitime c'est avec eux seuls et non avec les enfants en révolte, qu'il faut communiquer. Admettre le contraire, c'est introduire l'anarchie dans nos écoles et conduire à la ruine, l'instruction et l'éducation des enfants".

Louis-Adélard DESROSIERS, ptre

Principal de l'Ecole Normale

Les étudiants font la grève

Après Oka, c'est l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Messieurs les étudiants vont maintenant se payer le sport de la grève. Dorénavant, ils seront les maîtres des maîtres.

Nous n'entendons pas ici savoir si les autorités de l'Institut d'Oka et de l'Ecole Normale avaient tort ou raison d'agir comme elles l'ont fait. Même si les autorités s'étaient trompées — errare humanum est — les étudiants n'avaient ni la compétense ni le droit de corriger ces erreurs par la grève.

Pourquoi allez-vous à l'Ecole Normale, à l'Université, Messieurs qui aspirez à être les chefs de demain? Pour apprendre à commander. Comment croyez-vous pouvoir diriger des hommes si vous ne savez pas obéir et ne pouvez pas accepter une déception. Comment espérez-vous être écouté de la génération qui vous suit si vous lui montrez l'exemple de la révolte pacifique.

Vous connaissez les tours de vos aînés. La tradition orale vous les a rapportés. Vous imaginez-vous que le geste extraordinaire que vous avez posé ne sera pas conté même à vos arrière-petits-fils. Quelle sera alors la réponse de vos descendants lorsque vous voudrez imposer une sanction que vous croirez nécessaire? Pourquoi vous scandaliseriez-vous si alors on suit votre exemple?

Ce principe d'autorité que vous contestez par votre grève, vous l'aurez vous-même démoli. Et alors, que pourrez-vous faire dans la vie? Comment pourrez-vous commander? Avant de prendre une décision, lorsque vous serez chefs, vous devrez consulter tous les goûts de vos subalternes et ne rien faire qui ne froisse personne. Car le principe de solidarité posé par vous sera aussi invoqué ou mieux opposé aux principes de l'autorité que vous voudrez exercer.

On constate, à regret, que l'autorité des parents diminue. Comment se fait-il que tous les pères de famille n'aient pas reconduit leurs enfants grévistes à l'Ecole ou à l'Institut, en les obligeant de présenter leurs excuses à l'autorité méprisée. Circonstance idéale pour raffermir l'autorité de nos éducateurs et par le fait même, l'autorité des parents.

Le père ou la mère qui permet à son enfant de juger et de discuter les gestes de ses instituteurs ou de ses professeurs, autorise, par le fait même, son enfant à juger et discuter ses propres décisions. Cependant, on entend les parents répéter qu'ils confient leurs enfants aux éducateurs pour dompter leur caractère. Lorsque leurs enfants font la grève, ils acceptent le tapage fait autour de la grève, mais ne voient pas à ce que la publicité proclame leur attitude énergique. Ou ils ont manqué à leurs devoirs envers leurs enfants ou ils ont négligé d'impressionner les enfants des autres, qui, à leur tour, auront leur velléité de révolte pacifique, en ne faisant pas connaître leur geste à l'égard de leurs enfants grévistes.

Il est malheureux que ces étudiants, apprentis-grévistes, n'aient pas démontré plus de solidarité autour de leur langue et autour de leur nationalité. Se sont-ils mis en grève contre ceux de leur camarade qui ornaient leur langage d'anglicismes. Ont-ils été aussi prompts à la grève lorsqu'un de leur camarade méprisait les principes de la solidarité économique? Telle serait une magnifique occasion de manifester leur esprit de solidarité, sans diminuer le principe d'autorité dont ils auront besoin plus tôt qu'ils ne le croient.

On voudrait détruire systématiquement le principe divin de l'autorité qu'on ne pourrait procéder plus habilement.

Que diriez-vous, Messieurs les Etudiants, si vos professeurs se mettaient en grève parce qu'ils vous jugeraient insupportables. Ce serait rigolo pendant quelque temps, mais à la longue.... cet amusement de l'école buissonnière forcée deviendrait monotone et préjudiciable à votre avenir. En toute justice, vous devez reconnaître que vous êtes au moins une fois par année un tant soit peu fatiguant et qu'au moins une fois l'an, vos professeurs auraient raison de recourir à la grève.

Que penseriez-vous, si, parce que vous êtes tapageurs, plus ou moins soumis, vos parents se mettaient en grève à leur tour et vous fermaient la porte du foyer. Vous invoqueriez avec raison les devoirs des parents envers leurs enfants. Pourquoi rejetez-vous le premier devoir de l'enfant envers ses parents — celui que l'Enfant-Dieu vous a enseigné par l'exemple: "Il leur était soumis" — envers ceux qu'ils ont librement choisis pour les remplacer?

La jeunesse doit être espiègle, crâne et hardie, mais elle doit être logique ou au moins un peu pratique. Souvenez-vous de la parole de Jésus à Pierre: "Remets ton épée à sa place; car tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée". Parole divine et prophétique que l'Histoire a plusieurs fois confirmée.

Evitons de se servir de la grève de crainte de périr par la grève.

(La Boussole) Jean MICHEL

LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT EN IRLANDE

Ecole et Liberté, organe des associations des parents d'élèves, a publié dans son numéro d'octobre de très intéressants documents sur l'enseignement en divers pays étrangers: Allemagne, Pologne, Russie, Irlande et Belgique.

Retenons surtout et résumons les documents relatifs à ces deux derniers pays.

L'Etat d'Irlande va être doté d'une Constitution dont le projet a été rendu public.

Cette Constitution s'inspire de principes et contient des dispositions dont feraient bien de s'inspirer les hommes qui se proposent de réformer notre régime scolaire.

C'est ainsi qu'elle reconnaît la famille (art. 41) pour "l'unité sociale primordiale" possédant des droits inaliénables et imprescriptibles antérieurs à tout droit positif.

clare (art. 42) que la famille est l'éducatrice naturelle de l'enfant et que "les parents sont libres de donner cette éducation à leurs foyers ou dans les écoles publiques ou privées".

Mais non contents d'affirmer ainsi le principe de la liberté d'enseignement, les auteurs de la Constitution entendent assurer l'exercice de ce droit dans la plus complète égalité. Il est dit, en effet (art. 45), que "la loi ne fera aucune distinction en matières de subsides aux écoles, entre celles relevant des différentes confessions".

Ces dispositions si libérales nous changent des systèmes étatistes et oppresseurs qui ont cours dans tant de pays.

Ajoutons que ces idées de liberté et d'équité sont préconisées et défendues par des esprits non imbus d'idées religieuses, mais sincèrement respectueux de la liberté.

C'est ainsi que M. Vandervelde, leader du parti socialiste belge, vient de prendre à ce sujet une position très nette.

Il vient de déclarer qu'il "est injuste et impossible de priver de l'aide financière de l'Etat les familles qui préfèrent l'enseignement confessionnel à l'enseignement qualifié de neutre et de laïque".

Il lui paraît nécessaire de mettre au point une nouvelle formule d'enseignement public, pour arriver à la paix scolaire dans le respect complet des prérogatives familiales.

A noter que la Belgique possède cependant un régime scolaire plus libéral et plus équitable que celui de la France. Si la R. P. S. n'y est pas intégrale comme en Hollande, il y existe tout au moins un régime de subventions qui se rapproche de l'égalité.

Mais M. Vandervelde estime que cela n'est pas suffisant. De là sa proposition d'instaurer un régime plus équitable.

"CES INSTITUTEURS VEULENT VOUS ENLEVER VOS ENFANTS"

Du Figaro, de Paris, numéro du 19 décembre:

Un douloureux appel vient de retentir sur les lèvres de Mgr Clément-Auguste de Galen, évêque de Munster: la chaire allemande, en face du régime hitlérien, ne redoute pas d'émettre une protestation, d'affirmer une revendication.

De même qu'en Belgique, au temps où le cardinal Mercier régnait sur la conscience d'un peuple, la chaire de Sainte-Gudule fut, à certaines heures, un retranchement suprême pour l'idée de justice; de même, dans l'Allemagne d'aujourd'hui, c'est dans la chaire des cathédrales que subsiste encore quelque survivance d'une certaine liberté de parole.

Il est admis que l'évêque peut monter en sa chaire, que dans l'église, son verbe peut retentir. Mais au delà des murs de cette église, mais dans la presse, ce verbe épiscopal ne doit trouver aucune résonance. L'allocution prélative ne saurait dépasser les voûtes du sanctuaire: aucun journal n'aura le droit de la reproduire. La diffusion des critiques dirigées par Mgr de Galen contre la politique religieuse de l'hitlérisme prendrait le caractère d'un délit; et jamais le régime hitlérien n'a consenti que des haut-parleurs intensifiassent la voix des hautes personnalités ecclésiastiques.

De l'allocution de Mgr de Galen, telle que nous l'avons sous les yeux, il résulte que, depuis le 29 octobre, il n'y a plus de jeunesse catholique dans le diocèse de Munster. Il résulte de cette allocution que, depuis le 27 octobre, il n'existe plus en ce diocèse de congrégation de la Vierge! Il en résulte, enfin, que l'accès de l'école pour l'enseignement religieux est désormais interdit au prêtre, que l'instituteur laïque est appelé à remplacer le clergé dans la mission d'enseigner la religion à l'école primaire, et que le prêtre est écarté de toutes les institutions scolaires.

Il y eut, dans le discours de Mgr de Galen, un moment particulièrement émouvant, celui où il se tourna vers les pères et les mères et leur signifia, cruellement, brutalement: "Des instituteurs veulent vous enlever vos enfants". Et sur les lèvres de l'évêque se laissait entrevoir cette crainte tragique d'un divorce décisif entre le jeune Allemand de demain et l'esprit familial d'hier. "Parents chrétiens, criait Mgr de Galen, lorsque de tels instituteurs osent se risquer à défendre à leurs élèves de rapporter aux parents ce qui se dit à l'école en matière d'enseignement, les remarques faites à propos de l'explication des vérités religieuses, sachez et souvenez-vous qu'il se trame là quelque chose que l'on veut celer et qui est de nature à vous aliéner le coeur même de vos enfants. Vous avez alors le droit imprescriptible, et même l'obligation formelle de protester contre le maintien en fonctions de tels instituteurs, qui seront les destructeurs de toute vie de famille". Ainsi Mgr de Galen se fait-il le témoin et le dénonciateur de l'effort que tente le Reich pour maîtriser les jeunes consciences, pour les frustrer de toute autonomie, de toute indépendance, pour les soumettre, passives et dociles, au service de l'Etat.

Mais non plus que la parole du Pape, même retentissant sur la cime vaticane, n'a le droit de se répercuter en Allemagne, le verbe épiscopal de Mgr de Galen, avec quelque audace qu'il retentisse dans sa chaire, ne peut aspirer à l'honneur d'aucune publicité; le veto hitlérien est formel.

Mgr de Galen peut monter en chaire. Mais d'avance le bruit de sa voix est assourdi. Toutes les mesures sont prises, dans le Reich hitlérien, pour étouffer l'éclat des protestations spirituelles.

George GOYAU,
de l'Académie française.

LA SITUATION EN AUTRICHE

Tous les témoignages concordent, en ce moment, en ce qui regarde la situation intérieure de l'Autriche: elle est consolidée en dépit des menaces qui pèsent sur le pays. Dernièrement, on pouvait lire, dans un grand journal de la Suisse Romande, sous la plume de son correspondant de Vienne, les lignes suivantes: "Le résultat auquel tend le gouvernement de M. Schuschnigg est semblable à celui qu'ont su obtenir le maréchal Pilsudski et ses successeurs: inculquer à l'Allemagne et aux autres pays de l'Europe la conviction que l'Autriche peut et veut rester un Etat indépendant...."

Cette affirmation est d'autant plus intéressante à relever que, de Berlin, on s'est efforcé, ces derniers temps, de convaincre l'Angleterre qu'un plébiscite sur la question du gouvernement donnerait une majorité écrasante au national-socialisme et à ses amis autrichiens du camp des "nationaux prononcés". C'est par là que se manifesterait bientôt une majorité favorable à l' "Auschluss à froid". Rien n'est moins certain.

LE FRONT PATRIOTIQUE

La seule formation politique légale est aujourd'hui le Front patriotique, qui compte environ trois millions d'adhérents, soit la majorité de la population adulte du pays. Sans doute, des adversaires plus ou moins déclarés du régime actuel s'y sont fait inscrire pour des raisons intéressées. Il s'en trouve même parmi eux qui mènent, dans les sections, un travail de sape, en vue d'affaiblir l'autorité du gouvernement. L'épuration sévère du Front patriotique s'impose. Mais de là à conclure que les militants nazis d'Autriche et les anciens pangermanistes prêts à voter l'Anschluss, sont réellement nombreux, il y a loin. Au sentiment des partisans de l'indépendance les moins optimistes, un plébiscite sur le rattachement au Reich hitlérien réunirait au moins 60% des voix contre ce rattachement. Le national-socialisme intégral est en déclin en Autriche et ce fait est reconnu même parmi ceux qui sont le plus favorables aux tendances pangermanistes. Des hommes du "camp national" comme le ministre Glaise-Horstenau et le conseiller d'Etat Seyss-Inquart reconnaissent qu'il est dans l'intérêt du germanisme lui-même qu'existent deux Etats allemands et que la cause du germanisme ne soit pas confondue avec celle du national-socialisme.

LA JEUNESSE ET L'EGLISE

La mystique de l'hitlérisme a causé, parmi la jeunesse, de vrais ravages spirituels. Mais on s'est préoccupé d'y remédier par une collaboration bien comprise entre les organisations de jeunesse catholique et les groupements de jeunesse du Front patriotique.

Tout récemment, le Cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, au cours d'une audience que lui accorda le Pape, lui a expliqué les mesures prises à cet égard par l'autorité ecclésiastique et par les pouvoirs publics. Pie XI lui a aussitôt exprimé sa satisfaction de l'accord ainsi intervenu où il y a lieu de voir la preuve d'une parfaite harmonie de la formation religieuse et de la formation patriotique de la jeunesse en Autriche. Au reste, au cours de cet entretien, qui fut très cordial, le Pape a fourni à son interlocuteur des preuves de sa connaissance éclairée des problèmes autrichiens. Il lui a promis de prier pour son pays et pour ses progrès dans le calme et la paix.

Dans l'adresse que le Cardinal Innitzer a remise au Pape à cette occasion, comme mandataire de l'épiscopat autrichien, on trouve de chaleureux remerciements adressés au Souverain Pontife pour ses récentes Encycliques sur le communisme et le racisme. "Sans cesse, ajoute ce document, Votre Sainteté a adressé des paroles pleines d'amour aux pèlerins autrichiens et a fait ainsi comprendre à notre peuple qu'Elle met son entière confiance en l'existence salutaire du peuple et de l'Etat autrichien, au centre de l'Europe".

Un tel langage de la part de l'Episcopat autrichien au Chef de l'Eglise est significatif de leurs sentiments et des siens.

LES MASSES PAYSANNES

Mais c'est parmi les paysans que l'on peut constater le recul le plus sensible du national-socialisme. Il y eut un temps où seuls, les paysans de la Basse et de la Haute Autriche étaient restés fidèles au régime institué par un des leurs, le chancelier Dollfuss, tandis que ceux des régions alpestres et voisines de l'Allemagne, étaient acquis à l'hitlérisme. Il en était ainsi, en Styrie, en Carinthie, et parmi les membres de l'ancien parti agraire, parti anticlérical, libéral et pangermaniste.

Mais la situation, peu à peu, a changé. Le mouvement national-socialiste est en recul sensible dans les vallées du Tyrol, dans les régions de Salzbourg et du Vorarlberg. C'est dans cette partie du pays que les répercussions du Kulturkampf qui sévit dans le IIIe Reich ont été les plus vives. On y fut aussi déçu et désabusé, quand, au lendemain des accords du 11 juillet 1936, la frontière ayant été rouverte, on fut renseigné, du côté autrichien, sur le régime de contrainte qui a été imposé aux paysans allemands qui forment maintenant la partie de la population du IIIe Reich la plus mécontente du sort qui lui est fait.

Tels sont les événements et les faits qui ont amené le ralliement des masses paysannes au gouvernement de M. Schuschnigg.

LES MILIEUX OUVRIERS

Jusqu'ici les milieux ouvriers sont restés réfractaires à la propagande nazie. Mais ils ont été partiellement atteints par la propagande communiste, insuffisante, toutefois, dans ses effets, pour créer un sérieux danger social ou politique.

Ceux qui connaissent bien les sentiments des ouvriers autrichiens estiment qu'il serait possible de les rallier au régime, en s'attaquant aux causes directes, économiques et autres, de leur mécontentement. Ils souffrent encore de la crise persistante, du chômage et des conséquences d'une déflation restée nécessaire.

Une oeuvre d'apaisement est à entreprendre dans les anciens milieux socialistes, dont les organisations sont aujourd'hui dissoutes.

Gagné déjà, à cause du sort des socialistes du IIIe Reich, à l'idée de l'indépendance de l'Autriche, ils commencent à éprouver de la sympathie pour la personne du Chancelier Schuschnigg et pour son oeuvre. L'attitude calme, l'action persévérante de ce dernier, la loyauté et la bravoure de sa conduite, ont frappé les esprits. S'il réussit à mener à bien la lutte qu'il poursuit pour l'augmentation de la production, s'il se met en mesure de ramener une situation plus normale, M. Schuschnigg ne tardera pas à avoir parmi les ouvriers, comme parmi les paysans, partie gagnée.

L'Eglise et la Liberté Spirituelle

Chaque année, notamment durant la saison d'hiver, de grandes conférences sur des questions d'actualité sont données au Théâtre des Ambassadeurs, dans le quartier des Champs-Elysées, par les personnalités les plus en vue de la société française.

Celle du vendredi 10 décembre a été faite par Son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris. Elle avait pour sujet: **L'Eglise et la liberté spirituelle.** Elle fut écoutée avec une respectueuse attention sympathique par un nombreux auditoire qui ne ménagea pas à l'illustre orateur, son approbation et ses applaudissements. On nous saura gré d'en donner ici une analyse.

La France et avec elle l'Univers, a dit le Cardinal en débutant, cherchent "à se situer dans cet état bienfaisant où sous l'influence d'un pouvoir sagement autoritaire, luira le soleil de la liberté.... Je viens, ajouta-t-il, offrir au monde contemporain, pour cet état nouveau qu'il enfante dans la douleur, le concours de ma Mère, la Grande Eglise catholique."

Et le Cardinal de définir aussitôt en quoi consiste ce concours. Il ne vient pas se substituer à l'effort de la société civile pour s'organiser dans le domaine politique, économique ou social. Le rôle de l'Eglise, c'est "d'ouvrir la voie qui conduira le monde à la stabilité" et de lui offrir "le viatique" pour parcourir cette voie, qu'indiquent les principes éternels qui doivent le guider et dont le premier est "la prééminence de la personne humaine".

Mais cette prééminence découle, à son tour, de ce qu'enseigne l'Eglise sur l'origine et la destinée de l'homme, créée par Dieu à son image et à sa ressemblance et appelé à retourné à Lui. C'est cette croyance qui détermine toute l'attitude de l'Eglise dans tous les problèmes que la vie pose devant elle.

Passant ensuite en revue quelques-uns de ces problèmes, ceux qui sont vraiment fondamentaux, le Cardinal Verdier les a examinés à la lumière du principe essentiel de la prééminence de la personne humaine.

C'est en raison de cette prééminence de l'esprit sur la chair, que l'Eglise proclame **le droit de l'enfant à la Vie,** dès que cette vie lui a été donnée. "Rien n'autorise à le sacrifier", a dit avec netteté le Cardinal Verdier.

C'est encore pour cette même raison qu'elle demande pour elle et pour les meilleurs de ses fils la liberté d'enseigner et d'élever chrétiennement ses enfants. En ce domaine délicat, le Cardinal a précisé sa pensée en cette formule:

"Si la diversité des opinions familiales ne permet pas à l'école publique de réaliser une atmosphère pleinement chrétienne, si surtout les enfants appartiennent à plusieurs confessions religieuses, la liberté spirituelle demande deux choses: une vraie formation morale et une neutralité confessionnelle bienveillante.

Mais il en devait venir, après cet exposé des droits de l'enfant à la vie et à l'éducation morale et chrétienne, à l'étude des droits de l'homme lui-même. C'est à ces derniers qu'il consacra la majeure partie de sa conférence.

Se plaçant alors en présence des diverses évolutions sociales qu'ont marquées, au cours des siècles, les régimes de l'esclavage, du servage et du salariat, le Cardinal a fait cette belle déclaration:

L'Eglise porte avec elle "un dynamisme égalitaire" dont la puissance est continue bien qu'elle soit contrariée par les institutions humaines. Voilà pourquoi, en tout temps et en tout lieu, "elle ne cesse pas d'enseigner l'Evangile, de proclamer que tous les hommes sont égaux, parce que fils du même Père et héritiers du même Paradis, elle ne cesse pas de faire de ses temples les maisons de tous et de rappeler sans cesse le grand commandement du Christ: "Mes enfants, aimez-vous comme de vrais frères, et cela, quelles que soient les diversités de condition, de fortune ou d'intelligence."

C'est en vertu de ce dynamisme qu'elle peut enseigner **comment il faut donner à l'individu sa vraie place dans l'ordre social et dans l'ordre politique, en lui sauvegardant sa dignité personnelle et une sage liberté.**

C'est en l'écoutant développer cette proposition que ceux qui connaissent bien l'Archevêque de Paris ont eu grande joie à retrouver en lui l'ancien professeur de Théologie morale de l'Institut catholique de Paris, alors membre de la Commission générale des Semaines sociales qui tenait dans son cabinet de travail du Séminaire ses réunions trimestrielles. Voici en quels termes heureux il a présenté la charte sociale que renferment les Encycliques.

"Il faut libérer les travailleurs des tutelles excessives, des inégalités choquantes, des conditions trop pénibles et des misères imméritées que lui infligeait notre monde moderne. Il faut les appeler au travail sous le beau titre de collaborateurs s'unissant par une sorte de contrat de Société à celui qui est le Patron ou le Père. Il faut qu'ils puissent s'unir librement pour mieux défendre leurs intérêts. Il faut qu'ils trouvent dans leur salaire leur subsistance personnelle et la subsistance de ceux à qui ils doivent normalement l'assurer. Il faut qu'ils aient la possibilité de faire des économies qui assureront leur bien-être et leur avenir. Il faut enfin que soit sauvegardée la vraie dignité d'homme et de chrétien dans toute leur activité."

C'est cette même formule que le Cardinal Verdier devait être amené à reprendre, quand il aborda les problèmes de l'ordre politique. **Dans toute organisation politique, dit-il, sauvegardez avant tout la dignité de la personne humaine et sa juste liberté.** Il ajouta aussitôt, voulant marquer par là ce que l'Eglise réprouve. "Vous le voyez déjà, avec un tel enseignement, nous sommes loin de cet état social où l'individu est absorbé par la collectivité, où il n'est plus qu'un rouage d'une immense machine qui est l'Etat."

Après une analyse et un commentaire de certains passages de la célèbre Déclaration des Droits de l'Homme, mise en circulation par la Révolution française et après avoir fait, à ce propos, les réserves qui convenaient comme exprimé les approbations qui s'imposaient, le Cardinal en vint à sa conclusion.

"C'est à l'usage de sa liberté, rappela-t-il, que l'homme doit le mérite, la beauté morale de sa vie, et finalement, le droit au bonheur éternel. Dès lors, le grand, l'unique service à rendre à l'homme est de l'aider à faire un bon usage de sa liberté." En conséquence "nul n'a le droit de changer l'ordre naturel des choses. Les formes de gouvernement, comme toutes les institutions humaines ne peuvent et ne doivent avoir qu'un but: aider l'individu et, par lui, les familles, tous les groupements, à bien user de leur liberté".

Ce rappel éloquent de la doctrine traditionnelle de l'Eglise catholique fait, au coeur de Paris, par un Cardinal, dans une salle de Conférences, devant un public forcément très mêlé, emprunte, on en conviendra, aux circonstances présentes, un vif intérêt d'actualité.

LES CATHOLIQUES DANS L'EMPIRE

Il y a cent ans, il y avait en Angleterre et au Pays de Galles moins d'un demi-million de catholiques. D'après le dernier annuaire catholique de l'Angleterre, ces catholiques sont maintenant, en 1937, au nombre de 2,353,189. Si l'on ajoute à ce nombre les 614,205 catholiques d'Ecosse, il y a donc environ trois millions de catholiques qui vivent en Grande-Bretagne.

Quel est le nombre des catholiques faisant partie de l'Empire britannique? "Suivant les données de l'annuaire ("Catholic Directory"), lisons-nous dans la "Croix" de Paris, le nombre des catholiques dans tout l'Empire s'élève à 18,578,-768. Ajoutez à ce chiffre les catholiques des Etats-Unis; il y a dès lors, dans le monde entier, plus de 50 millions de catholiques parlant l'anglais".

Ce "dès lors" abuse de ses prémisses et n'est rien moins que logique. Les statistiques nous autorisent à conclure qu'il y a, dans l'Empire britannique et aux E.-Unis, 50 millions de catholiques, que ces catholiques portent allégeance soit à la couronne anglaise soit à la constitution américaine. Mais en déduire qu'ils parlent tous l'anglais, c'est faire un raisonnement par trop simpliste. Si la "Croix" avait examiné de plus près les statistiques du "Catholic Directory", elle en se serait pas laissé tromper par des apparences qui, de loin, peuvent être prises pour des réalités.

Voyons de quels éléments est formée la somme des 18,578,768 catholiques de l'Empire britannique. On en trouve 6,339,012 en Europe (Grande-Bretagne, Irlande, Gibraltar, Chypre et Malte); 5,113,783 en Amérique, dont 4,285,388 au Canada; 3,664,955 en Asie, dont 3,097,-155 aux Indes; 1,951,839 en Afrique; et 1,459,179 en Australie.

Prétendre que ce sont tous là des catholiques "parlant l'anglais", des catholiques dont l'anglais est la langue maternelle, la langue habituelle, ou la langue d'évangélisation — qu'on l'entende dans le sens que l'on voudra, ces mots prêtant à toutes les équivoques — c'est ignorer complètement la géographie humaine des pays britanniques et les conditions d'existence de ces catholiques. Prenons, par exemple, le cas qui nous touche le plus près, celui du Canada. Sur 4,285,288 catholiques canadiens, 2,849,089 sont de race et de langue françaises, 744,840 d'origine indienne et étrangère, et 691,459 seulement de races dites britanniques, les seuls au Canada que l'on puisse proprement qualifier de "catholiques d'Irlande qui vivent dans un pays où la langue officielle est le gaélique, des Maltais dont les langues de prédilection sont le maltais et l'italien, des catholiques hindous, des catholiques hollandais et noirs de l'Afrique du sud? en réalité et aux yeux de l'Eglise, qui respecte l'individualité des langues et des peuples, ces catholiques vivent au sein de l'Empire britannique, il est vrai, mais ils ne sont pas des "catholiques parlant l'anglais".

Le nombre des catholiques de l'Empire britannique est passé de 14,827,312 en 1924 à 18,578,763 en 1937. D'après les chiffres que donne la "Croix", il y aurait actuellement, aux Etats-Unis, environ 31,500,000 catholiques. Ce nombre nous semble passablement exagéré. La population catholique des Etats-Unis, y compris l'Alaska et les îles Hawaï, était, en 1935, de 20,523,053 âmes, d'après l'"Official Catholic Directory" de cette année-là, ce qui représente quand même, par rapport à 1935, une augmentation de 4,213,723 âmes.

Les catholiques dont l'anglais est la langue maternelle ne forment pas la moitié de l'ensemble des catholiques de l'Empire britannique. La situation est la même aux Etats-Unis: parmi les vingt millions de catholiques américains, il y en a, évidemment, d'origine et de langue anglaises, mais combien sont de langue française, allemande, italienne ou polonaise?

Ceci dit, réjouissons-nous sincèrement du progrès grandissant et conquérant du catholicisme dans l'Empire britannique et aux Etats-Unis, progrès auquel les catholiques de langue française sont fiers d'apporter généreusement leur part.

(LE DROIT)

Charles GAUTHIER

Quatorzième opération

UN MARTYR DE LA SCIENCE

Il y a quelques semaines le radiologue Charles Vaillant entrait à nouveau à l'hôpital. Il devait y subir sa quatorzième opération. Charles Vaillant, qui mérite si bien son nom, fut un des premiers à se pencher sur l'étude du radium. Atteint bientôt par la terrible et implacable radiothermite, on dut d'abord lui enlever les doigts un à un, puis les mains, puis les bras. Aujourd'hui c'est hélas! le ventre qui est atteint. Mais Charles Vaillant n'a pas cessé pour cela de sourire, ni de travailler.

(Paroles de France)

L'hommage d'une maman

Madame Roosevelt, mère du Président des Etats-Unis, vient d'effectuer un séjour en France. Interviewée par un confrère nord-américain, elle s'est ainsi exprimée: "C'est à Paris que le mot "heureux" prend toute sa signification. C'est une ville accueillante qui sait être luxueuse sans écraser, qui vous reçoit avec grâce et avec tact". Et notre confrère américain, qui rapporte ces paroles, rappelle que c'est un citoyen de son pays, Benjamin Franklin, qui déclara pour la première fois que "la France est la seconde patrie de tous les hommes".

(Paroles de France)

Le Coin des Jeunes

Les petits choux...

Voici les principaux passages d'un de ses articles de "la Croix": **Les Petits** Choux....

Les "petits choux" sont des enfants. Ils sont là, cent cinquante, les yeux bien ouverts, le torse droit sur leur chaise, les petites mains tendues, prêtes à applaudir le bon Joseph, aussi, les bouches ouvertes, prêtes à conspuer ce vilain Hérode, ce Barbe-Bleue!.... ce franc-maçon!....

* * *

Il y a les gosses chics, guêtrés de cuir jaune clair jusqu'aux oreilles.... et les petits-fils du Grand Mufflo, auxquelles aucune vis d'aucun banc ne résiste, et qui, avec un clou, m'ouvrent mon armoire quand j'ai oublié mes clefs de sûreté.

Il y a les petites demoiselles qui se tortillent déjà, et minaudent gentiment au fond de leur bibi rose (bibi, c'est le chapeau), et les pâlottes petites, aux souliers retentissants et à la fourrure de lapin prolétaire.

Mais, au catéchisme, tout cela fait un



tout bien tassé. Parfois, le bibi rose "sèche" et le lapin triomphe.

—Qu'est-ce que l'Enfant-Jésus a répondu à s amaman aux noces de Cana..?

—Il lui a dit "de ne pas s'en faire"!....

Traduction nouvelle d'un as "de la laïque" et que saint Jérôme n'a pas prévue.

* * *

Comme autour de ces enfants tout évolue.... l'enseignement du catéchisme, immobile dans sa vérité profonde, doit évoluer, lui aussi, dans son exposé; car la religion est une vie, donc un mouvement.

Alors, cela "barbe" au petit catéchisme....

Attention, les petits gars?.... Il y a 500 bons points à gagner!.... (**Cris d'enthousiasme....**) **Voilà....** le marchand de marrons du coin de l'avenue Gourgaud m'a dit comme "cha": **"Moi, je ne crois qu'à ce que je vois.... Je n'ai jamais vu Dieu.... Donc, je ne crois pas en Dieu...."** 500 bons points à qui répondra au marchand de marrons!....

* * *

C'est alors que les petites figures sont curieuses à observer, les yeux cherchant en dedans, la réponse qui enrichira.

—600 bons points!.... **Exclamations.**

—700 bons points!.... **Rugissements.**

—1,000 bons points!.... **Silence d'effondrement et de considération.**

Je vous fais grâce des réponses, mais je vous assure que le marchand de marrons, il en prend pour son grade!.... Ils iront d'ailleurs lui raconter la chose en sortant, et le brave enfant de l'Auvergne n'y comprendra absolument rien.

Bref, aucun garçon, aucune fille, ne m'a donné la réponse à l'emporte-pièce que je voulais.

Alors, je fais mon petit Thomas d'Aquin, j'attaque la majeure.

* * *

—Attention, les enfants! On va le démolir, le marchand de marrons!.... Et même, on va le démolir du premier coup....

—Il aura son marron!.... crie un laïque.

—Parfaitement.

Je choisis un petit garçon, plutôt qu'une petite fille.

—Arrive ici, toi, Gérard de Nespoulos!

—Mets-toi là...., bien au milieu du catéchisme.

Trois cents yeux d'enfants le fixent, sans compter ceux des parents....

—Comment t'appelles-tu?

—Gérard de Nespoulos.

—Où demeures-tu?

—Avenue de Villiers.

—Tu es sûr?

—Je suis sûr!

—Tu as donc de la **mémoire?**

—Oui....

Je me retourne vers les enfants!

—De quelle couleur qu'elle est sa mémoire?

—Bleue!.... verte!.... tango!.... rouge!....

—Où est-elle, sa mémoire?

—Dans sa tête!....

—Alors, il faut nous mettre d'accord et savoir, au juste, de quelle couleur elle est sa mémoire? Je vais donc lui couper la tête à Gérard!.... Comme ça.... d'abord en largeur...., puis en hauteur...., comme ça.... d'abord en largeur...., puis en hauteur, comme une noix de coco.... Et on va voir....

Les gosses sont haletants.... les petites

Je tire un grand couteau....

filles poussent des cris. Mais il y a toujours un enfant pour demander grâce:

—M'sieu! c'est pas la peine!.... Vous ne la trouverez pas sa mémoire! Elle est pas visible!

—Et pourtant, il y en a une?

—Oui...., mais on peut pas la voir!....

Alors, les exemples se précipitent:

—Si je lui donne un coup de poing sur le nez à Gérard, malgré les 36,000 chandelles, verra-t-il la **force** qui fait détendre mon biceps?

—Et si je lui demande, à Gérard, de me casser ce silex, verra-t-il la **force** qui fait que tous les molécules....

—Les molécules?

—Je veux dire les grains de pierre, se tiennent si fermement ensemble qu'il ne pourra pas les séparer.

—Non, M'sieu!

—Et l'électricité? Si je tourne ce bouton, j'en verrai sa **manifestation....** Mais **elle-même,** est-ce que je la vois?

—Non, M'sieu!

—Donc, quand quelqu'un dit: **Je ne crois** qu'à ce que je vois, il dit une....

—.... idiotie!

—Donc, le marchand de marrons....

—C'est un crétin! Conspuez!

—Et le monde des choses **qu'on** voit n'est rien en comparaison du monde des choses **qu'on** ne voit pas.

—Oui, M'sieu!

* * *

Et la séance continue....

Au bout d'un certain temps, "ça y est"....

L'enfant voit au-delà de ce qu'on voit

Il voit pour toute sa vie.

Et comme le catéchisme est vivant, comme il y a des histoires, des projections, du cinéma, des récompenses, alors, on y vient.

Et parfois, appuyé sur la barrière, un vieux parpaillot, une dame lancée, ou un chauffeur venu pour chercher le gosse du patron, écoute ces vieilles évidences mises à la sauce moderne.

Et il s'en va, en redisant: "Si c'était vrai, tout de même?"

Pierre L'ERMITE

Le fort Beauséjour

OTTAWA.—Au nombre des principaux lieux historiques du Nouveau-Brunswick se trouve l'emplacement du fort Beauséjour, situé sur les étroites collines entre les rivières Aulac et Missahuash qui dominent le bassin de Cumberland, le bras méridional de la baie de Chignectou. Les Français avaient construit le fort sous l'administration de la Jonquière, gouverneur du Canada, de 1751 à 1755, comme ouvrage de défense contre le fort Lawrence qui se dressait sur une hauteur parallèle, à environ un mille et demi au sud.

Attaqué avant son achèvement, le fort Beauséjour tomba en 1755, après un court siège, entre les mains des Anglais commandés par le colonel Robert Monckton, qui lui donna le nom de fort Cumberland.

Après la prise du fort, les vainqueurs fortifièrent les ouvrages défensifs, par la construction d'un terrassement avancé et d'une poudrière en pierre. Au cours de la Révolution américaine, le fort repoussa une attaque des troupes du colonel Jonathan Eddy. Le fort subit des réparations au cours de la guerre de 1812-1814, mais on en retira la garnison par la suite et on le laissa tomber en ruines.

En 1926, l'emplacement, soit une superficie de cinquante-neuf acres, a été constitué en parc historique et national et il relève maintenant du Service des parcs nationaux, division des parcs, terres et forêts du ministère des Mines et des Ressources. On a effectué des travaux considérables de restauration et, par l'érection de monuments commémoratifs appropriés on a commémoré les faits historiques importants qui se rapportent au fort. Le terrassement pentagonal primitif est encore en assez bon état et l'on a partiellement restauré l'un des anciens abris à l'épreuve des bombes.

On a construit un musée près de l'entrée du fort en 1935. Maintenant ouvert au public, le musée contient plusieurs pièces intéressantes relatives à la région historique de l'isthme de Chignectou et des environs, et datant surtout de la période d'hostilités entre les Anglais et les Français, au milieu du dix-huitième siècle, et de la guerre de la Révolution américaine.

ACTION INTELLECTUELLE

Le temps est venu où quiconque croit posséder une idée féconde, n'a plus le droit de la garder pour soi tout seul.

Abbé Lionel GROULX

Pour la plupart des hommes trop de travail vaut mieux que pas assez.

—Mgr MANNING



VALEUR PRATIQUE DU FRANCAIS

Parlant au congrès de l'Association des Professeurs du Maine, à Portland, le Dr Robert-D. Seward, du collège Bates de Lewiston, déclarait que le français est la langue le plus importante et la plus utile pour les Américains en général.

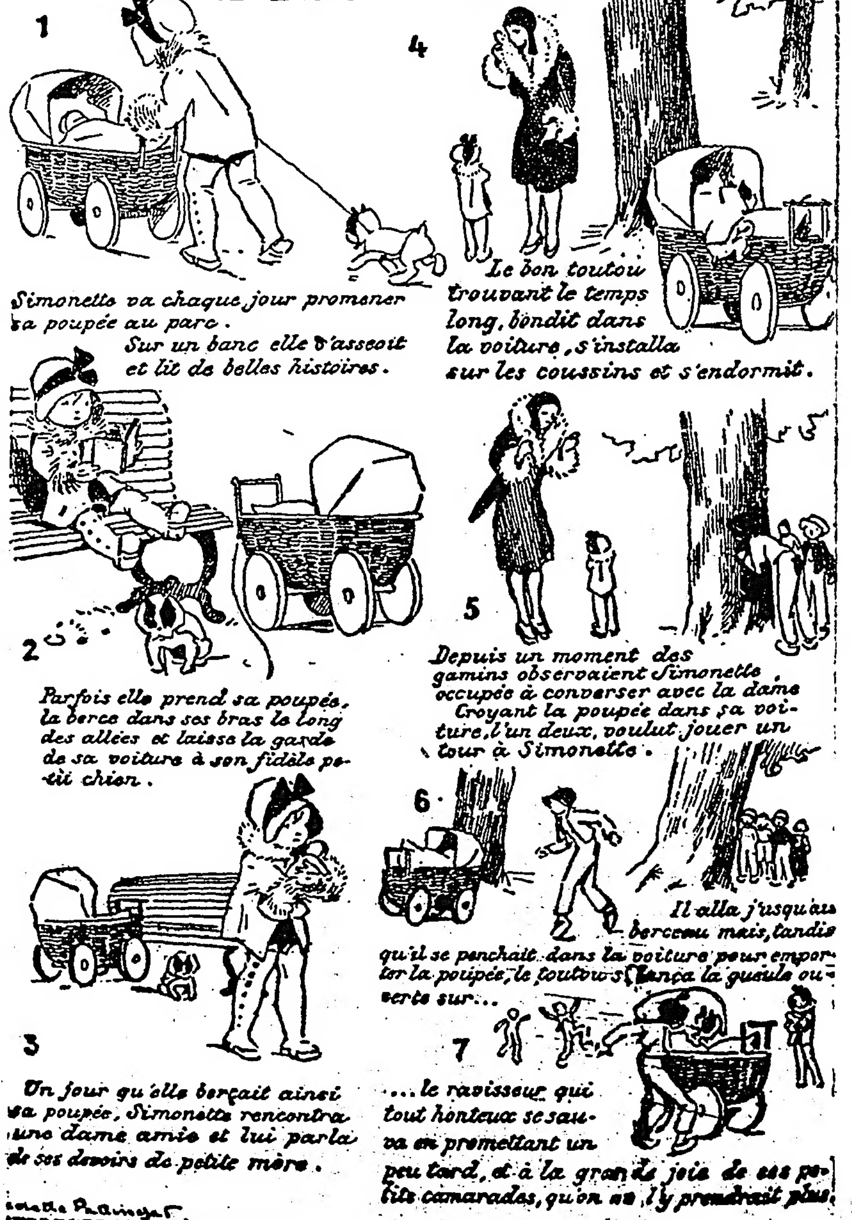
"Au point de vue historique, dit-il, la littérature française et la littérature anglaise sont si étroitement liées depuis le moyen âge que les deux peuvent être considérées comme des phases de la même évolution. La littérature française offre aux Américains un certain nombre d'idéals tendant à corriger leurs défauts intellectuels. Son esprit et sa finesse atténuent notre lourdeur intellectuelle et nos gaucheries sociales. Sa clarté serait éminemment profitable à notre esprit pratique.

"Pour la Nouvelle-Angleterre, le français est particulièrement important, continue-t-il. Il nous rend plus agréables les voyages en France et au Canada. Au milieu de nous même, notre population d'origine canadienne - française mérite plus d'attention.

"Deux ou trois années seulement d'enseignement français à l'école supérieure ne sont pas pratiques. Assurons quatre ou cinq années de travail aux élèves qui apprécient le français, plutôt que de leur faire perdre du temps pendant deux années de cours qui ne leur montrent rien, pas même à lire.

"Et si nous n'avons rien à faire avec l'organisation des cours, tâchons au moins de stimuler les intelligences en traitant des points essentiels de la langue assez bien pour ne pas retarder dans leur travail subséquent les élèves qui ont réellement à coeur d'apprendre le français".

Encore une preuve et combien sage, de l'appréciation que témoignent les Américains pour cette belle et utile langue française que nous négligeons tant, nous qui avons le bonheur de l'avoir apprise sur les genoux de notre mère, n'ayons donc pas peur de la bien parler.



Lequel goûte le vrai bonheur?

L'homme de la civilisation mécanique

Des personnes bien intentionnées ont protesté contre le mot fameux de Lassalle: "Il faut apprendre à l'ouvrier qu'il est malheureux". Eh bien, ce mot est bon,, il vaut qu'on le prenne, mais qu'on le prenne plus grandement. Ce n'est pas seulement à l'ouvrier qu'il faut apprendre qu'il est malheureux: c'est à l'homme de la civilisation mécanique. A l'homme des villes qui vit trop loin des herbes et des arbres, qui ne sait pas à quel juste moment le pêcher prend fleur et la caille chante, ni quels vents passent en l'air du temps, et qui se prive de tant d'amitiés, de tant de bonheurs journaliers au clair visage.

Aujourd'hui, à peine si l'on ose dire que la vie n'est pas une dégoûtation, et que le monde n'est pas un enfer.

Et pourtant, c'est vrai: si l'on savait faire silence et contempler, voir comme ce monde est beau!

Pour l'apprendre, il suffit d'une après-midi d'été dans la plaine. Tu suivais le bord de l'eau et la rivière fait une grande boucle: tu t'arrêtes devant une immense pâture coupée de buissons, où trois bouleaux se groupent; et d'autres arbres se groupent par delà, — des vaches là-bas vaguent le feston de la berge avec, au-dessus de leurs têtes tranquilles, dans les distances, éclairci de métairies, de chapelles, le bleu recueilli des hautes collines que couronnent des bouquets de pins. Il suffit de moins, d'une feuille d'herbe: la feuille neuve à cent plis du fraisier sauvage, telle que tu la verras au talus du ruisseau: il suffit de ce vert si pur, de son éclat de fraîcheur au milieu de tous les verts frais des mousses, des capillaires, des découpures légères de je ne sais quelle plante, et des langues bourrues de la pulmonaire tachetées de livide. Il suffit de rien: de l'espace, de l'air, du sentier qui passe les torrents et va déboucher sur la lande, un matin de mai, dans les montagnes.......

Des choses vertes, il vient un tel conseil de joie. Tel, oui, que pour l'entendre on pourrait quelquefois faire taire le tapage de la radio, des moteurs, des machines. Et laisser loin derrière le train des soucis qu'on a de gagner plus d'argent et de conquérir une plus grande importance sociale. Il y a cela, les prés, les bois, le ciel avec ses grands nuages puissants et la jeunesse toujours retrouvée de sa profondeur bleue. Il y a cette libre, innocente et noble chose du plein air. Elle existe, et pour tous, tellement puissante, tellement pacifiante. Et ils ne le savent même plus. Qui a l'idée de la mettre dans ses journées? Ils se croient tenus de se recharger dans les journaux de tracas et de colère, tenus de se donner, très loin d'elle, aux relations, aux affaires, aux amusements, aux sports, aux bricolages, mais le bonheur des choses vertes ne compte plus pour eux. Autour des machines à écrire ou des tables de bar, ils n'ont même plus le temps de croire à la joie.

Lassalle a raison, si en grand air on donne de l'ampleur à sa pensée un peu étroite. Il faut faire comprendre à l'homme des champs qu'il a une grande chance de plus que l'homme des villes. Il faut apprendre au paysan qu'il est heureux.

—Henri POURRAT

L'homme des champs

La terre, voilà l'élément de l'homme; et l'aménagement de la terre en terroir, voilà la besogne première. Lorsqu'ils ont acquis des pouvoirs, les mortels peuvent bien passer à des exercices moins innocents: fabriquer des porte-mine perfectionnés, des romans policiers, des autos aérodynamiques. C'est plus prestigieux, avec ce je ne sais quoi de dérisoire qui s'attache à tous les prestiges humains. S'occuper de la terre reste une plus grande chose.

L'homme aura toujours affaire à l'hiver et à l'été, à la pluie et au soleil, affaire à la glèbe et à l'eau, à l'herbe, à l'arbre, au blé, à la vigne. Cela, c'est le solide. C'est le simple et l'éternel. Dans les plus amples catastrophes, on pourra toujours repartir de cela. Après les crises, les guerres, les révolutions, dans l'écroulement retentissant des civilisations, on retrouvera les grandes choses silencieuses: la terre qui tourne sans bruit, le trèfle, le seigle, le chêne, menant humblement et puissamment leur vie réglée selon le juste temps des saisons.

Comme on retrouvera plus éclatantes, quand les fumées auront retombé, les grandes lois: ces vérités de la vie que le Christ est venu mettre en leur plein jour devant les hommes. Et parce que l'univers est à sens unique, la pratique des choses naturelles est déjà une école obscure de l'effort, du sacrifice et du bon courage, qui prépare à l'école même de l'Espérance.

La nature ne montre pas le Dieu vivant qui a tout fait par amour. Mais elle laisse entrevoir le Dieu des armées, c'est-à-dire des forces ordonnées et agissantes. Lève la tête, regarde, dans le silence pacifié de l'aurore. Déjà la rosée trempe l'herbe. Des fleuves d'air affluent d'entre les lointaines montagnes. Ils passent sur les coteaux des cultures et des prés, sur les haies des bordures, sur le peuple des arbres, au long des rivières, et tout s'éveille dans une verdeur neuve. Baigné de fraîcheur, le monde renaît du coeur profond de la nuit. Rien ne t'est dit, mais comment ne sentirais-tu pas cette promesse de joie qui t'arrive? Son large rais brumeux montant, comme pour témoigner, de la crête des monts, voici pa-

LOURDES CITEE DU MONDE

A Lourdes se succèdent sans interruption les pèlerinages venus du monde entier pour demander à la Vierge la grâce et la paix.

Le grand pèlerinage annuel de la France vient de s'y dérouler. Il n'a pas fallu moins de 157 trains spéciaux pour conduire l'affluence prodigieuse des pèlerins français. Des dizaines de milliers d'automobiles étaient garées tout autour de la ville. Le pèlerinage de l'aviation française avait précédé ces journées; et ce fut une heure émouvante que celle où l'on vit agenouillées devant la grotte sacrée les plus pures gloires des Ailes Françaises.

(Paroles de France)

Les CAISSES POPULAIRES

Quelques pensées de M. Desjardins

Je ne me défends pas du titre de fondateur des Caisses Populaires que vient de me donner Monsieur Philibert Lamontagne, mais ce n'est pas l'honneur que je cherche; c'est le bien du peuple, de l'ouvrier surtout, si souvent la dupe et la victime des usuriers sans âme, ni honneur, qui l'exploitent, le pressurent et le ruinent.

Idéal des Caisses

L'idéal des caisses populaires n'est pas et ne peut pas être celui de réaliser un gain matériel mais bien d'améliorer les conditions morales des pauvres ouvriers en accroissant de leurs ressources matérielles par l'action commune.

(M. Desjardins à l'assemblée de fondation de la caisse populaire de Québec, le 7 avril 1908).

Comment se font les présentations

Laissez-moi tout d'abord vous mettre en garde contre l'anglicisme: **introduire,** qu'on emploie à tort dans le sens de présenter. On introduit quelqu'un dans une pièce, mais on le **présente** à ses invités.

De deux personnes mises en présence pour la première fois, c'est la plus jeune qu'on présente à la plus âgée, si elles sont du même sexe, mais c'est toujours le monsieur qu'on présente à la dame même si, dans l'occurence, il s'agit d'une toute jeune fille. On présente une dame à un roi, au président d'une république. à un membre d'une famille royale ou à un prince de l'Eglise. On dit, par exemple: "Excellence, permettez-moi de vous présenter Mme Leblond". Si l'on présente son mari ou quelque membre de sa famille il ne faut pas les appeler monsieur ou madame. On dit simplement: mon mari, ou mon neveu, Bernard, ou ma fille, Louise. Les formules peuvent varier. Ainsi: "Madame Lapointe, vous connaissez, je pense, M. Desjardins?" ou si l'on est certain qu'il s'agit d'une première rencontre: "Mme Lapointe, permettez-moi de vous présenter M. Desjardins". Si le personnage en question vient d'accomplir quelque exploit, de mériter un prix quelconque ou arrive d'un long voyage, il est habile de le rappeler en quelques mots. Cela facilite singulièrement la conversation des deux interlocuteurs.

Une dame ne se lève jamais quand on lui présente un monsieur ou une dame plus jeune qu'elle. Une jeune fille se lève si on lui présente une dame et reste assise pour un monsieur, même s'il est d'âge respectable. Un monsieur se lève pour toutes les personnes du beau sexe, sans distinction et pour un monsieur qui est son aîné ou qui occupe une position importante.

Quand une dame entre dans un salon les messieurs se lèvent, qu'ils la connaissent ou non. Un homme d'affaires se lève quand une dame entre dans son bureau et quand elle en sort. Il est évident qu'il ne peut en faire autant chaque fois que sa secrétaire ou une dactylographe y pénètre.

Lorsque deux messieurs font connaissance, ils se serrent la main. Si l'on présente un monsieur à une dame, celle-ci peut ou tendre la main, ou se contenter de saluer. Deux dames échangent un salut et un sourire. On dit généralement: Bonjour, monsieur ou madame. Quand vous quittez une nouvelle connaissance vous pouvez lui dire: Je suis heureuse de vous avoir rencontrée ou: J'espère que nous aurons l'occasion de nous revoir. Toutefois, ces formules de politesse ne sont pas indispensables.

* * *

Les gens, qui se connaissent déjà, se donnent la main quand ils se retrouvent. Si c'est dans la rue, un monsieur enlève d'abord le gant de sa main droite avant de la tendre à une dame. Si c'est au théâtre ou à un mariage, il reste ganté. Une dame doit toujours avoir ses gants quand elle entre dans un salon, qu'elle soit invités à un dîner, à un déjeuner, à une partie de cartes ou à un thé, peu importe. On ne fait exception que pour les petites réunions entre quatre ou cinq intimes.

* * *

Un monsieur enlève son chapeau dans l'ascenseur d'un hôtel, d'un club ou d'une maison de rapport. Il peut rester couvert dans celui d'un magasin ou d'une maison d'affaires. Il enlève toujours son chapeau quand il cause avec une dame dans la rue. Il le tient alors de la main gauche afin de pouvoir lui tendre la droite. S'il fume au moment de leur rencontre, il doit jeter immédiatement sa cigarette. Si leur conversation se prolonge, son interlocuteur doit lui dire: Couvrez-vous, je vous en prie. Un monsieur ôte toujours son chapeau quand il pénètre dans une maison, à l'église, au théâtre, dans un hôtel ou un restaurant, quand il suit ou rencontre un cortège funèbre, enfin quand il entend jouer un hymne national.

Il y a aussi des circonstances où un monsieur se contente de soulever son chapeau. En voici quelques-unes: en donnant son siège à une dame, quand il la rencontre dans un passage étroit et doit lui céder le pas, quand il doit la déranger pour se frayer un chemin ou qu'il ramasse un objet qu'elle a laissé tomber. Disons que, règle générale, un monsieur soulève son chapeau chaque fois qu'il se trouve dans l'obligation de dire: pardon ou merci.

Quand doit-il céder son siège dans une voiture publique? Chaque fois qu'il s'agit d'une personne âgée, infirme ou qui tient un bébé dans ses bras. Les autres circonstances sont laissées à sa galanterie personnelle.

* * *

Une dame ne met jamais de chapeau quand elle est en toilette de bal. Elle peut se dispenser d'en porter à la campagne quand elle fait des messages ou une promenade, mais elle doit en mettre un pour faire une visite. Quand elle va chez une amie, elle garde son chapeau, excepté pendant la soirée. Elle le garde dans toutes les autres circonstances: mariage, déjeuner, thé et partie de cartes de l'après-midi. A la rigueur elle pourrait l'enlever à une réunion très intime et prolongée comme un cercle de couture, afin de pouvoir travailler plus à son aise.

La maîtresse de maison doit toujours présenter son invité d'honneur à toutes les personnes présentes. Elle s'efforcera d'en faire autant pour un étranger, même si la réception n'est pas donnée pour lui. Elle présentera les uns aux autres les invités destinés à s'asseoir à sa table, ou à jouer ensemble aux cartes, ou qui se rencontrent chez elle pour y prendre le thé dans l'intimité. Quand il s'agit d'une réunion nombreuse il est évident qu'elle ne peut suffire à la tâche. Les invités peuvent alors, puisqu'ils sont à l'abri d'un toit ami, se parler sans se connaître. Ils se présentent eux-mêmes. Au défilé qui précède un déjeuner de noce, il se nomment aussi à toutes les personnes du cortège qui se tiennent en rang pour leur serrer la main. A une danse les jeunes gens et les jeunes filles se présentent à la maîtresse de la maison, si la jeune fille qui reçoit a négligé de le faire. Il arrive aussi que vous rencontriez en voyage ou autrement une personne que vos parents connaissent fort bien. Il est alors tout à fait convenable et même plus poli de vous faire connaître d'elle. Il ne faut jamais vous nommer en vous appelant monsieur ou mademoiselle, pas plus au téléphone que quand vous êtes présent. Les seules exceptions sont si vous vous adressez à un fournisseur, à un employé, ou à quelqu'un de beaucoup plus jeune que vous. Quand c'est au téléphone et que vous craignez d'être pris pour un autre, vous pouvez dire: C'est Maurice Langlois de tel bureau ou de telle maison de commerce qui parle, ou bien si vous êtes mariée et plus connue par votre nom de jeune fille, glissez-le entre votre prénom et le nom de votre mari.

* * *

De l'autre côté de l'Océan on abuse beaucoupdes présentations. En réalité on ne doit jamais profiter d'une rencontre sur la rue pour présenter les gens, à moins d'avoir de bonnes raisons de croire qu'ils désirent se connaître.

* * *

Lorsqu'on part en voyage il arrive que des amis nous remettent des lettres de présentation. Une lettre de ce genre doit nous être remise décachetée. On la cachète alors, sans la lire, en présence de celui qui l'a écrite. Si un monsieur a une lettre de présentation pour une dame, il ira lui porter cette lettre chez elle dès qu'il arrivera dans la ville qu'elle habite et déposera en même temps sa carte de visite sur laquelle il aura écrit son adresse, mais sans demander à voir la personne en question. Il est probable que le lendemain ou le surlendemain il en recevra un mot d'invitation. Si un monsieur a une lettre de présentation pour un autre, il peut l'adresser par la poste à son domicile en y joignant un mot, ou s'il s'agit de nouer des relations d'affaires, se présenter à son bureau et lui faire porter la lettre en même temps que sa carte. Il attendra dans l'antichambre que le destinataire ait pris connaissance de la lettre en question. Une dame qui a une lettre de présentation pour un monsieur inscrit son adresse au dos de l'enveloppe et la met à la poste. Après cela elle attend sans faire aucune autre démarche.

Des gens, qui se connaissent, se saluent toujours. Dans les cas douteux il vaut mieux risquer de saluer quelqu'un que l'on ne connaît pas que de ne pas rendre un salut.

par FRANCINE

(La Revue Populaire)

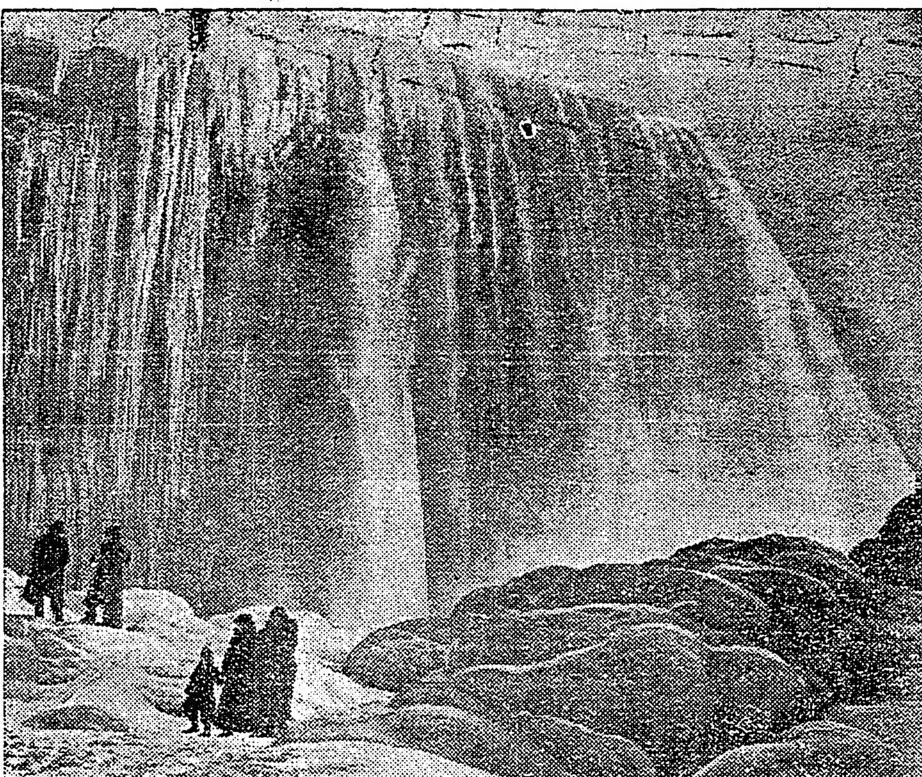
L'ETUDE DU SOL EST DE L'HISTOIRE MODERNE

L'étude du sol au Canada ne remonte pas à des temps anciens; elle est relativement nouvelle. La première tentative de la préparation d'une carte des sols au Canada a été faite par la Commission topographique du Ministère fédéral de l'Intérieur en 1919, dit M. A. Leahy, spécialiste en sols du Service de la grande culture de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, dans la "Revue agronomique", publiée par la Société canadienne des techniciens agricoles. En 1921 les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan ont continué ces études sur leurs territoires respectifs. Par la suite, d'autres provinces suivirent leur exemple et, à l'heure actuelle, sept des neuf provinces font l'étude du sol. En 1925 la Commission topographique réduisit ses services et en 1930 elle se retira entièrement du champ.

Exception faite pour les cartes préparées par la Commission topographique, il a toujours été fait des études du sol sous le contrôle direct des provinces par les collèges ou les ministères de l'agriculture. Le gouvernement fédéral n'a pas abandonné son intérêt dans ce travail lorsque la Commission topographique s'en est retiré, car le Ministère fédéral de l'Agriculture a fourni de l'aide financière aux provinces pour encourager l'étude du sol. Cependant, le Ministère fédéral de l'Agriculture n'a jamais assumé la responsabilité directe pour ce travail, ni pour la façon dont les données ont été présentées sur les cartes.

Dans l'organisation de l'étude du sol au Canada il y a donc à l'heure actuelle sept provinces qui exéxcutent ce travail; chacune d'elles reçoit de l'aide financière du Canada ainsi que des gouvernements provinciaux. Aucune disposition n'a été prise pour tenir ces organisations en contact l'une avec l'autre, sauf pour la collaboration volontaire qui peut être possible. Cet état de choses a le mérite de mettre la responsabilité directe de l'étude du sol sur les hommes qui connaissent le mieux les problèmes que présentent les sols de chaque province, mais il en est résulté un manque d'uniformité dans les méthodes employées pour la classification du sol ainsi que dans la nature et la source de renseignements relatifs aux sols et dans la façon dont les données sont présentées sur les cartes. Si l'on considère chaque province comme unité séparée et distincte, on peut dire que les méthodes d'étude ont donné de bons résultats, mais si chaque province est considérée comme une partie de tout le pays, on est obligé d'admettre que les résultats ne sont pas entièrement satisfaisants.

LES CHUTES NIAGARA EN TOILETTE D'HIVER



LE PREMIER MARIAGE CANADIEN EN AFRIQUE

Le mariage d'un médecin de Québec établi au Basutoland où il dirige un hôpital à la mission catholique de Roma, voilà qui sort de l'ordinaire. Le 27 octobre dernier, Son Excellence Mgr J.-C. Bonhomme, O.M.I., Vicaire Apostolique du Basutoland, célébrait le mariage de M. le docteur Antoni Blais à Mademoiselle Lucienne Arcand, de St-Marc-des-Carrières. Mlle Arcand était partie depuis une couple de mois pour aller rejoindre son fiancé.

Voici qu'un journal catholique du Basutoland, le "Moeletsi oa Basotho", nous apporte un émouvant compte rendu de ce mariage. Le journal, évidemment, est publié en dialecte basuto; et c'est bien certainement un Basuto qui a rédigé le compte rendu, si l'on en juge par le style piquant, coloré et poétique.

C'est M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, secrétaire de la faculté de Philosophie, un confrère de classe du nouveau marié, qui nous transmet ce journal avec une traduction littérale du compte rendu et d'attrayantes photographies.

Notre Problème Religieux

La source la plus féconde des incompréhensions entre les deux races

Le problème religieux est chez nous la source la plus féconde des incompréhensions entre les deux races. Nombreux sont les problèmes devenus épineux précisément à cause de cette différence de mentalité et d'attitude en face du problème religieux. Le congrès de Winnipeg aura donné l'occasion à la délégation canadienne-française de voir de près cette différence entre les doctrines. Alors que nous croyons et admettons les dogmes qui font la base de notre foi — parce qu'ils envahissent notre coeur et notre esprit et que Dieu nous a fait ce don divin de la foi, nos amis protestants cherchent et s'égarent dans les trouvailles plus ou moins raisonnables qui sont le résultat du libre examen. Il faut l'avouer et eux-mêmes le constatent, nos confrères souffrent beaucoup de ce défaut d'une doctrine une qui fait notre force. Ils appellent à grand cri une doctrine qui pourrait les rallier au point de vue religieux. Malheureusement, la croyance à la liberté semble en train d'obnubiler chez eux la croyance en Dieu.

La commission chargée d'étudier le problème était composée d'une quarantaine de membres appartenant à toutes sortes de dénominations religieuses et dont un seul catholique. La procédure adoptée pour mener à bonne fin le travail réussit à merveille sur ce point. On divisa la commission en douze sous-comités. Malheureusement et à cause de cette subdivision, le rapport de cette commission ne fut que l'expression de l'opinion protestante sur l'Eglise. Les catholiques durent se contenter d'enregistrer une dissidence globale à tout ce qui dans le rapport n'exposait pas le point de vue catholique.

Un point qui a été longuement étudié et qui ne semble pas avoir été éclairci par nos confrères protestants, c'est celui de savoir ce qu'est exactement l'Eglise. On va même plus loin et on se demande si l'on doit parler de l'Eglise uniquement ou plutôt d'églises! La division sur cette question fondamentale et les opinions différentes qui ont été exprimées ont empêché la commission d'en arriver à des conclusions sur cette question. De fait, le rapport de la commission ne fait même pas mention de ces divergences d'idées et ne fait aucune allusion à la question. Il reste que l'élément protestant aborde le problème religieux comme un autre problème humain, tout comme on aborderait le problème économique, social, culturel, etc. On conçoit facilement que mis sur cette base il perde quelque peu de sa transcendance....

La croyance en Dieu — autre problème capital — permit encore de constater l'évolution de la doctrine protestante. Le rapport de la commission n'en fait mention. Certes on croit en Dieu, mais, d'une génération à l'autre, Dieu n'est plus considéré de la même façon. Une phrase de M. M.-A. MacKay, cueillie au cours d'une conversation intime, jette singulièrement la lumière sur cette question. M. MacKay, charmant homme et cultivé en plus, s'efforçait de faire comprendre à trois Canadiens français que la signification de Dieu a varié considérablement chez les protestants depuis trente ans. Comme il le disait, pour la génération qui nous précède, Dieu était pour les individus un ami personnel, toujours présent, (a personal friend) — alors qu'aujourd'hui, il ne semble être qu'une cause éloignée (a remote cause). C'est à se demander si nous verrons le jour où Dieu ne sera même plus une cause pour eux, mais seulement un être éloigné! Au dire de M. MacKay, cette perte de la notion de Dieu est une conséquence directe du fait que les protestants ont dirigé leurs activités uniquement vers l'accumulation des richesses. Et M. MacKay d'ajouter qu'aux heures de découragement, la vie apparaît terriblement grise et morne!

Un petit paragraphe du rapport de la commission du problème religieux nous est un exemple révélateur de la grande division qui existe dans la croyance des protestants. Ce paragraphe traite de la doctrine. Le seul point d'entente entre les diverses dénominations protestantes — tel que révélé par les études de la commission — est le suivant: afin d'établir solidement la croyance des individus, on a proposé et décidé que chacun fasse pour son propre compte une révision même radicale si c'est nécessaire et une réinterprétation des différents articles de sa foi. Ceci aux fins de bien déterminer ce que chacun croit. Comme on s'en rend compte, on est bien loin de l'unité de doctrine. Et cette carence que l'on déplore ne pourra aller que s'aggravant si l'on met en pratique cette décision: que chacun revise et réinterprète ses croyances. On en arrivera à autant de croyances qu'il y a d'individus. On souffre de la division, mais on ne veut pas prendre les moyens pour y remédier.

La commission a cependant admis sans y faire aucune objection le point de vue catholique sur les relations de l'église et de l'Etat dans les matières mixtes. Bien que les individus soient matérialistes pratiques, ils considèrent qu'il faut en guise de réaction, faire une large part aux principees spiritualistes. Ils vont même jusqu'à prétendre à un certain spiritualisme. C'est ce qui explique qu'ils ont reconnu sans difficulté à l'Eglise un certain droit d'intervention dans les décisions de l'Etat, lorsque ces décisions engagent les intérêts spirituels des individus. Il est malheureux, qu'encore là, on n'ait pas jugé à propos d'inclure dans le rapport cette reconnaissance d'un point de vue catholique.

La commission du problème religieux a abordé encore de nombreux problèmes. Il serait trop long d'analyser et de disséquer toutes les discussions. Qu'il suffise de dire en résumé que l'élément canadien-français s'est fait entendre à Winnipeg et qu'on l'a écouté avec attention. On l'a même abondamment questionné et transquestionné. Sans admettre les principes énoncés par les membres de la délégation française et catholique — on ne leur a pas fait d'objection fondamentale. On a rarement cherché à les rejeter, l'élément anglo-protestant s'est vraiment efforcé de comprendre Québec. Il ressort de cette conférence que les divers éléments du pays tiennent à leurs croyances et à leurs idées. Il est manifeste que s'il en résulte une plus grande compréhension, il sera impossible de faire l'unité sur les questions religieuess et nationales. Ce congrès n'a fait que permettre l'expression des particularismes des divers éléments du pays et les a même consacrés à nouveau.

(Le Quartier Latin),
Journal de l'Université de Montréal.

—Jean FILLION

CINEMAS ET MAGAZINES

Le démon ne désarme pas

Tout le monde connaît l'heureuse campagne organisée par l'épiscopat américain contre le cinéma corrupteur. Des millions de personnes ont pris l'engagetrès satisfaisants. De même qu'auparavant on produisait des films peu conformes à la morale parce qu'on croyait attirer par ce moyen des foules plus nombreuses, on se mit alors à en prendre de passables et même d'honnêtes, quand on se rendit compte que c'était la marchandise désirée.

Mais le démon ne désarme pas. Voyant son influence s'amoindrir au cinéma, il a transporté ses armes dans les tabloids et les magazines.

Peut-on imaginer spectacle plus révoltant que certains de ces magazines américains qui pénètrent partout et étalent à tous les regards les images les plus grossières afin d'exciter les passions mauvaises et pousser les gens à lire la littérature immonde que ces publications renferment? Or, voici que le pays qui avait causé le mal s'efforce maintenant de le détruire.

Tout dernièrement on a inauguré une campagne aux Etats-Unis contre les mauvaises publications périodiques. Beaucoup se rendent compte des grands ravages causés par cette presse maudite, et acceptent avec enthousiasme l'idée de lui faire la guerre. L'excellent journal catholique américain "Our Sunday Visitor". de Huntingdon, Indiana, mène une louable campagne dans ce sens depuis plusieurs semaines. L'Université de Notre-Dame, dirigée par les Pères de Sainte-Croix, s'est mise résolument dans le mouvement et tout semble indiquer qu'il va se généraliser, pour le plus grand bien des Etats-Unis et aussi du Canada qui, malheureusement, s'alimente à ce foyer malsain.

D'autre part, une campagne du même genre va sans doute se déclencher dans notre pays. Il n'y a guère longtemps, Son Eminence le cardinal Villeneuve a dénoncé, en termes sévères, cette plaie honteuse. Ses paroles n'ont pas été vaines, puisque tout dernièrement la police de Québec visitait les dépots de journaux et confisquait les exemplaires de cinq différents magazines américains parmi les plus malpropres.

Il n'est pas nécessaire d'attendre que le mouvement organisé arrive jusqu'à nous, bien que cela soit grandement à désirer. Dès maintenant, tous les catholiques qui respectent leur caractère de chrétien devraient s'abstenir d'acheter ou de lire cette littérature immmonde.

(L'Ordre Social), Moncton.

—F.-M. D.

QUELQUES RECORDS

Puisque nous sommes au siècle des records, citons-en quelques-uns, peu connus, mais intéressants.

Entre le 13 et le 14 avril, 40 ouvriers français, dans une seule nuit, sans interrompre la circulation, posèrent un pont de chemin de fer qui pèse plus de 80 tonnes.

Puisque nous en sommes aux chemins de fer, disons que le train le plus rapide du monde circule en France, entre Paris et Vierzon.

Que c'est aussi en France qu'existe le plus grand viaduc métallique du monde, à côté de Rodez.

Et le plus puissant phare du monde qui est celui du Mont Valérien, avec un milliard de bougies.

Et le plus grand alternateur du monde (50.000KW) à Gennevilliers.

Et la plus grande station de T.S.F. du monde, Sainte-Assise, qui comprend 17 pilônes de 250 mètres.

Et enfin, et depuis longtemps, le monument le plus haut du monde: la vieille tour Eiffel qui fut durant l'Exposition de 1937 une des attractions les plus admirées.

(Paroles de France)

A mesure que l'homme vieillit, la nature descend et l'âme monte.

—LACORDAIRE